



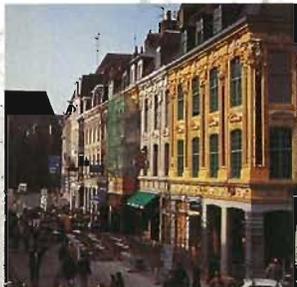
# LES ESPACES PUBLICS

Compte-rendu des Journées d'Information

1 9 9 1 - 1 9 9 2



Les cinq sens



Les lieux communs



L'initiative publique



Penser le Nord, son architecture et son environnement, implique que tout responsable prenne conscience des enjeux et des moyens dont-il dispose..Tel est l'objet des journées d'Information que le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement** organise chaque année à l'attention des élus locaux, techniciens des Collectivités Territoriales et de l'Etat et responsables d'association. En 1991-1992, ces journées sont consacrées aux Espaces Publics. Ce thème générique recouvre une actualité précise dans le Nord, puisque le Département a décidé d'accorder une importance toute particulière aux questions touchant le "Cadre de vie". L'ambition de ces moments d'information et de réflexion vise plus à susciter la curiosité, l'interrogation et l'envie d'aller plus loin qu'à fournir des recettes toutes prêtes.



# Sommaire

SOMMAIRE		3
LES CINQ SENS, <i>introduction</i> . . . . .		5
. La photographie	Christophe Bardoux	6
. Le jardin	Philippe Niez	8
. L'éclairage	Gilbert Quéré	12
. La lumière	Jacky Lautem	14
. La couleur	Chantal Boyeldieu	18
. L'art plastique	Claude Courteçuisse	21
. L'espace sonore	Grégoire Chelkoff	26
LES LIEUX COMMUNS, <i>introduction</i> . . . . .		33
. Le statut et l'usage	Pierre Saady	34
. Histoire et pratique	Dominique Mons	40
. Poétique et quotidien	Pierre Sansot	46
. Végétal et forme	Caroline Stefulesco	56
L'INITIATIVE PUBLIQUE, <i>introduction</i> . . . . .		63
. Programmation des espaces publics	Bruno Ferracci	64
	Renée Bacqueville	68
. Concertation	Dominique Hays	71
	Vincent Lalgnel	74
. Sécurité	Bernard Patrice	77
. Gestion des espaces publics communaux		82
<i>Les plantations d'alignement à Tourcoing</i>	Jean Lemaire, Michel Cocan	83
	J. Dominique Delecourt, Sylvain Filipo	85
	Alain Villain	87
<i>Un parc d'activités écologique à Arras</i>		88
	Claudine Joalland	89
	François-Xavier Mousquet	91
	Jean-Claude Bruneel	93





**Les 5 et 6 décembre 1991, au Musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq, ces journées étaient articulées autour du thème des "5 SENS".**

L'approche de l'espace public se limite trop souvent à l'analyse des effets visuels. Tendre l'oreille, respirer profondément, saisir ou toucher du pied, voici un ensemble de perceptions dont chaque lieu public tire pourtant toute sa richesse.

A l'occasion de ces journées, six acteurs de l'aménagement ont accepté de nous faire partager avec sensibilité et technicité, leur conception et leur regard sur l'espace public. Nous vous en proposons ici un aperçu. De ces fragments de réflexions et d'intentions se profile une réalité sensible qui est un hommage à la qualité des lieux, une reconnaissance de leur mémoire et un plaidoyer pour leur avenir.



Photo C. Bardoux

Château de Flers - Villeneuve d'Ascq

# Christophe Bardoux

photographe

*Membre de l'agence Diaphar, photothèque d'illustration générale de 200 000 images essentiellement à l'usage de la publicité, rassemblées par une cinquantaine de photographes Illinois.*

La photographie est avant tout une discipline fondée sur la subjectivité. L'objet de la photographie, c'est tout sauf la réalité, même si la réalité en constitue le "matériau de base". Mais l'instant où le photographe déclenche son appareil, le cadrage choisi, la focale, la sensibilité, la profondeur de champ sont autant de paramètres qui induisent une interprétation de la réalité. L'œil du photographe est capable de montrer un aspect des choses que l'"œil commun" ne voit pas. L'image est toujours trompeuse, mais elle incite les gens à regarder autrement. L'image photographique ne véhicule pas la réalité, elle véhicule des idées.

C'est bien pour cela qu'en général, les photographes, plus que leurs "clients", apprécient le "noir et blanc", parce qu'il apporte un regard différent.

Le photographe suscite des regards, ouvre les yeux, apporte le décalage de sa liberté de regard. Il peut ainsi débusquer la part de nature sauvage qui reste dans un environnement artificiel et qui lui donne une véritable existence, ou montrer la dégradation d'un lieu à l'usage, et la distance qui le sépare jour après jour de la volonté initiale de ses concepteurs, il peut trouver des rapports de connivence ou d'opposition entre un environnement et un lieu.

Mais trop souvent, on travaille avec le photographe sur le mode de la commande, et on attend de lui qu'il offre une version "optimisée" ou "sublimisée" de la réalité. D'où une impression de malaise, parce que le photographe revendique une démarche artistique et n'admet pas facilement une entrave à sa liberté de

création. On lui demande de travestir la vision de la réalité telle qu'il la sent, de reproduire un imaginaire qui n'est pas le sien ; l'exemple d'une rue pour laquelle on lui demande d'installer une "vraie-fausse" terrasse de café dans le champ de l'objectif est révélateur, la constante qui veut que tous les clients demandent à ce que les fonds de ciel soient parfaitement bleus également.

Ce travestissement de la réalité est d'autant plus mal perçu que le photographe sent qu'il a en main un outil d'analyse qui peut être utile à l'architecte ou à l'urbaniste. La vision du photographe peut être un auxiliaire de celle de l'architecte ; la subjectivité qu'il exerce peut apporter des renseignements complémentaires à la subjectivité de l'architecte. Ainsi, il existe des lieux qui n'inspirent pas le photographe ; il est bien possible qu'ils n'inspireront pas non plus ceux qui devront y vivre, y transiter, y travailler... Ou encore, le photographe peut fournir des informations précieuses sur la manière dont fonctionne ou ne fonctionne pas l'intégration d'une fresque ou d'une œuvre d'art implantée en milieu urbain avec son environnement.

Christophe Bardoux ressent par exemple une certaine difficulté à faire vivre la brique : ne faut-il pas mettre en cause le manque d'imagination des constructeurs dans l'utilisation des matériaux ; de même, il est très difficile de photographier les villes la nuit, à cause de l'uniformité de l'éclairage urbain : il manque des points forts qui puissent rythmer l'espace.



Photo P. Niez

Jardin de la côte Amalfi - (Sud de l'Italie) - L'Inspiration du jardinier face à un paysage fort

## Philippe Niez

*jardinier paysagiste*

*Avec Gilles Clément et l'atelier "Acanthe", il fait partie d'une nouvelle génération de paysagistes qui revendiquent fièrement leur appellation de jardiniers et basent leur pratique sur l'expérience sensible et le travail de terrain plus que sur la théorie et la planche à dessin.*

**L** aventure des plantes, c'est l'aventure des hommes.

La science des jardins que nous possédons aujourd'hui nous vient des voyageurs des XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup>, XIX<sup>ème</sup> siècles : les peintres, les botanistes, les spécialistes de l'attraction terrestre (!), qui nous ont ramené des échantillons, des graines, des plantes. En fait, l'histoire des végétaux à l'échelle de l'homme n'en est qu'à ses balbutiements.

L'attirance de l'homme pour la culture du jardin est liée à notre recherche d'un éden perdu.

Philippe Niez tire son inspiration de la curiosité et de la découverte des splendeurs de paysages sauvages, sur les hauteurs de Bali, dans les montagnes du Drakensberg en Afrique du Sud, et aux confins du globe. Il en ramène des idées, des sensations, des architectures, des harmonies, des ambiances, des exemples de ce que l'homme et la nature sont capables d'imaginer et de construire.

Ce peut être le dessin d'une liane qui rampe sur la pierre, ou une offrande aux dieux sur les bords d'une route.

C'est aussi la structure d'un paysage inviolé : un lointain ponctué par des buissons ou des arbustes,

un fond d'alchemilles qui crée un décor coloré, un gunnera ornemental qui s'abrite au bord d'un point d'eau, ...

Le jardin, c'est souvent un lieu de recueillement sacré ou un endroit purement fonctionnel, mais c'est toujours un lieu de culture dans tous les sens du terme, fruit de l'histoire des hommes qui ont tenté de s'approprier les paysages de leur quotidien, confectionnant des palettes, des effets scéniques, dans le jardin du manoir de Sissinghurst en Angleterre, au-milieu des fantasmagories de Gaudi à Barcelone, autour des glycines du jardin botanique d'Athènes.

L'homme n'est finalement pas le véritable maître d'œuvre d'un jardin. Il propose et la nature dispose : elle accepte ou refuse, aménage et corrige, patine et envahit ; le jardinier vient de temps en temps apporter sa contribution, avec beaucoup de modestie, de patience et de respect. La qualité primordiale du jardinier c'est donc l'humilité, mais celle-ci n'interdit pas l'ambition : son domaine va du balcon confortable à la plaine du Parc André Citroën.

Philippe Niez essaie d'approcher chaque situation avec des yeux neufs, en essayant de conjuguer son histoire avec celle des futurs occupants, en mélangeant les influences, les végétaux et les

matériaux : sur une petite terrasse, il installe un caillebotis de bambous au milieu duquel vient s'installer une poterie florentine.

Dans la cour d'une ferme angevine du XVIème siècle transformée en hôtel "Relais et Châteaux", il se replonge dans l'histoire de la Toison d'or pour y tracer un labyrinthe.

Dans le quartier des Faïenciers à Nevers, il emprunte à la tradition portugaise des azuleijos pour associer des couleurs de céramiques vertes, bleues et oranges à celles de la flore.

Et puis l'art du jardin s'insinue parfois dans des endroits où l'on a tendance à l'oublier : avec la direction Départementale de l'Équipement du Finistère, il met au point un programme de gestion des bords de routes afin de conserver le matériau vivant dans le plan d'aménagement du territoire : le jardin n'est plus seulement un décor ; il devient support du développement économique et cadre de la gestion des ressources de la nature confronté au développement industriel.



Photo P. Niaz

Paysage Ballnais, façonné par les rizières

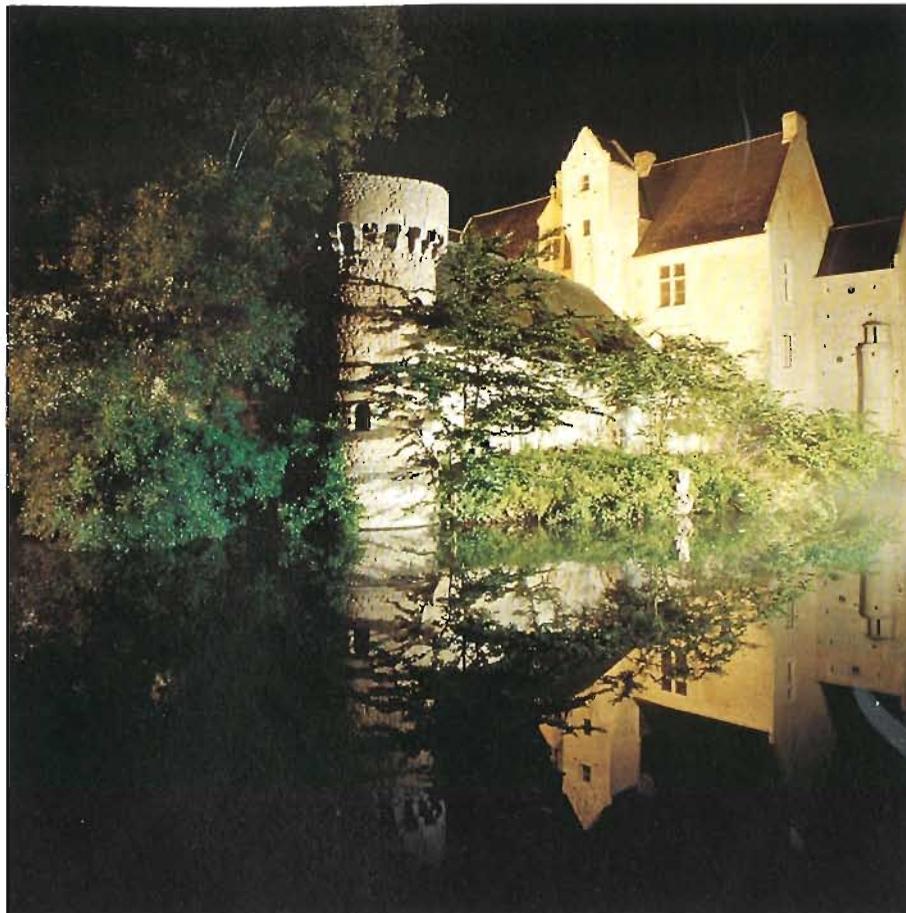


Photo Philips Eclairage

Le manoir d'Argouges dans le cadre de l'opération "le Bessin, festival de lumières"

# Gilbert Quéré

éclairagiste

**L**es fabricants d'éclairages sont très demandeurs de collaborations avec des "metteurs en scène" de la lumière. Aujourd'hui les "plans directeurs d'éclairage" sont une composante de l'urbanisme des villes. La lumière peut constituer un guide visuel, qui permette des traitements différents pour un boulevard périphérique, une grande avenue, un quartier commerçant, une zone résidentielle.

Dans chacun de ces lieux, un certain nombre de contraintes peuvent être fixées par le cahier des charges pour tenir compte des éléments de voisinage, des données de fréquentation, et des choix urbanistiques.

Quels sont les buts qu'on peut assigner à l'éclairage urbain ?

- initialement la sécurité des déplacements ;
- la sécurité des personnes et des biens ;
- le confort des usagers ;
- la visualisation des activités nocturnes ;
- la signalétique ;
- la mise en valeur de l'environnement ;
- la création d'une ambiance.

Au responsable public désireux de réfléchir à une nouvelle définition de l'éclairage public, je dirais en premier lieu qu'il ne faut pas chercher à retrouver dans l'éclairage artificiel les couleurs, l'ambiance, la qualité de l'éclairage diurne. Je dirais même que la mise en scène de la lumière permet de trouver d'autres ambiances, d'autres couleurs qui offrent à la ville une autre vie.

Deuxièmement, il ne faut pas vouloir tout éclairer avec une intensité égale. La mise en place de

*Aujourd'hui chaque lieu veut sa lumière. C'est sa façon à lui d'affirmer son identité, d'accentuer ses différences.*

*Certains sites même ne se contentent pas d'une lumière personnalisée, mais souhaitent qu'elle provienne de luminaires inédits, conçus spécialement pour eux. Face à cette demande, la société Philips Eclairage s'attache à apprivoiser "l'effet lumière" et à l'adapter à la personnalité d'un lieu.*

sources lumineuses permet de créer une profondeur, de faire apparaître des silhouettes, de choisir des sujets, en fonction des possibilités d'observation. Troisièmement, il est important de distinguer la vision de loin, qui ne permet pas une grande définition de contrastes, et la vision de près, qui permet la vision de couleurs, de reliefs.

Voici quelques uns des points importants que je crois nécessaire de définir lors de l'implantation d'un éclairage :

- la direction de la vision ;
- la distance ;
- l'environnement et le fond ;
- les obstacles ;
- la présence de plans d'eau.

Ces points constituent des paramètres importants ; ils doivent devenir des atouts et non des handicaps.

Enfin je voudrais donner trois exemples des possibilités d'action de l'éclairagiste :

## I - sur la disposition des sources

D'une manière générale, la direction de l'éclairage doit être différente de celle de l'observateur. Un éclairage de biais va provoquer des ombres. Un jeu de feux croisés basés sur l'asymétrie va créer la profondeur et le relief.

## II - sur l'installation des appareils

Au sol ou enterrés ; sur des poteaux ; sur les façades.

## III - sur le choix des lampes

A incandescence avec réflecteur, aux halogènes ou au sodium, haute ou basse pression ou encore à ballon fluorescent, aux iodures métalliques,...



Photo Christian Mothieu

"Surlignages". Symbole - Dunkerque, Eté 1990

# Jacky Lauthem

éclairagiste designer

*Exerçant depuis longtemps comme chef-opérateur-lumière au théâtre (Opéra du Nord, Atelier lyrique de Tourcoing, ...), il a élargi le champ de ses activités à la vidéo, au cinéma, et à d'autres formes d'interventions culturelles ou artistiques. Il a plusieurs fois été sollicité pour réfléchir à des propositions d'éclairages publics.*

**J**e parle peut-être de mon point de vue d'homme de théâtre, mais il me semble que tout peut être mis en scène. L'éclairagiste doit chercher à évacuer les contraintes de fonctionnalité pour faire place à l'émotion. La lumière colore les choses, elle change le matériau, elle tire profit de l'usure, de la patine : l'éclairagiste travaille un peu comme un peintre ; il cherche l'angle d'attaque, le parti-pris qu'on peut tirer d'un lieu, la façon dont la lumière va le faire vibrer.

Je voudrais simplement faire une série de remarques qui sont le fruit de mon expérience.

En premier lieu, **l'éclairage urbain, c'est l'éclairage du patrimoine**. Il peut révéler des richesses qu'on ne soupçonne pas à la lumière du jour. D'une manière générale, je dirais que l'éclairage est une des composantes de l'environnement ; il me paraît très important que la réflexion à son propos soit intégrée à l'ensemble d'un projet d'urbanisme.

Ensuite, il me semble qu'on n'a pas encore suffisamment utilisé **les qualités dynamiques de la lumière**.

Je trouve dommage qu'on ne généralise pas davantage et de manière durable des installations

qu'on est capable de mettre en place ponctuellement pour des édifices de prestige.

**Deux exemples à ce sujet** : - *"Surlignages"*, il s'agissait d'éclairer en mouvement des éléments du patrimoine avec un "camion-marche" équipé en lumière qu'on promenait dans un certain nombre de sites du littoral (Ambleteuse, Wimereux, Boulogne, Malo) ; les vacanciers, comme les habitants de ces communes découvraient un environnement qu'ils ne connaissaient pas, ils prenaient la peine de regarder une réalité qui ne les frappait plus au quotidien.

- *Euralille* m'a demandé de réfléchir à l'éclairage d'une station de tramway. L'expérience est intéressante parce que je suis associé à toute la conception. Nous avons essayé de penser à l'éclairage de manière différenciée : ambiance de repos pendant l'attente de la rame, signalisation au moment de son arrivée, fonctionnalité au moment de la descente et de la montée des voyageurs.

Troisième remarque, il me semble qu'on n'accorde pas suffisamment d'importance à **la qualité des ciels de notre région**, et à l'influence des différentes conditions climatiques sur les données de l'éclairage public.

Contrairement à l'opinion commune, nous avons une grande variété d'éclairages naturels, et il appartient aux constructeurs de savoir les utiliser et les mettre à profit.

Je voudrais qu'on fasse davantage appel à l'imagination dans toutes les situations d'éclairage public. Il n'y a aucune raison technique qui oblige à éclairer les autoroutes de la lumière blafarde dont ils sont éclairés en général aujourd'hui. Pourquoi ne joue-t-on pas sur les éclairages pour signaler les sorties par exemple ; pourquoi ne soigne-t-on pas l'éclairage des stations-service (a contrario, je vous recommande les stations BP, elles sont particulièrement pensées sur ce plan). L'éclairage participe à la signalétique urbaine et routière, et on n'utilise pas toujours son potentiel.

Enfin, je dirais que la démarche de l'éclairage public consiste à trouver des sources conviviales, mais aussi économes, quant à leur entretien, quant à leur robustesse. L'éclairage public pose un énorme problème de gestion. A Dunkerque par exemple, il existe une centaine de luminaires différents. En fait, on peut se limiter à une dizaine de sources différentes et jouer sur les optiques et les couleurs.

Pour conclure, je voudrais citer une demande qui m'a été faite : j'ai été pressenti pour réfléchir à l'éclairage d'une rue dans un quartier où est en cours une opération de "Développement Social des Quartiers". Bien sûr, ce n'est pas l'éclairage qui va changer les conditions sociales et économiques dans lesquelles vivent les habitants de cette rue. Mais je crois que si on met en place des installations imaginatives, qui obéissent aux contraintes de l'entretien, de solidité et de sécurité mais qui dépassent l'aspect purement fonctionnel, cela finira par rapporter.



Photo Christian Mofhieu

"Surlignages". Perspective colorée - Wimereux, Été 1990



Photo Christian Mofhieu

"Surlignages". Hommage au décor naturel, images pour Ferry - Wimereux, Été 1991

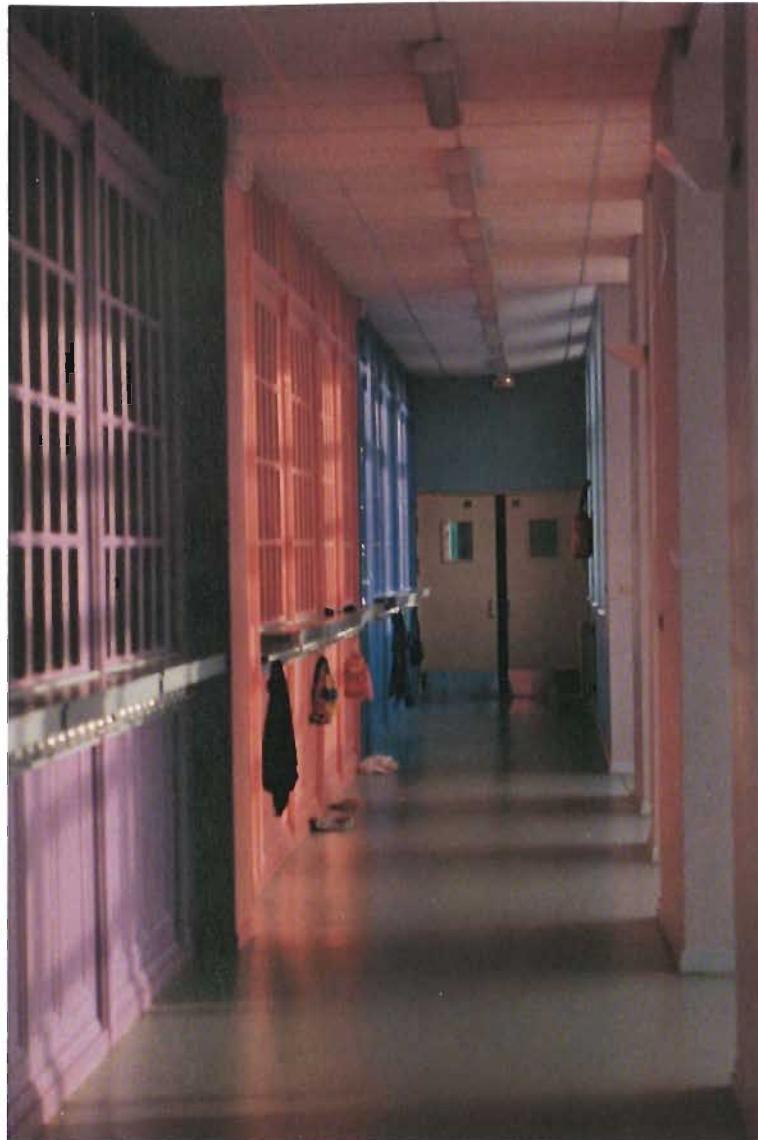


Photo C. Boyedclic

Création d'un rythme dans les couloirs de distribution de l'école Jean Macé à Wattrelos.

# Chantal Boyeldieu

coloriste

*Après avoir longtemps travaillé dans l'industrie textile, elle a monté sa société : "Style, couleur, matière", qui étend à l'architecture, au bâtiment, à la décoration, le travail spécifique sur la couleur. Elle est responsable du Comité Français de la Couleur, qui réunit des stylistes indépendants désireux de réfléchir aux tendances de la couleur.*

**L**'utilisation de la couleur est aujourd'hui une discipline à part entière.

Je souhaite qu'on considère la couleur comme un véritable partenaire de l'architecture et de l'urbanisme, parce qu'elle amène une dynamique, un mouvement : les couleurs n'arrivent pas par hasard dans la société, elles se construisent et vivent les unes par rapport aux autres.

La couleur est porteuse de message, d'émotion.

Le travail de la coloriste consiste dans un premier temps à faire une analyse de la volonté de couleur qui s'exerce sur un lieu ; cela veut dire prendre en compte tout ce qui va générer des envies de couleurs et conduire à une démarche de mise en couleur. Car il est nécessaire que la couleur prouve son utilité et cherche à exprimer quelque chose. Elle n'est pas seulement là pour "claquer", pour impressionner.

Différents paramètres contribuent à générer une "volonté de couleur" :

- quelles sont les contraintes de la proximité ?
  - quel est le vécu, le passé, la tradition du lieu à colorier ?
- Je regrette à ce propos qu'on ait perdu dans les communes le message de la couleur. Dans les villes flamandes notamment il y a eu longtemps une forte

tradition de la couleur qui s'est aujourd'hui perdue dans l'uniformisation et une certaine stéréotypie.

- quels sont les matériaux mis en jeu, et comment réagissent-ils à la couleur ?
- quel est le contexte végétal ?

Après ce premier travail d'analyse, il est nécessaire de faire s'exprimer les personnalités qui sont à l'origine de la transformation du lieu et celles qui vont investir le lieu. C'est un travail d'écoute, mais aussi de verbalisation de concepts qui ne s'extériorisent pas naturellement. La couleur va être le prolongement de la volonté des gens. J'insiste beaucoup sur la nécessité du respect : respect de ceux qui vont vivre dans le lieu considéré, respect de ceux qui y viendront plus ou moins occasionnellement, de ceux qui y vivront à plus long terme, et aussi respect de ceux qui y ont vécu.

### ***Un exemple : Lens et Hénin-Beaumont, des cités appartenant à la SOGINORPA.***

Nous sommes dans d'anciennes cités des Houillères, dont beaucoup d'habitants sont encore d'anciens mineurs, installés ici depuis fort longtemps. On a demandé aux habitants de participer aux choix coloristiques. Plusieurs propositions leur ont été faites, et ils ont pu exprimer leur avis. Le travail de la

coloriste était de proposer des ensembles harmoniques entre eux, d'inventer des combinaisons qui puissent fonctionner de manière cohérente.

La couleur ne doit pas être ressentie comme un placage. Elle doit être un partenaire et s'intégrer à l'histoire des gens. Il existe une lumière du Nord, le problème de la coloriste est de la donner à voir, de trouver comment la capter. Par ailleurs, il faut quelquefois oser prendre des risques, oser présenter des assemblages de couleurs inusités : on est surpris des réactions des usagers. Quand je découvre qu'un habitant s'est approprié les jaunes de sa maison en peignant sa propre barrière, on peut considérer que l'on a gagné quelqu'un à la cause de la couleur. En revanche, je m'insurge quand je vois les façades de Lille muer en rose saumon.

***Deuxième exemple : Wattrelos, le collège Jean Macé.***

Il s'agit de la réhabilitation d'un bâtiment. L'ambition de la coloriste est de participer aux missions pédagogiques d'un tel établissement : transition entre l'extérieur et l'intérieur, alternance entre des espaces de calme, et des espaces plus dynamiques, qui doivent inciter à la curiosité, à la découverte.

La couleur peut contribuer à créer des temps calmes, ou au contraire des temps forts : aux abords d'une salle de sports, on utilisera plutôt des rouges et on jouera avec l'agressivité ; dans un couloir, lieu de transition avec la classe, on cherchera des bleus et des verts pastellisés ; dans le hall d'entrée, on cherchera des liens de couleur avec l'extérieur, pour participer à la coordination entre l'intérieur et l'extérieur ; dans les bâtiments publics, on a tendance à ne pas prendre de risque quand il s'agit de la couleur : n'affadisons pas, ne mettons pas d'uniforme.

Je souhaite poser un certain nombre de questions à l'aménageur et au responsable public :

- Comment gérer l'impact sur l'espace public d'initiatives individuelles en matière de couleur ? Il existe à Lille un service d'urbanisme qui s'intéresse aux problèmes de couleurs dans les déclarations de travaux préalables aux réfections de façades. Mais le processus est déjà suffisamment compliqué quand il ne se limite qu'aux travaux. Qu'en sera t-il si l'on généralise le même souci à la couleur ?

- Comment faire poids sur les fabricants de matériaux pour qu'ils élargissent leurs gammes de couleurs. Souvent les gammes existent, mais l'essentiel de la demande se fait toujours sur les mêmes teintes. L'obstacle n'est pas insurmontable, parce qu'il est souvent intéressant d'explorer les catalogues. Ensuite, il y a moyen de se montrer exigeant auprès des fabricants, afin de les faire évoluer.

- Quelle couleur, à quelle heure, quel état d'esprit ? Le travail de la coloriste est finalement de parvenir à faire ressortir une image qui transcende le simple assemblage de couleurs et qui soit durable, il faut rendre la vie à la couleur, la mettre en vibration avec la lumière. Il n'y a pas de problème insurmontable en terme de couleur ; il existe par exemple une infinité de possibilités de jeux avec les gris.

# Claude Courtecuisse

*plasticien designer*

*Il mène actuellement une activité de plasticien et de sculpteur consacrée notamment à l'aménagement d'espaces publics. Il fut par ailleurs professeur de design à l'Ecole Régionale des Arts Plastiques de Lille, puis directeur de cette même école.*

**J**e vous parlerai d'un axe privilégié de recherches, parce que tout créateur a une approche personnelle de l'occupation de l'espace qu'il développe petit à petit.

Je vous présenterai plusieurs projets. Le dernier d'entre eux ne sera certainement pas réalisé et représente l'aspect emblématique des difficultés qu'on peut rencontrer lorsque toutes les composantes ne sont pas réunies.

Une commande publique réunit d'un côté une institution représentée par un maire, un responsable de quartier et de l'autre l'artiste qui arrive avec son itinéraire, ses préoccupations, sa manière de travailler. En général, on fait appel à l'artiste lorsque le lieu a déjà été aménagé par les architectes, les urbanistes, les décideurs. On lui demande de venir déposer sa sculpture pour se donner bonne conscience et comme s'il y avait autre chose que la fonction, les besoins, les éléments nécessaires à la circulation, ... C'est minimiser le rôle de l'artiste. Lorsqu'au contraire l'artiste peut intervenir dès le début du projet, cela veut dire qu'on lui attribue une fonction plus importante que celle d'une simple animation ou de la décoration ; restructurer les espaces en leur donnant une dimension plastique et symbolique, influant sur l'histoire et la mémoire, peut

être une démarche qui, sans exclure les aspects opérationnels technologiques et urbanistiques, aboutit à quelque chose qui va beaucoup plus loin. Le rôle du maître d'ouvrage dans le choix de l'artiste est très important puisqu'il doit déjà savoir ce qu'il a l'intention de faire dans son projet d'aménagement, dans son projet politique. Il doit choisir l'artiste qui pourra le mieux "rentre dans son jeu" et intervenir dans la définition de son programme avec l'architecte, l'urbaniste, les techniciens. Quand ces conditions sont réunies, on peut aller très loin dans l'unité, la cohérence, l'intégration et des types de lieux tout à fait inimaginables. C'est d'autant plus évident que l'art contemporain peut fournir des réponses très ouvertes dans l'approche et l'utilisation des techniques et des matériaux, au contraire de l'art du XIX<sup>ème</sup> siècle où justement la fonction de l'artiste était simplement de venir déposer une sculpture en bronze ou en pierre.

## Quel est l'enjeu de mon travail ?

*Premier exemple : il s'agit d'un travail réalisé en 1984 en baie de Somme.* Dans ce cas précis, je n'avais pas de contrainte de lieu. On m'avait dit : vous avez un paysage et vous travaillez sur ce paysage. Voici en quelques mots les éléments de ma démarche :

- en premier lieu elle est fondée sur une technologie :



Photo C. Counfécuisse

Miroirs de vent à Orly - Commande publique du Ministère de la Culture (1985 - 1986)  
30 flexibles de 17 mètres de haut.

prendre des matériaux et aller à la limite de leur résistance et voir comment ils peuvent réagir face à d'autres énergies comme la lumière et le vent. Souplesse, résistance, mouvement.

- deuxièmement je cherche à affirmer un jeu, des articulations, des élasticités propres à l'univers de l'industrie en les pervertissant pour en tirer mon inspiration et en faire le lieu d'un discours sur la sculpture.

- les perches que je pose lancées vers le ciel sont là pour concrétiser l'action de forces invisibles. Le vide est un élément essentiel de la sculpture, qui reconstitue une volumétrie virtuelle.

- la structure de base, le dispositif que je mets au point ne peut exister que si elle se répète et crée des ensembles.

*Le deuxième exemple a été réalisé avec "Art et Paysage" à Bar-le-Duc.* L'idée était de mettre la terre dans l'air et de montrer aux gens l'élément sur lequel ils marchent tous les jours.

*Autre travail réalisé à Albi, toujours pour "Art et Paysage"* : il s'agissait là d'implanter une végétation artificielle qui se confronte à une végétation naturelle dans un très beau parc. Nous avons installé de très grandes perches qui vibraient comme les branches mais qui se démarquaient par leur technologie froide, et très pure en même temps.

*Projet à Orly - square St. Exupéry (1985)* : dans une cité construite après la guerre qui était devenue un quartier très défavorisé, avec des rapports très conflictuels, l'architecte Gaston Deroche avait repensé toute la circulation. Le maire Gaston Viens avait un projet artistique très fort et a demandé au

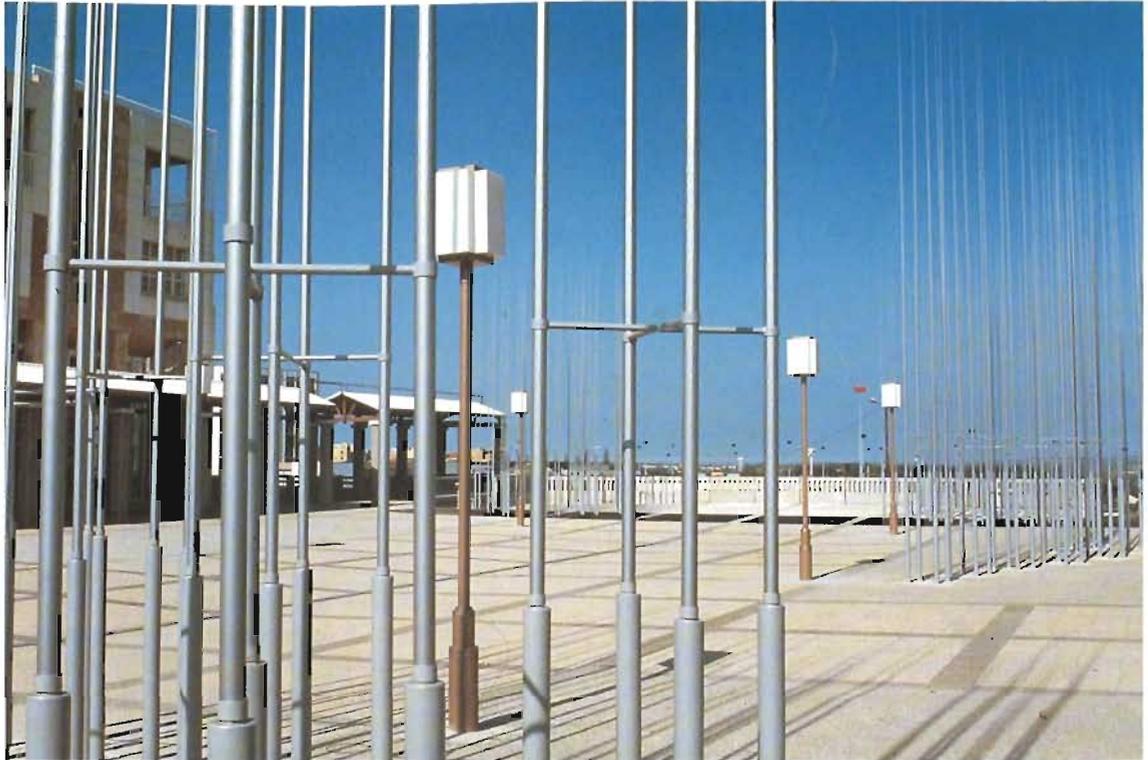
Ministère de la Culture de l'aider à y réaliser une œuvre pour redonner une qualité des espaces et un plaisir de vie en utilisant l'art, l'architecture et le paysage végétal. Ce projet allait bien sûr de pair avec la réhabilitation des façades.

Un critère de réussite important est de retourner sur ce site pour constater avec plaisir que les socles ne se sont pas dégradés. Ils sont acceptés, le square vit bien. Je trouve qu'il est rare d'entendre des responsables publics souhaiter une œuvre qui trouble le regard et soit un lieu de poésie, alors qu'il me semble que les habitants de ces lieux ont droit plus que d'autres à cet effort.

*Hérouville-Saint-Clair* : les architectes avaient pour responsabilité de réorganiser une esplanade entre un lycée hôtelier neuf et un hôtel de ville neuf également. Il y avait un axe qui donnait sur une perspective très belle. J'ai repris ma thématique du travail par rapport au vent et au soleil. Je voulais également réintroduire l'horizontalité puisque l'axe conduisait en pente douce jusqu'à un belvédère. On m'avait également demandé de concevoir les luminaires et leur implantation.

Une des difficultés que je rencontre est de ne pas pouvoir tester mes installations ; je dois faire une grande confiance à l'empirisme et c'est toujours une aventure, un peu angoissante, par exemple lorsqu'il y a une tempête. Dans le dernier cas, si les tiges en carbone résistent parfaitement aux chocs, j'ai dû repenser les miroirs qui les surplombent.

Mon travail ne se limite pas à des sculptures mais passe aussi par le mobilier urbain, par le prolongement de la sculpture au moment où elle rentre dans une dimension fonctionnelle.



Hérouville Saint-Clair - Commande publique du Ministère de la Culture - (1987)  
200 flexibles - 13 m de haut

Photo C. Courtecuisse

***Dernier projet : la place Déliot à Lille.*** Il s'agit d'un quartier très populaire dont il est nécessaire de repenser l'urbanisme. Au voisinage, est située une maison de jeunes travailleurs très active qui a demandé qu'on organise la réimplantation de cette place. Lorsqu'on m'a appelé, on m'a donné la liste des contraintes : une voie de circulation, un espace à conserver pour les jours de marché, ... L'espace restant a été éminemment redivisé et parcellisé. On a abandonné l'idée d'une grande place et on m'a indiqué l'endroit où devait être installée la sculpture.

J'ai forcément eu envie de déborder et de mordre sur cette parcellisation pour reprendre les signes forts et la symbolique. J'aurais eu envie de grignoter sur la rue, mais c'était évidemment impossible. Je ne pouvais pas empiéter non plus sur l'emplacement réservé au marché. Ma réponse était forcément réductive. Mais telle que la question était posée, et malgré la bonne volonté de tous les partenaires et le sérieux des différents arguments, il était inévitable qu'on arrive à un échec. Il y a eu une bonne entente de tout le monde, mais je trouve que les volontés ne se sont pas concertées dans la chronologie. Je trouve que ma solution est conventionnelle, c'est simplement une sculpture élargie. Et d'ailleurs, dorénavant les organismes du Ministère de la Culture refusent de prendre en compte les projets de commandes publiques qui n'intègrent pas dès l'origine la participation de l'artiste .

Enfin, je dois dire qu'à Lille le projet a été constamment soumis à une décision de quartier ; je trouve souhaitable qu'il y ait une information préalable, mais il faut que les responsables prennent à un moment une décision, sachant qu'ensuite il faudra expliquer les raisons de leur choix. Une oeuvre d'art ne peut pas être une soumission à un électorat.

Nous tenons à remercier particulièrement la **Direction Régionale de l'Environnement du Nord - Pas de Calais**, pour sa participation financière à la mise en place du **volet sur le son**, développé par **Grégoire Chelkoff** à l'occasion de ces Journées sur l'espace public.

# Grégoire Chelkoff

architecte acousticien

*Professeur à l'École d'architecture de Grenoble, il est membre du Centre de recherche sur l'Espace sonore de cette école. Ce centre réunit sous la direction de Jean-François Augoyard des architectes, des urbanistes, des acousticiens, des preneurs de son, des sociologues, des philosophes qui étudient la dimension sonore de l'espace. Grégoire Chelkoff est l'auteur de deux ouvrages : "Conception et usage de l'habitat : proximités sonores comparées" et "Entendre les espaces publics" (Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports).*

**L** acoustique en matière d'urbanisme et d'espace sonore n'est pas en soi une notion nouvelle. Chacun peut par exemple "admirer" les murs anti-bruits au voisinage des voies de communication. Le son est alors considéré sous l'angle de sa nuisance, c'est un bruit qu'il convient d'éliminer, d'atténuer ou de régler. Mais très rarement, on parle d'acoustique en termes qualitatifs, positifs ; et la remarque est encore plus pertinente lorsqu'on se réfère à la notion d'espace public.

Comment caractériser l'environnement sonore ?

- D'abord, l'espace public est essentiellement sonore. Le rapport de la société avec l'espace passe par les sons. Comme le dit Mac Luhan, on est en train de passer d'une société écrite, visuelle à une société orale, sonore.

- Ensuite, les sons qualifient un espace, lui donnent du caractère.

L'intérêt pour la "chose sonore" est très ancien. Dans l'antiquité, Pythagore (Grèce VI<sup>ème</sup> s. av. J.C.) et Vitruve (Rome I<sup>er</sup> s. av. J.C.) se sont intéressés à l'acoustique. Un certain nombre de croyances montrent qu'on avait une conscience de

l'environnement sonore. Curieusement cet intérêt s'est ensuite perdu. Il a fallu attendre le XVII<sup>ème</sup> siècle pour que soient énoncées les théories sur la propagation du son mais il manquait un outil mathématique pour la décrire. Le XVIII<sup>ème</sup> voit un déclin de l'ouïe par rapport à la vision. Il faut attendre les années 20 et 30 pour voir se réaliser les premières cartographies sonores, premiers travaux sur le quantitatif (étude de niveaux de bruit dans la ville).

La notion de paysage sonore date d'une quinzaine d'années. Les réalisations sont pour l'instant de trois ordres :

I - Les ouvrages de protection, comme les murs anti-bruit, ou les bâtiments auto-protégés (l'immeuble de Paul Chemetov à Vienne). De telles réalisations peuvent cacher des pièges : si l'on se protège trop bien des bruits de la ville, on laisse la place à d'autres bruits qui peuvent être aussi des nuisances. Il existe un bruit de fond propre à la ville dont la présence n'est pas forcément gênante et qui constitue un masque sonore nécessaire au lien social dans l'espace public.

II - Des interventions créatives (ou performances),

et paysagères. Le paysage sonore est alors considéré comme unité esthétique, dans laquelle on installe des dispositifs à la fois visuels et producteurs de sons : ce sont par exemple les jardins sonifères installés au-dessus de la gare Montparnasse, ou les objets sonifères (fontaines, éoliennes) du Parc de la Villette.

**III - Le design sonore** qui traite le son des objets : le séchoir à cheveux, le pot d'échappement de mobylette, ....

Dans le monde, quelques équipes tentent aujourd'hui de faire entrer le sonore dans le travail de l'architecte.

Cette préoccupation doit faire face à quatre données contradictoires :

- 1- le sonore passe les limites, il ne s'arrête pas aux cloisons, aux fenêtres ;
- 2- parler du sonore, c'est parler de la "régimentation" de la vie : on préconçoit des modes de vie ;
- 3- la dimension sonore relève de l'espace-temps : un son n'a de valeur que rapporté au temps de sa perception ;
- 4- la perception du son se fait par l'intermédiaire de la subjectivité individuelle : chacun peut expérimenter combien un son a une valeur différente suivant celui qui le perçoit.

**Qu'est ce qu'une expérience sonore de l'espace public ?**

On peut difficilement parler d'espace public, notion

assez nouvelle, sans parler de sa dimension sonore.

Les travaux de l'équipe de Grenoble peuvent être situés par rapport à deux notions qui s'avèrent toutefois difficiles à mettre en œuvre :

- il s'agit de la notion "d'**objet sonore**" élaborée en France par le musicien Pierre Schaeffer : tout son peut être pris comme un objet. C'est ce concept qui marque les débuts de ce qu'on appelle la "musique concrète".

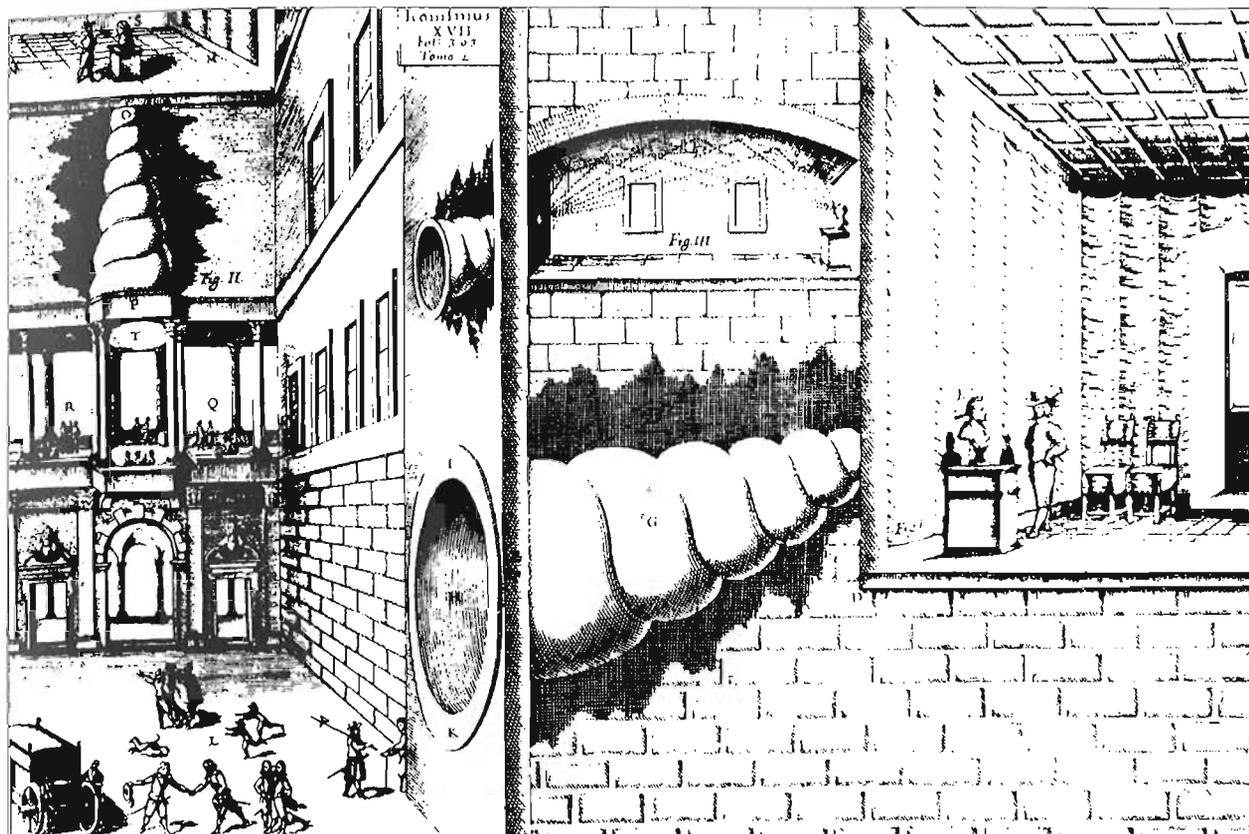
- la notion de "**paysage sonore**" a été créée au Canada par Robert Murray-Schaeffer. Elle s'applique à l'environnement sonore et non plus au langage musical et désigne ce qui dans l'environnement sonore est perceptible comme une unité esthétique.

La problématique de l'équipe de Grenoble a forgé la notion "d'**effet sonore**" qui est un outil d'analyse et de conception (aménageurs, architectes, urbanistes). Il découle de quatre remarques sur la mise en son de la vie urbaine quotidienne :

- le marquage sonore des lieux,
- l'encodage des relations interpersonnelles,
- un nombre important de conduites sonores qui produisent du sens et du symbole,
- l'interaction entre les sons entendus et les sons produits.

Tout phénomène sonore est inséparable d'un effet, il met en jeu le milieu dans lequel il est vécu.

On peut classer les effets suivant un certain nombre de critères qui sont observés selon plusieurs champs



Traité de Athanasius Kircher (1601-1680) - "Musurgia Universalis" - 1650

disciplinaires ( l'acoustique, la psychologie et la phénoménologie de la perception mais aussi la sociologie, etc...) En voici quelques exemples :

**1 - Effet de coupure** : chute soudaine d'intensité. Permet de distinguer des lieux, des quartiers, des transitions d'espaces publics à des espaces privés, de révéler d'autres effets, comme la réverbération. On peut par exemple créer la coupure avec un parapet. Elle permet la perception dynamique, la transition entre espaces.

**2 - Effet de réverbération** : la réverbération est le temps que met un son pour décroître de 60 décibels. Certains lieux la favorisent plus que d'autres ; certaines formes lisses ou régulières accentuent l'effet de réverbération. On peut travailler sur la régularité des formes pour la guider, la favoriser ou l'atténuer. Les formes en hémicycles créent un point de focalisation agréable ou désagréable suivant les cas. De même l'échelle des lieux est importante. Les espaces vides de grandes dimensions amènent une perte des premières réflexions que ressentent très désagréablement les non-voyants.

**3 - Effet de métabole** : difficulté pour quelqu'un qui écoute de distinguer le rapport figure-fond du fait de l'instabilité de ces deux éléments. L'exemple caractéristique étant le marché et l'espace public commercial où les sons s'entremêlent et font tantôt figure tantôt fond.

**4 - Effet de masque** : Un son est masqué par un autre lorsque la différence entre les deux sons est de 10 décibels (en théorie). Cet effet privatise les rapports interpersonnels. Dans certaines zones d'habitation, l'absence d'effet de masque laisse entendre des bruits privés indésirables.

Une gestion et une conjugaison de ces effets au

niveau urbanistique dès le début de la conception d'une zone d'aménagement peut permettre de mieux identifier certaines parties de l'espace public. Il s'agit de contribuer à un changement de l'attitude mentale vis-à-vis de l'environnement sonore et de donner à l'architecture une dimension sonore. Cette façon de procéder n'est pas forcément gratifiante : une bonne acoustique ne se "voit" pas. Cela signifie pour les architectes qu'il faut faire preuve d'inventivité dans les choix des matériaux, dans le rapport du sonore au visuel. Les aménagements qu'on crée ont une implication sonore ; la fabrication d'un paysage sonore se fait en même temps qu'un paysage visuel. Une rue piétonne, du gravier, du bitume, des pavés autobloquants, des bardages métalliques constituent des matériaux sonores que l'utilisateur met en action. Jusqu'à présent, on ne pensait jamais à la dimension sonore de ce paysage créé.

*Un exemple : le contournement autoroutier de Valence ;*

Sur vingt kilomètres la déviation de l'autoroute va libérer une bande de 40 mètres de large, le long des berges du Rhône. Pour les riverains, c'est avant tout la suppression d'un véritable mur de bruit, et la reconquête de la relation avec le fleuve. L'architecte Rodolphe Luscher, responsable du programme a demandé à l'équipe grenobloise de qualifier des secteurs en confirmant leurs caractères acoustiques.

Différents types d'espaces ont été déterminés en fonction des qualités sonores liées à l'usage de ces lieux et à leur morphologie.

*Deuxième exemple : la réhabilitation d'une cité ouvrière à Grenoble* pour laquelle a été organisé un concours intitulé "Pan". Il s'agissait d'îlots qui possédaient un espace intérieur accessible. Une bande son a été réalisée pour montrer ce qui se passerait si on fermait ces îlots.

On risquait de transformer un lieu semi-public en espace privé, et donc de privilégier les bruits privés.

Si on baisse le niveau de bruit de fond, on donne la priorité aux bruits domestiques. Les limites sont plus fragiles en terme sonore qu'au niveau visuel. Par ailleurs, il existait dans ce quartier une relation très forte des enfants avec l'espace public et il a été proposé de mettre les chambres en relation avec cet espace public, côté rue et non côté cour.

*Troisième exemple : la piétonnisation.*  
L'uniformisation pose un énorme problème, tant au niveau sonore que visuel. Les rues piétonnes de Lille, de Grenoble, ou de Bordeaux donneront le même enregistrement. On a créé une continuité. Ce sont toujours les mêmes gabarits. Nous devons essayer de réagir à l'uniformisation de notre environnement sonore qui se met en place sournoisement. On cherche à éliminer des signaux qui sont jugés mauvais alors que certains d'entre eux composent et identifient des lieux.

### Quelles méthodes de travail ?

Notre culture nous rendrait-elle sourds ? Nous n'avons pas une oreille analytique. La première technique que nous puissions utiliser est descriptive, il faut apprendre à entendre la ville. On se rend sur un terrain et on note ce qui se passe, mais la mémoire sonore est fugitive. Les techniques d'enregistrement numériques portables sont aujourd'hui arrivées à un degré de souplesse opérationnelle. Attention, l'enregistrement ne peut retranscrire la réalité. C'est un simple outil subjectif qui offre l'avantage de pouvoir être utilisé de plus en plus facilement. L'objectif serait d'en faire un outil de conception, et de se demander par exemple s'il est possible de simuler un espace. On procède en fait plutôt par référence : tel type d'espace, offrant telles

caractéristiques, avec tels matériaux, doit engendrer tel type de paysage sonore. On met en rapport des similitudes.

Mais la véritable difficulté vient en fait de ce qu'on ne sait pas bien parler des phénomènes acoustiques : tout est à définir et en premier lieu le vocabulaire ; on dit d'une salle en bois que son acoustique est chaude, alors qu'on peut obtenir le même résultat avec du béton. Le langage musical s'exprime en notions d'intensité et de ton, pour le reste il emprunte au thermique ou au visuel, ... Il nous manque un outil conceptuel pour parler de son. Le Ministère de l'Environnement, qui a en charge les problèmes sonores, a lancé le "programme GEUS" (Gestion de l'Environnement Urbain Sonore). Dans ce cadre, une série de recherches vont être lancées pour donner des moyens, des outils de réflexion et d'étude. Il faut aujourd'hui avoir le réflexe-son. C'est un problème d'éducation et d'apprentissage des étudiants, des architectes.

Il ne s'agit pas de maîtriser l'ensemble des productions sonores d'un lieu, mais d'intégrer cette dimension dans le processus de conception.





Les 16 et 17 Avril 1992, dans les salons d'un hôtel particulier de la Rue Royale à Lille, les journées étaient articulées autour des lieux communs.

Qu'entend t-on par lieux communs à propos des espaces publics ?

Plusieurs "analystes" ont tenté d'appréhender pour nous ce concept selon plusieurs de ses constituantes : l'histoire, la forme, l'usage, la poésie.

**L'histoire** inscrit l'espace public dans la mémoire collective et fait partie de notre patrimoine culturel. Qu'elle soit conventionnelle ou qu'elle ait un vocabulaire contemporain, **la forme** donne un sens original à l'espace et souligne les fonctions qui lui sont attribuées.

**Poétique et symbolique** conduisent à caractériser l'espace par son impact sur la sensibilité des individus et des groupes.

L'espace public est riche quand il recouvre une infinité d'**usages** potentiels ouvrant librement le champ de l'imaginaire.



Photo C. Sterfulesco

Annecy : effet de voûte : le houppier des platanes couvre la promenade.

# Caroline Stefulesco

*paysagiste*

*Caroline Stefulesco se trouve chargée de la Mission Paysage auprès du Ministère de l'Environnement et travaille actuellement à l'élaboration d'un ouvrage sur l'urbanisme végétal. Elle démontre, à travers sa connaissance du végétal, l'importance de ce dernier comme élément de structure et mémoire de la ville, ainsi que son rôle d'outil privilégié dans la conception d'espaces publics riches et conviviaux.*

**J**e trouve dans ma pratique des échos aux réflexions oniriques et poétiques de Pierre Sansot, dans la façon dont on peut disposer le végétal ou composer la ville avec le végétal. Je partage cette idée d'espace du possible et du fini/indéfini, du projet ou de la forme qui rassure et crée le lieu sans le figer pour que le **citadin** puisse investir ce lieu suivant son humeur, le moment, la floraison, suivant qu'il est seul ou en foule. Mon propos est loin d'être exclusif, et je dirais paradoxalement qu'en me promenant dans Lille, je n'ai pas vu de végétaux et je trouve cela très bien ! En région parisienne la carte écologique marche très bien et pour des raisons de rentabilité électorale on plante de l'arbre à tour de bras, et on se retrouve dans des villes illisibles et encombrées au point qu'on est obligé de couper et de ratatiner ces arbres, d'en faire des bonsaïs. Je prétends qu'il faudrait au moins enlever 4 arbres sur 5 dans les villes françaises.

## L'outil végétal

Je voudrais vous proposer comme premier thème l'outil végétal, pour reprendre le vocabulaire de l'architecture. Je veux m'inscrire en faux contre l'idée que le végétal peut tout résoudre. Le végétal doit être utilisé à bon escient, selon des principes de composition ; il y a des principes, un vocabulaire, des outils qu'il faut savoir utiliser, compte tenu de la spécificité du végétal : sa croissance dans le temps ingérable, et la mobilité dans l'année et les moments des transparences.

Premier principe, **le végétal est un volume**. Il peut générer si on lui donne les possibilités, un volume de 30 ou 40 mètres et une surface au sol de 2 à 300 mètres carrés, ce qui est considérable.

Deuxièmement, **le végétal génère des effets de voûte** et des caractéristiques spatiales qu'on peut analyser en terme d'architecture. Le végétal construit un espace intérieur, il engendre une capacité d'exister et de répondre aux émotions du moment.

Le végétal peut clore des espaces en état de déshérence et définir leur échelle : il induit un **effet de limite**. En même temps, cette limite installe des espaces intérieurs et des niches de rêverie où tout peut arriver.

Suivant les essences choisies, on crée une limite opaque ou transparente.

Le végétal permet également la **mise en scène**. Ce peut être le cadrage de vues par effet de rideau, en guirlande ou en feston, bien connu des photographes et des cinéastes.

Autre effet : la **monumentalité**, par cadrage (entrées de villes), ou par effet d'apparat, plus important encore (cimetières, américains notamment).

L'apparat peut s'opérer sur le plan de ville : le végétal sert alors le prestige du projet urbain (villes conçues sous l'Empire).

Deux autres effets encore : **effet d'accompagnement et effet d'écrin**. Il est très rare qu'un bâtiment ne soit pas accompagné d'une frange de végétation, pour des raisons thermiques à l'origine. Mais au-delà de cette justification, la végétation crée autour de l'habitat un espace intérieur indispensable pour ménager la transition entre l'extérieur et l'intérieur. Une architecture peut être mise en valeur par un écrin végétal.

L'**effet d'ancrage** c'est la façon dont la végétation sur parcelle privée participe du paysage de l'espace public.

Dernier effet : l'**effet de recouvrement**. La volonté de recouvrir les façades par des plantes grimpantes doit être prévue à l'avance, en installant par exemple sur les balcons et jardinières des points d'eau et des drainages. Je vous recommande à cet égard un escalier végétal qui vient d'être installé au CHU de Lille basé sur ce principe du jardinage.

### Le projet végétal

Définir un projet végétal nécessite en premier lieu de garder à l'esprit que la végétation s'imisce partout. Dès que se produit un abandon de la ville, un trou dans le pavé, une fuite quelque part, le végétal colonise de manière dynamique, par les mousses et les lichens, par les plantes qui se glissent dans les interstices, ou à échéance beaucoup plus lente comme le font quelquefois les arbres dans les murs.

Créer un projet végétal consiste aussi à jouer avec la capacité de chaque espèce. Je trouve qu'il faudrait bannir les "végétalisations automatiques" qu'a permis l'informatisation : chaque espèce produit des effets, réagit de manière spécifique. Prenez une perspective végétale à différents moments de son développement dans l'année : en fonction du débourrage, de la couleur et du type de feuillage, des transparences, vous créez des atmosphères différentes, et on peut jouer avec des structures, des architectures différentes.

On réalise ensuite que les végétaux ne sont pas

toujours verts. La période de feuillaison absolue représente environ trois mois de l'année. Le reste de l'année est constitué de transparences. L'outil du projet est un outil de transparences qui doit jouer avec les fonds. Les périodes intermédiaires de toute première floraison, de pré-floraison et les suivantes sont toutes aussi remarquables. De même, la végétation peut donner à une rue une échelle différente en hiver et en été.

Les provençaux ont depuis longtemps remarqué ce que l'ethno-botanique a découvert récemment, à savoir qu'il y a différentes qualités d'ombres. Il y a des arbres sous lesquels il fait bon se tenir et d'autres non. L'ombre des pins est chaude, l'ombre des marronniers est d'une noirceur totale, l'ombre des platanes tamise la lumière et la chaleur en est unanimement appréciée.

Par ailleurs, il existe un nombre d'espèces considérable qu'on ne sait pas utiliser suffisamment pour le projet urbain. Je vous cite l'exemple de Nantes, parce qu'il y a un service d'arboriculture qui fait des expérimentations depuis trente ans sur les espèces dans les rues de la ville. Cela crée des ombres, des architectures, des couleurs sur lesquelles il est possible de jouer.

Autre élément à prendre en considération : la taille. Il y a trois grandes familles de taille :

- la taille en gobelet (une tige, et trois ou quatre brins rabattus régulièrement) dérivée des fruitiers de la vallée du Rhône qui permet de maîtriser la surface au pied,
- la taille palissée, horizontale (dérivée de la taille de la vigne) ou verticale (dérivée du pommier),
- la taille en rideau dérivée du jardin à la française.

Enfin il y a une multitude d'opportunités, d'effets de tapis, de reflets, de lumières, d'événements végétaux, de coups de chance, de bonheurs du jour que le promeneur attentif peut observer s'il en prend le temps.

## L'histoire du projet végétal

Le lieu végétal revêt une telle importance dans la ville que souvent il a orienté la conception de la ville, sa structure, son développement. L'histoire a construit des formes urbaines qui sont dérivées ou influencées directement par les structures végétales ou les concepts du jardin.

On peut s'étonner que des espaces aussi peu sérieux que les jardins aient pu influencer la ville, mais c'est en même temps rassurant, parce que le jardin donne une dimension non rationnelle, non fonctionnelle qui permet à la ville des interstices dans lesquels tout n'est pas programmé.

L'histoire du végétal dans la ville commence au Moyen Age, avec l'arbre unique, lié à un passage, un événement, une fête religieuse. Il se caractérise par un seul élément très présent qui est le lieu des fêtes, de la justice.

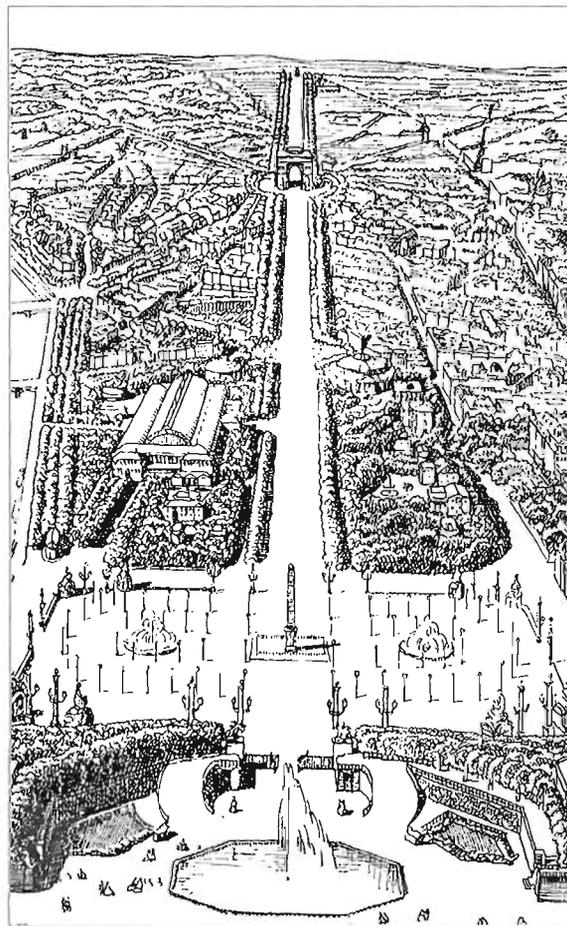
La promenade et l'allée sont des structures végétales qu'on trouve depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. L'allée a devenir ensuite le mail, puis le cours et le lieu important de la sociabilité de la ville jusqu'au XIX<sup>ème</sup>.

**Béziers, allées Paul Riquet** : elles sont aujourd'hui au cœur de la ville. Quatre rangées de platanes, lieu du marché aux fleurs, du marché quotidien, des camelots, des jeux de boules, des cafés. Béziers s'identifie à ses allées. Elles ont été complètement refaites au début du XIX<sup>ème</sup>, sur la base d'allées préexistantes. Elles sont passées, avec le développement de la ville, du statut de limite à celui de structure de ville, puisque celle-ci s'est développée au-delà des allées qui étaient auparavant à l'extérieur. Le végétal peut créer un espace de liaison dans la mesure où il crée un espace transparent avec deux façades, qui va devenir un espace social.

**Aix en Provence** : le cours Mirabeau a été le point de départ du quartier Mazarin et a été l'élément fédérateur de l'ancien et du nouveau. Il jouit d'une notoriété qui contraste avec la médiocrité de son traitement actuel. Il n'est pas digne de son renom et

fait partie des endroits auxquels il faudrait redonner une élégance.

**Port Louis**, bastion proche de Brest : le plan de cette ville a été fait par des militaires, et le plan montre à quel point le végétal était un élément important du projet de la ville dans l'histoire.



L'avenue des Champs-Élysées

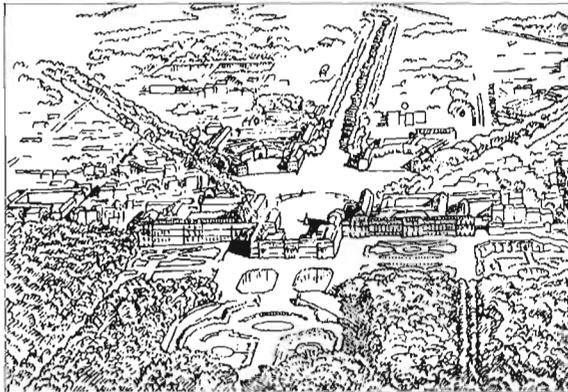
**Le tour de ville** : l'extension urbaine par enveloppement du végétal.

Comme certaines se sont créés leur promenade hors les murs, d'autres se sont dotées d'un tour de ville de promenade. La ville de Sens est la seule à avoir gardé un tour de ville à l'identique de ce qu'il était au XVII<sup>ème</sup>, sans qu'il soit devenu un boulevard à grande vitesse. La ville va bien sûr se développer au-delà de la ceinture de promenade. Celle-ci est restée très simple, très épurée. Il est très rare que de tels endroits n'aient pas été investis par les voitures, les panneaux publicitaires, les bacs, les bancs, les dallages. Le vide de la promenade existe rarement dans les villes.

Au XIX<sup>ème</sup> on a vu se développer un maniérisme hérité du jardin anglais, et là où on avait auparavant quatre lignes d'arbres on a vu s'adjoindre des gazons, des plantations de fleurs, des massifs, des macarons de fleurs, des fioritures, des mosaïques. Tout le fleurissement de ces garnitures date de cette époque.

#### **Le jardin comme base de structure urbaine**

**Le jardin classique** : Lenôtre a ouvert le jardin, il l'a sorti de sa structure pour le mettre en concordance avec le paysage environnant. Les formes du jardin sont transférées à l'environnement. L'avenue des Champs Elysées était à l'origine une allée champêtre. Au XIX<sup>ème</sup> l'espace central s'est élargi, les plantations ont changé, la ville s'est installée, et on a prolongé cette avenue par l'avenue de la



Versailles - la patte d'oie

Grande Armée, jusqu'à l'axe de la Défense, vers Nanterre, toujours en prolongement du Jardin des Tuileries.

**Versailles** : les figures du jardin se reflètent en miroir et les figures en patte d'oie de la ville.

**Toulouse** : un certain Mondrand a dessiné dans la campagne un grand rond avec des allées de promenade. C'était une sorte de préverdissement. Il y avait dans l'esprit de Mondrand que ces allées seraient la structure du nouveau quartier.

**Nîmes** : au XVIII<sup>ème</sup> on a dû réguler les eaux de la Fontaine et étendre la ville, et on a établi un plan magnifique à partir du Jardin de la Fontaine : un grand cours qui rejoint un mail et qui sera la structure de l'extension du nouveau quartier

**Le jardin paysager** : Le Vésinet est la première ville à avoir été conçue sur le concept du jardin. Il s'agissait d'un massif boisé avec des allées de chasse à partir duquel le paysagiste a appliqué sa science du pittoresque : les bosquets, les détours, etc...

**Vichy** : le parc a permis à la ville de se développer. Toute une trame végétale s'accroche sur le Parc de l'Allier.

**Le jardin composite** : Au XIX<sup>ème</sup> le jardin se maniérise. On ne travaille plus sur l'ordonnement, mais sur un vocabulaire plus sophistiqué de massifs, de bosquets et on introduit les espèces exotiques.

Les promenades de Paris par Alphand et Haussmann reprennent le principe du jardin de promenade du XVIII<sup>ème</sup> ; on répartit une grille d'allées de promenade, de parcs et de squares entre les bois de Vincennes et de Boulogne. On remet le boulevard au goût du XIX<sup>ème</sup>, en installant tout le vocabulaire urbain des caniveaux, des canalisations, des trottoirs, des pavés, des grilles d'arbres, etc.... Pour contrebalancer cet aspect très ordonné on introduit de la nature : les squares parisiens. Le mobilier urbain est un mobilier de jardin, dessiné par

des jardiniers. A l'époque d'Alphand, le service des espaces verts avait autorité sur le service de voirie. Ce qui explique qu'on ait pu prévoir des fossés de plantation, qui permettaient véritablement aux végétaux de s'épanouir.

**Les cités-jardins** (Maison blanche à Reims) : le style composite et la promenade où le parc y ont servi d'exemple. A l'échelle populaire, chaque famille voulait avoir son aisance, son jardin, son potager. Ces cités ont fait l'objet d'une composition très élaborée. Le grand tapis vert qui organise toute la cité-jardin est orienté sur la cathédrale de Reims au moins sur un plan symbolique et visuel, pour compenser l'éloignement du centre.

**La Butte rouge à Chatenay-Malabry** : le promoteur de ce lieu a voulu respecter le milieu naturel, et il a conçu un projet architectural et végétal, avec un souci de maîtrise de l'échelle.

**Les espaces verts** (Meaux) : c'est ce que l'on pourrait appeler l'époque corbusienne. Je trouve qu'il y a eu quand même un effort de plantation vigoureux par rapport à certains endroits en état de déshérence absolue. Les gens semblent apprécier ces espaces.

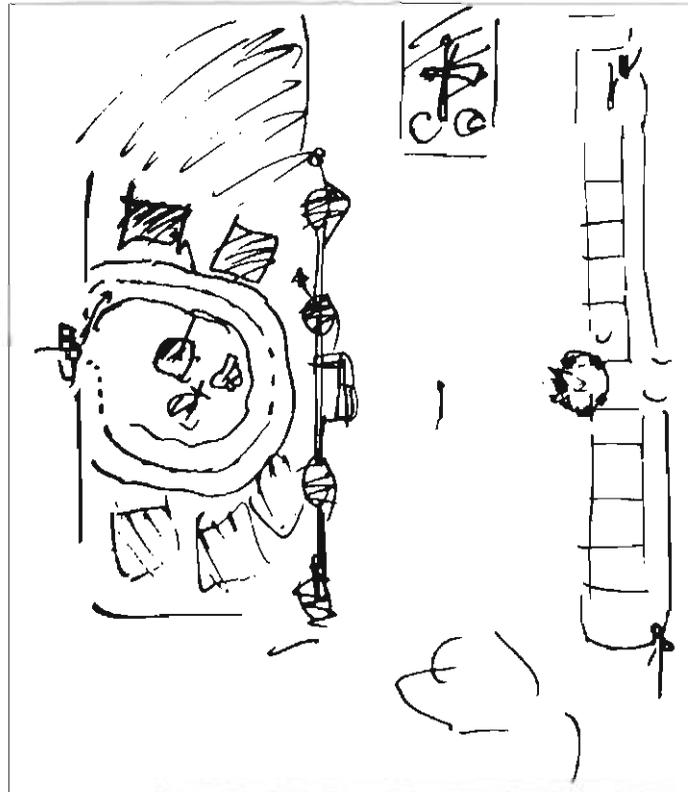
**Les grands équipements contemporains** (Parc de la Courneuve ; ville nouvelle de Créteil) : le projet végétal devient susceptible de fédérer des développements urbains. Ces espaces vont devenir des points forts des futurs quartiers. Ils sont en fait l'application des concepts des années 50 qui voulaient installer l'espace vert au cœur de la ville. A Créteil, l'idée est poussée à son terme, puisque la base de loisirs est située au pied de la préfecture.

Autre registre : **les ZAC**, concept difficile à maîtriser. **Lusigny par Chemetov** : on a conçu des espaces identifiables, l'échelle est bien maîtrisée, et la végétalisation initiale a été très importante, au point qu'à présent il est nécessaire de la dédensifier, mais au moins pendant les dix premières années, le paysage était intéressant.

**La Grande Motte** : c'est une création de ville très

intéressante, même si on peut ne pas partager les choix architecturaux de façades un peu baroques. Toute la ville de vacances s'est développée avec des quartiers de maisons individuelles, des logements collectifs, des campings, des espaces de loisirs, des cheminements remodelés régulièrement et aujourd'hui le résultat est remarquable, surtout quand on sait qu'on est parti d'un marécage.

Pour conclure je vous propose le grand projet de **Barcelone** et sa multiplication de places qui sont une synthèse de jardins de mails et de places ouvertes, des esplanades équipées de gradins, des différences de niveaux. C'est un traitement extrêmement fédérateur pour la réorganisation des quartiers.



Croquis de la Place Rouge - Pierre Saddy.

## Pierre Saady

architecte

**L**a gestion des espaces publics est un énorme programme. Rien que sur Paris, certains espaces verts sont gérés par la Ville, l'Etat, l'Assistance publique, le Sénat comme le Jardin du Luxembourg. Les fleurs du Luxembourg sont celles du jardinier du Sénat.

**Au titre de la COREPHAE, nous pouvons classer, des lieux au titre de leur mémoire. Ainsi, nous avons essayé de protéger un certain nombre de droits de passage,** au milieu des constructions publiques, comme le passage de la Sorbonne. Les gens ont perdu l'idée du droit qui est lié à ces passages.

Voici un croquis de la **Place Rouge à Moscou**. Ayant souvent discuté avec des architectes russes et le directeur du Plan, j'ai peur que des qualités très fortes qui existaient auparavant disparaissent aujourd'hui avec la libéralisation, même si je suis conscient de l'asservissement des intellectuels et de toutes sortes de catégories de la population sous le régime précédent. La Place Rouge reflète une forme de civisme, indépendant de l'idée politique. Les rapports quotidiens entre la police et les habitants sont plus urbains qu'en France.

La Place Rouge est une toute petite place, beaucoup plus petite que la Concorde.

*Architecte et urbaniste, Pierre Saady a eu l'occasion au cours de sa vie professionnelle d'avoir une production architecturale en Afrique, au Liban et au Koweït.*

*Par ailleurs, il fait partie de la COREPHAE d'Ile de France (Commission Régionale du Patrimoine Historique et Archéologique), commission consultative pour laquelle il passe du temps à classer lieux et monuments, et tente de préserver encore quelques éléments urbains remarquables.*

A côté du Kremlin où se trouvent toutes les organisations de l'Etat, se situe la partie historique avec des églises parfaitement entretenues. On vous demande d'y enlever votre chapeau.

A un endroit se trouve une ligne de démarcation à ne pas dépasser. J'étais avec un groupe de Français qui évidemment a tenté de la franchir. Quelqu'un est venu nous faire simplement signe de respecter cette limite.

Une porte monumentale a été enlevée devant le Goum, parce qu'on a voulu garder le statut de la place, et on y a installé un poste d'observation. Un jour j'ai voulu y faire des photos. Je n'avais pas de pied et j'ai pu m'allonger sur la Place Rouge à une heure du matin, personne ne m'a dérangé.

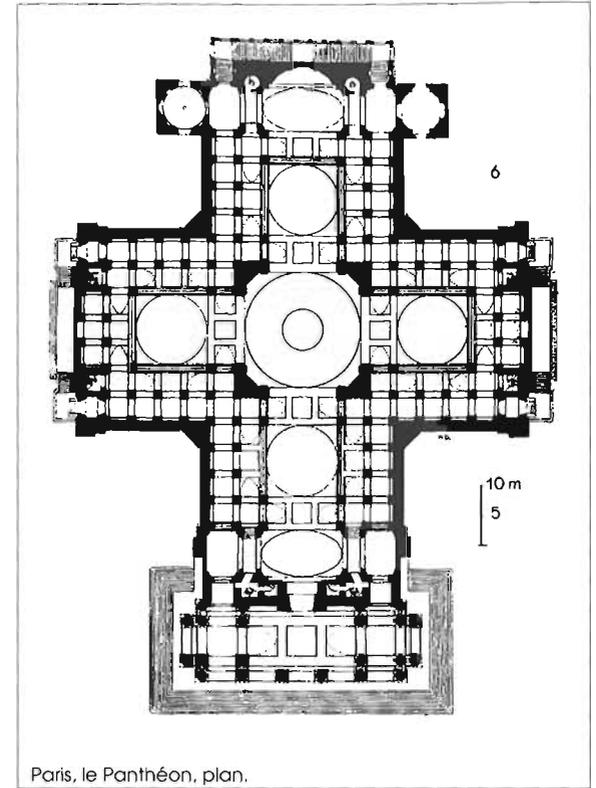
**La gestion des espaces publics passe par un effort de vrai civisme.** L'université de Villetaneuse qui est ouverte au public pose par exemple des problèmes de voisinage, on est parfois obligé d'y rentrer ou d'en sortir accompagné, parce qu'on refuse de mettre un grillage entre le domaine public à caractère particulier de l'université et le reste du domaine public.

Voici maintenant des exemples de constructions architecturales monumentales, qui lorsqu'elles ont été bâties représentaient l'image d'une institution selon plusieurs niveaux de significations. Aujourd'hui on peut encore les admirer, même si elles sont défonctionnalisées.

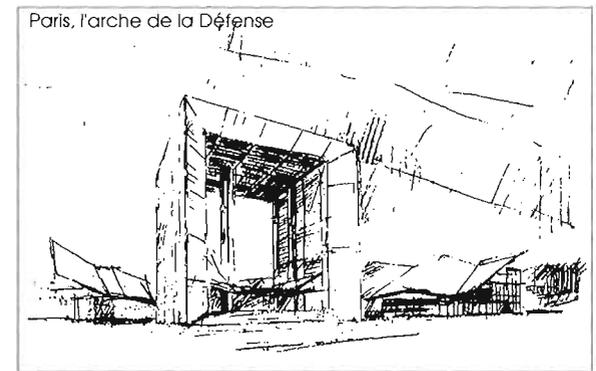
Voici un portique à *l'entrée de l'université de Moscou*. A la fin du XVIII<sup>ème</sup> on lui a reproché son absence de fonctionnalité parce qu'on ne peut s'y mettre à l'abri, comme c'est le cas à Notre Dame de Lorette à Paris. Ces portiques ont simplement pour rôle la représentation de l'institution qu'ils incarnent.

Voici le *portique du Panthéon*, ancienne église Sainte Geneviève, créée selon un vœu du roi pour abriter la chasse de Sainte Geneviève, patronne de Paris. Chaque année et dans des occasions particulières comme les famines, le peuple de Paris, le Parlement, les échevins, les corporations auraient dû monter par la rue de la Montagne Sainte Geneviève, où ils auraient été accueillis par les chanoines sous ce portique. Il est très large, sans point d'appui. Tout le plafond est armé de fer, car on ne pouvait pas faire de voûte et il a fallu accomplir un effort technique formidable. On continue à admirer le bâtiment parce que l'architecte lui a donné un plus.

*L'arche de la Défense* : il s'y est passé quelque chose de curieux. La dalle était prévue pour recevoir des manifestations diverses. D'après les premiers dessins j'avais pensé que l'ascenceur extérieur paraîtrait plus lourd que le voile tendu entre les deux pieds de l'arche. Or, au contraire les nuages textiles sont devenus très solides pour résister à un vent formidable. De plus des chicanes en verre ont été installées à l'arrière pour couper du vent. On s'aperçoit finalement que les spectacles ne s'organisent plus maintenant sur cette dalle, mais en dessous. Ces étapes me paraissent donc intéressantes pour signifier l'évolution d'un espace en fonction de son appropriation par l'emploi qui en est fait.



Paris, le Panthéon, plan.



Paris, l'arche de la Défense

Peut-être aurait-on pu s'en rendre compte plus tôt.

**L'académie de chirurgie**, l'ancienne faculté de médecine devenue université René Descartes : on a créé un parking et on a traité le parvis devant la faculté. A l'époque il n'y avait pas à la mairie de Paris d'architectes spécialisés dans l'aménagement des places, comme c'est le cas aujourd'hui. Au XVIII<sup>ème</sup> on aurait fait passer la rue au ras de la colonnade et le parvis aurait été de l'autre côté. La rue serait un élément de la façade. En face, les gens se placeraient avec du recul, sur des bancs, adossés à un mur.

**L'Eglise des Roumains** à Paris : les Roumains se retrouvent à la sortie de l'église, le parvis fonctionne comme un vrai parvis. Il est dommage qu'on n'ait pas été jusqu'au bout, et qu'on n'ait pas condamné une rue en impasse. Mais tous les détails sont soignés, ils font partie du répertoire parisien.

**LeThéâtre de l'Odéon** : sur un terrain appartenant au prince de Condé, le quartier s'est organisé pour la première fois autour d'un équipement civil de théâtre. Sous ces portiques, était installée auparavant une librairie, à l'origine de Flammarion. Aujourd'hui, sans librairie, ces portiques sont tout à fait morts et à la limite il vaudrait peut-être mieux les fermer.

**Le Palais de l'Institut**, le collège de Mazarin. Les quais n'étaient pas utilisés à l'origine puisqu'ils ne l'ont été que sous Napoléon. Les pavillons arrivaient contre le quai. Jusqu'à la guerre 14 on prévoyait de démolir les pavillons et de créer des passages avec des librairies d'architecture et de science. Dans les années 50 on a rebouché ces passages qu'on pourrait aujourd'hui restituer à l'espace public, pour redonner leur place aux piétons. Il reste un passage qui est le reste d'un droit de passage de la rue de Seine, absolument pas traité architecturalement.

**Fin de la rue de Rivoli et début de la rue St Antoine.** On crée des portiques sous les bâtiments, parce que les rues sont trop étroites. Il se crée un

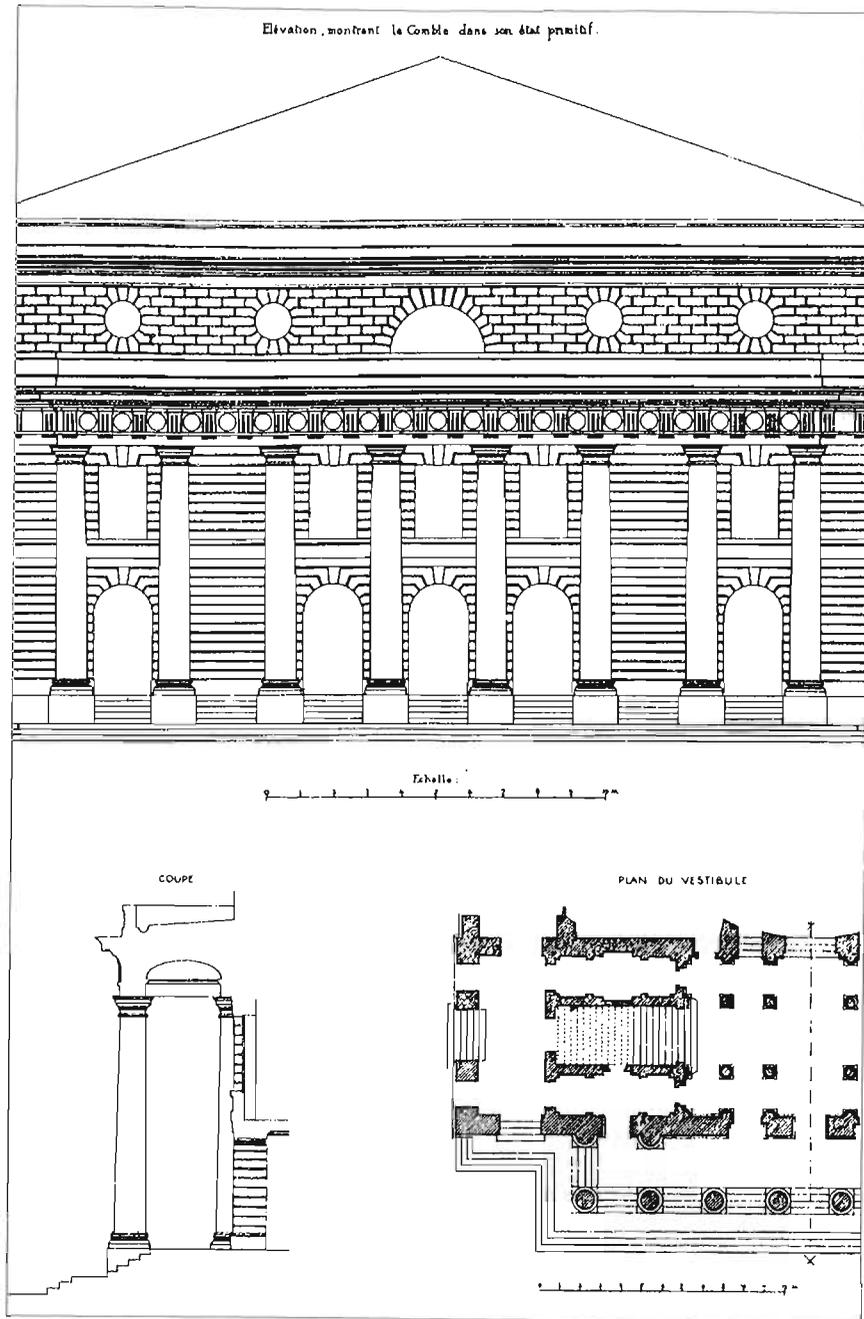
problème parce que ces portiques ne peuvent être simplement des rez-de-chaussée vidés. Ils deviennent ici des annexes, par exemple: des garages à vélos.

**La Place St Michel.** Voici un ancien passage et à côté un nouveau. On arrive place St Michel par une petite rue. Pour intégrer cette rue à la place on a traité la façade architecturalement, comme on l'a fait beaucoup durant la renaissance italienne, et on incorpore la rue. Ici la différence de niveau a conduit à aménager un passage. De l'autre côté, un cinéma a été reconstruit. On a créé un sas où sont installées des boutiques. C'est assez mal traité et souvent fermé, car on n'a pas délimité un espace qu'on puisse traverser sans déranger les dîneurs. Même la signalétique ne permet pas de distinguer l'espace commerçant du cinéma.

**La Sorbonne** par Lemercier architecte de Richelieu. En 1900 on y a construit un bâtiment de l'autre côté. Voici le reste d'un ancien droit de passage, qui a été traité architecturalement. Il traverse tout le bâtiment et on ressort de l'autre côté. Les habitants du quartier n'ont jamais revendiqué leur droit de passage, lorsqu'il est fermé le dimanche par exemple. De fait c'est un endroit qui appartient à la Sorbonne puisque c'est elle qui l'entretient. Mais c'est un lieu qui permet de relier quartiers et zones commerçantes, ...

**L'Hôtel des Archives** : Pour accéder au quartier du Marais, les habitants devaient emprunter la porte d'entrée latérale de l'hotel, longer sa façade et sortir à l'opposé. Le pavage de cette traversée, qui désignait un droit de passage, vient d'être classé.

**La Gare Saint Lazare** : les voyageurs qui arrivaient des Etats Unis recevaient un traitement particulier. Ils descendaient à l'hôtel Terminus de la gare et arrivaient sur la mezzanine du grand salon. Cette galerie ne trouvait plus son usage et a failli être détruite. En 76 elle a été classée et ses propriétaires



Paris, le Péristyle du théâtre de l'Odéon.

s'en servent comme image de marque sur leurs dépliant.

**L'Ecole polytechnique** : la grande cour où avaient lieu les revues militaires. On a changé l'ordonnance du jardin en lui adjoignant un bassin. On entre par une entrée particulière de construction récente et on sort par une entrée qui est une très bonne utilisation d'un bâtiment de fond de jardin avec des colonnes.

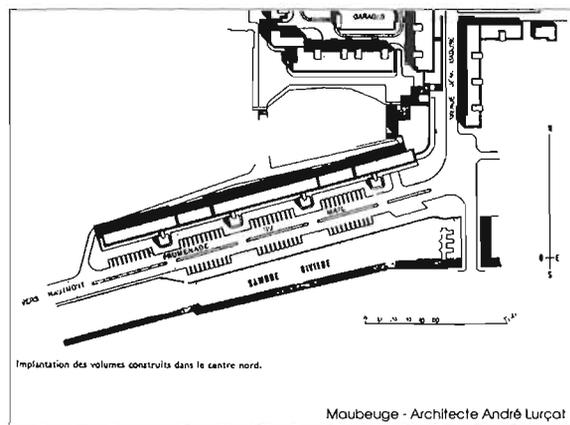
**La Rue de Paradis** : Les marchands de porcelaine et de cristaux s'y sont regroupés dans une cité privée. Les espaces à la fois publics et privés forment une liaison très utilisée entre ce quartier et l'hôpital Saint Lazare, situé juste derrière. On arrive dans une rue du XIX<sup>ème</sup> très homogène et très bien protégée. L'entrée complètement neutre, ne reflète cependant pas la qualité de l'activité qui s'y déroule.

**La Faculté des sciences** : on entre par une sorte de pont dans une cour, avec une colonnade assez bien traitée. Un certain nombre d'activités se sont installées récemment. Mais on n'a pas du tout traité le rapport avec la rue des Ecoles. Il existe un rapport avec l'autre voie devant laquelle ont été préservés des arbres et sous laquelle sont installés des dépôts et des parkings. Il y a matière à un concours pour se réapproprier cet espace, redonner leur place à des immeubles d'activités, des commerces, des échoppes d'artisans, retraiter cela différemment d'un socle de pyramide aztèque.

**Maubeuge** : l'immeuble le long de la Sambre est une très belle réussite architecturale. Cette ville fonctionne très bien. Le rapport des voitures et des parkings avec le bâtiment est remarquable. C'est une façade monumentale, l'architecte ne rejette pas les voitures derrière, et pourtant elles ne gênent pas. En épi se sont installés des cafés, les portes d'entrée des immeubles comportent un petit signe, et la différence de niveaux est matérialisée par les escaliers qui permettent d'aller aux voitures.

**Polytechnicum de l'Institut catholique de Cergy-Pontoise** : architectes Pino Ruhlmann et Arnaud Fougerat de Lavergnol. On entre par un hall transparent et on arrive dans une grande rue transversale. De l'autre côté on accède à une voie accessible par le métro. Cette rue est marquée par ce système aérien qui reçoit les conduites de climatisation et de conditionnement. Elles ont une raison fonctionnelle, et en même temps plusieurs niveaux de signification. Ici, la rue est un lieu où l'on passe, mais aussi le réceptacle des installations techniques.

**Tarascon** : Nous terminerons par un très bel exemple de reconstruction, le Grand Mas de Pierre Vago. Voici un cas de place intelligente, réussie architecturalement et sociologiquement, même si les habitants ne l'aiment pas pour des raisons formelles. L'immeuble est orienté est-ouest. Au sud est placé un portique, au nord la façade est traitée différemment parce qu'on sait que le côté à l'ombre attire moins de public. Le mobilier urbain a été dessiné par l'architecte. Le bâtiment se termine par une salle des fêtes en bordure du Rhône.





## Dominique Mons

*géographe*

*Géographe de formation et professeur à l'École d'Architecture de Villeneuve d'Ascq, Dominique Mons consacre ses recherches depuis plusieurs années à l'analyse approfondie du patrimoine architectural et de l'évolution urbaine dans la région Nord Pas-de-Calais.*

*Parmi ses dernières publications, on note la Mémoire de l'habitat du Nord Pas-de-Calais dans la collection Urbanisme et Architecture., ou à paraître chez Hachette, le guide des jardins du Nord Pas-de-Calais.*

**J** ai choisi de parler de lieux tellement communs que vous les connaissez tous par cœur. Je vais vous présenter trois places lilloises qui fonctionnent de manières tout à fait différentes : la place du Général de Gaulle, la place du Théâtre et la Place Rihour.

Peut-être y a-t-il des raisons historiques. Pourquoi dans le cadre de réaménagements, n'a-t-on pas utilisé des procédures identiques pour traiter ces places qui communiquent entre elles ?

La **grand'place** est très investie historiquement. Depuis longtemps on essaye de démontrer que cette place est un haut-lieu de l'espace historique de Lille ; c'est la raison de ce pavement médiéval, de la restauration de la Vieille Bourse, de la transformation du Grand Garde et de la requalification d'un habitat de maisons de ville en se référant à la fin du XVII<sup>ème</sup>. On essaie de requalifier l'espace par l'histoire, par certains éléments historiques et symboliques comme la colonne de la Déesse et par un usage extrêmement public et populaire, même si l'espace qui borde la place est rarement monumental.

La **place du Théâtre**, elle, n'est pas du tout investie au niveau symbolique et historique. La Vieille Bourse fait partie de la Grand'Place et pas de la place du Théâtre. Par contre cette place est monumentale par deux éléments arrivés au début du XX<sup>ème</sup> : l'Opéra et

la Nouvelle Bourse. Ce sont eux qui donnent un statut à cette place. La circulation y a été privilégiée. On a essayé de ménager des espaces qui ne sont absolument pas utilisés par les usagers. On a libéré un espace devant la Vieille Bourse, qui ne permet pas le recul, comme on le signalait précédemment. La surface reste circulatoire malgré la volonté de la municipalité.

La **place Rihour** est un autre ensemble. Elle pose un problème parce qu'au départ ce n'était pas une place, ce n'est pas un espace homogène. La place du Palais correspond à l'ancienne place du parvis du Palais Rihour. L'aménagement consécutif à l'arrivée du métro fonctionne bien, mais cet espace vit indépendamment du reste du lieu. Le parvis du monument aux morts fonctionne différemment même s'il ne devrait pas être piétiné. Derrière se situe un parking et un élément du Palais Rihour, devant, un espace en cours d'aménagement, avec un passage vers les rues piétonnes. Le caractère très récent de cette place explique la non stabilité de ses usages.

### La Grand'Place

La Grand'Place est à l'origine de Lille, un lieu de marché qui se trouve à l'extérieur de la ville fortifiée et correspond au faubourg médiéval traditionnel où se tient le commerce. A la fin du XI<sup>ème</sup> elle est englobée dans la ville.

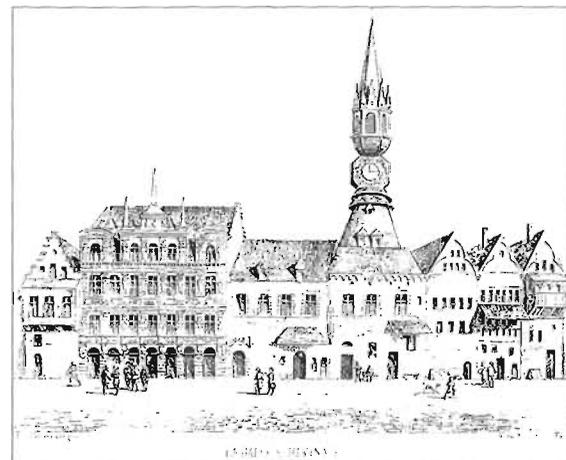


C'est la plus grande place de Lille jusqu'en 1858. Les constructions qui paraissent disséminées au hasard correspondent à des usages différents : la chapelle de Notre Dame des Ardents, le pilori, le conseil des changes et le Beaugard.

Sur le plan de Lille en 1580, on retrouve la densité du bâti sur l'ensemble de la ville fortifiée, et la grand place, entourée de bâtiments importants comme l'église St Etienne qui brûlera en 1792. Elle faisait partie de la place même si on ne la voyait pas puisqu'elle était enserrée au-milieu de maisons d'habitations comme toutes les églises jusqu'au XIX<sup>ème</sup>.

Autre bâtiment important : **la halle échevinale**, à l'emplacement de la rue Faidherbe, constituée d'un

petit beffroi et de plusieurs bâtiments, jusqu'en 1580 où la nouvelle halle échevinale est érigée. Cette municipalité va fonctionner jusqu'en 1664, date à laquelle elle gagne le Palais Rihour. Des bâtiments institutionnels importants, et les prisons qui se situent sur la petite place à l'emplacement de la nouvelle chambre de commerce vont partir en même temps que l'échevinage sur la rive sud du Palais Rihour. Petit à petit, la Grand'Place va se spécialiser dans le commerce, avec les boucheries qui vont être reprises pour former le Grand Garde. Derrière l'échevinage se trouvent la place du Vieux marché aux poulets, la place du marché aux poissons, et le marché aux fromages, sur l'emplacement de la rue de la Bourse. Cette orientation va continuer avec la construction de la Vieille Bourse en 1653. Le développement de la Bourse de commerce au début du XX<sup>ème</sup> perpétue la tradition d'implantation du commerce dans le centre de Lille.



La Grand'Place est le lieu symbolique de la ville malgré une architecture assez médiocre.

**La rue Esquermoise** est l'une des plus anciennes de Lille. Le rythme et l'ordonnement en a été fixé

par des édits municipaux : l'échevinage a influencé l'unité de l'architecture par la réglementation. On peut le vérifier rue Le Pelletier, rue Rihour et rue Neuve, créée au XV<sup>ème</sup> pour permettre une circulation plus facile rue de Paris. La rue Nationale est une percée de 1870, pour laquelle on a dû raser beaucoup d'immeubles pour en construire d'autres plus importants, reprenant des éléments du langage lillois.

Le bâtiment au coin de la rue Nationale et de la rue Esquermoise est significatif d'un état d'esprit. C'était un immeuble de type Haussmannien conçu en même temps que la rue Nationale. Il a été démoli et malgré la pression foncière on a dessiné un immeuble plus bas correspondant au style de la rue Esquermoise. Le XIX<sup>ème</sup> est renié et on se réapproprie le XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> comme étant les siècles de références pour l'architecture. On peut s'interroger sur le sens de certaines réglementations visant à privilégier tel siècle plutôt qu'un autre dans la symbolique de la ville, car bien évidemment ce sont des modes.

Parlons un instant de **la statue de la Déesse** : elle représente Mme Bigo-Danel, la femme du maire de 1445, sculptée par Bras. Elle a été déplacée plusieurs fois. Elle a été d'abord érigée place du Palais devant l'hôtel de ville, palais Rihour. On a inauguré la première pierre de cette colonne en 1843, au moment où l'hôtel de ville paraissait le centre symbolique de la ville. On l'a déplacée en 1845 sur la Grand'Place et on en a fini la construction ; en quelques années la Grand'Place est devenue l'élément primordial au détriment de la place du Palais. Selon les moments, tel espace se développe plutôt que tel autre, selon les intérêts.

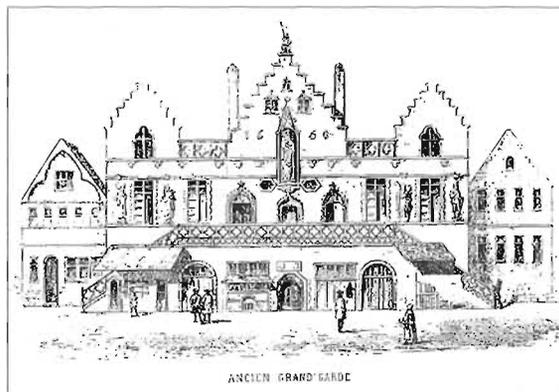
Autre élément du XIX<sup>ème</sup>, **la voûte**. En 1792 l'incendie de l'église Saint-Etienne crée un espace à remplir. La voûte est censée amener sur ce nouvel espace mais reste un cul-de-sac malgré les efforts successifs pour redonner un sens à ce passage,

parce qu'il ne débouche sur rien.

Sur la façade nord de la Vieille Bourse, on peut se demander pourquoi la restauration des maisons de ville du XVII<sup>ème</sup> est beaucoup plus lente et difficile que sur la façade opposée. Il y a toujours eu une différence d'usage entre ces deux façades : grands cafés contre "bouibouis", et maintenant Furet Fnac contre restaurants.

Au coin de la rue Rihour, on trouve des façades de 1687 dites de type **Anselme Carpentier**, architecte municipal du XVII<sup>ème</sup>. Ensuite ces maisons vont être surélevées de deux ou trois étages pour des besoins de densification économique. Actuellement on revient à l'aspect précédent avec le retour aux règlements de construction de l'époque : grès en bas, pierre et brique aux étages. On restitue une idée d'un décor urbain constitué de maisons de ville non monumentales qui deviennent un modèle par leur répétitivité. C'est une caractéristique de Lille : il n'y a pas d'espace monumental, mais un espace homogène. Tout le centre ville a été fait de cette façon. Là où l'on a rompu avec cette tradition on a rompu aussi avec un usage.

**Le Grand Garde** a subi beaucoup de transformations depuis le XVI<sup>ème</sup> et les Grandes



Bougeries qui présentaient une façade assez monumentale. En 1717 on construit cette façade française mais on respecte le grès dans les soubassements et la pierre. Au XIX<sup>ème</sup> on pense en faire un théâtre mais finalement le bâtiment redevient une halle marchande qu'on traverse par le bas. C'est ensuite devenu une halle de sports jusqu'à la dernière destination en date : le théâtre d'aujourd'hui.

L'escalier donnait dans un premier temps sur la grand'place. Vers 1860, lors du réaménagement du centre, à cause de la percée de la rue Faidherbe et du trafic des tramways, on a agrandi la rue des Manneliers, et on a inversé le sens des escaliers. Dernièrement on vient de remettre les escaliers dans le sens d'origine, puisqu'en l'occurrence la Grand'Place vient de retrouver son usage piétonnier.

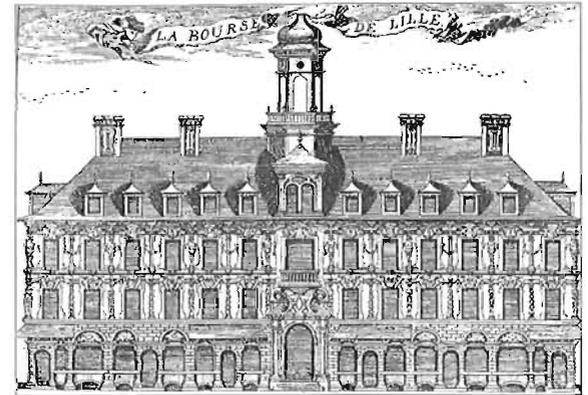
**La Vieille Bourse** est un bâtiment construit en 1653 par Julien Destrées, architecte municipal. Il a servi d'exemple et de modèle à l'architecture civile lilloise. C'est notre monument municipal, composé de 24 maisons individuelles vendues à des propriétaires particuliers avec des règles très strictes de la part de l'architecte. La bourse se tient à l'intérieur dans une cour à arcades selon la tradition des lieux boursiers instituée par la bourse d'Anvers un siècle plus tôt. On y accède par quatre côtés et tout le monde peut y accéder aux heures d'ouverture. Aujourd'hui cette tradition d'ouverture et de circulation est entretenue par la présence des fleuristes et des bouquinistes. Les quatre entrées sont traitées différemment, de manière monumentale et marquent le rôle de l'édifice.

A partir de 1624 est édité un catalogue des matériaux à utiliser, et des sculptures proposées par les faiseurs d'images qui offrent leurs services de maison à maison.

Au coin de la Grand'Place, une grande marque de

maroquinerie occupe maintenant un bâtiment reconstruit par Cordonnier architecte du Théâtre et de la Nouvelle Bourse vers 1911. Celui-ci a essayé de reprendre les décors de façade, qui s'intègre très bien aux façades plus anciennes malgré une différence de dimensions parcellaires. En l'occurrence on vérifie ici le rôle positif de certains architectes dans l'image globale de la ville.

La Grand place est toujours le lieu de représentation depuis le XVII<sup>ème</sup>. On aménage sur la place des lieux de fêtes, des cirques, on y fait passer ou démarrer



les processions. Mais il est curieux de constater que tous les guides du XIX<sup>ème</sup> font débiter les visites de Lille de la place du Palais et non de la Grand'Place. Pendant cette période, le centre est l'hôtel de ville, ce qui n'est plus concevable aujourd'hui avec son décentrage.

Au-milieu du XIX<sup>ème</sup> la Grand'Place perd un peu de son rôle commercial pour devenir d'avantage un lieu de représentations militaires. Elle devient la place de la Garde. Le relais sera pris ensuite avec la place de la République.

Après les bombardements de 1792, un certain nombre de propositions de réaménagement sont

faites, et notamment les projets utopiques de François Verly. On touche là aux limites de ce que pouvait admettre la modernité de l'époque puisque ces projets ne sont pas acceptés.

### Place de l'Opéra

Lille est une ville très pauvre en monuments comparée à d'autres grandes cités du nord comme Anvers, par exemple. Mais cela est dû aux enchaînements de maisons individuelles caractéristiques de l'architecture lilloise tels qu'on peut les voir à l'entrée de la rue Grande Chaussée et de la rue Lepelletier. L'immeuble de Beau-Regard, à côté de la Vieille Bourse, datant de 1687, en est une autre forme d'illustration : l'ensemble de maisons individuelles forme une façade monumentale. Il est curieux de constater que ce souci de façade ne se soit ressenti que sur la "Petite place", et pas sur la Grand'Place.

**L'Opéra** a pris la place d'une petite place où était située la Chapelle des Ardents et tout un quartier commerçant.

Le premier théâtre était installé au sein du Palais Rihour. Il fut plusieurs fois victime d'incendies, en 1700 et 1746. Sa création par Lequeux au centre de la place suscite de nombreuses critiques, de crainte de voir la fonction commerciale du centre ville repoussée.

Ce théâtre assez monumental permet de créer un parvis, en face de l'ancienne halle échevinale

1903 : le théâtre est détruit par un incendie et toute la structure de la petite place est désarticulée. Le nouvel opéra de Cordonnier se construira en gagnant du terrain sur l'habitat. C'est une nouvelle vision de l'urbanisme. En parallèle le même architecte (Cordonnier) construit la Nouvelle Bourse autour de la percée du boulevard Carnot qui doit permettre le passage du tramway électrique vers Roubaix et

Tourcoing. Lille, Roubaix et Tourcoing se constituent en une seule agglomération. La petite place perd sa fonction de rassemblement et devient un point de jonction. C'est le passage de l'urbanité à l'urbanisme.

La percée de **la rue Faïdherbe** date de 1870 et marque le début du cycle de transformations de cette place. Petit à petit, elle perd son statut de rencontres pour devenir un lieu de circulation.

La percée de la rue Faïdherbe est quant à elle un véritable projet municipal, et correspond à la volonté de créer un espace public, et à une stratégie d'extension de la ville prolongée également rue Nationale.

C'est la seule avenue lilloise conçue sur le modèle parisien : elle est bordée d'immeubles de rapport, moins hauts néanmoins que le modèle parisien (4 niveaux seulement) et offrant à chacune de ses extrémités une perspective monumentale. Elle sera terminée à l'orée de la première guerre mondiale, au cours de laquelle elle sera démolie, et reconstruite en 1920-25.

Ce nouveau type d'espace public apparaît simultanément dans plusieurs villes du nord, et démarrera difficilement, (cf le cas du Boulevard Anspach à Bruxelles). En fait, la rue Faïdherbe ne parviendra pas à prendre l'ampleur qui lui était destinée ; cela tient sans doute aux racines de l'urbanisme des villes du nord : on investit davantage dans des rues étroites et dans l'habitat individuel.

Les Galeries de l'opéra, actuellement fermées correspondent à l'ancien casino auquel a succédé l'ancien cinéma Ritz. Ce bâtiment rappelle la présence de nombreux lieux de plaisir : grandes brasseries, cafés concert, kursaal, théâtres de marionnettes. Tout cela a perdu son usage au fil du temps selon les nouvelles modes de récréation.

## Place Rihour

L'un des rares monuments véritablement historiques de Lille est complètement masqué : ***l'ancienne chapelle du Palais Rihour*** (1453), résidence des ducs de Bourgogne dont il reste la chapelle plus l'escalier ducal appliqué sur la façade. On ne voit ce bâtiment que quand on traverse la place. Le Palais se situait au départ à l'extérieur de la ville, contre les remparts du XIV<sup>ème</sup> avec une façade urbaine. C'était plus une très grosse maison bourgeoise qu'un palais. De l'autre côté, la façade donnait sur la campagne. La porte d'entrée était une porte fortifiée. On entrait en ville par la porte du Palais qui a subsisté jusqu'en 1852.

Toutes les façades de la place du Palais, de la rue de la Vieille Comédie et de la rue Rihour vont être travaillées selon la technique dite d'Anselme Carpentier.

Au début du XVIII<sup>ème</sup>, Julien Destrées va règlementer toute la construction de la rue du Palais. Les parcelles vendues à des propriétaires privés devront respecter un mode d'alignement et une architecture urbaine. L'homogénéité de cette rue va demeurer jusqu'en 1950, date à laquelle on va démolir un grand nombre de ces maisons. Il n'en reste plus aujourd'hui.

Revu et corrigé au XIX<sup>ème</sup> par Benvignat, le Palais Rihour est un édifice extrêmement monumental bâti sur les fondations de l'ancien palais, enclavé dans la ville ancienne. L'architecte reprend l'idée de la cour de l'ancien palais qu'on peut traverser et dans laquelle on organise des représentations. Le nouvel hôtel de ville est complètement traversant, il est en particulier traversé par les tramways : la place Rihour a toujours été un endroit qu'on traverse.

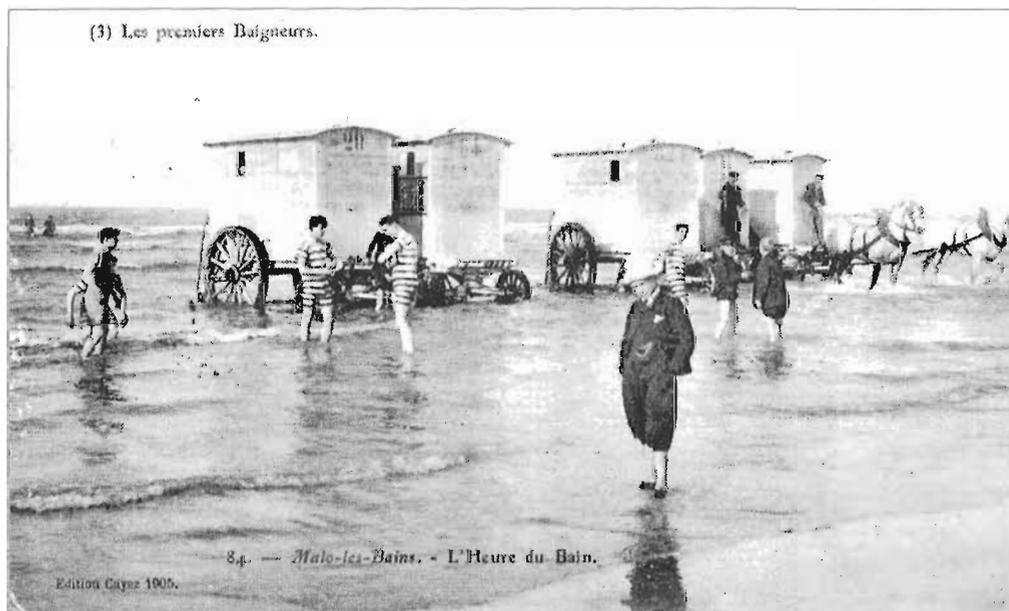
Actuellement, on ne voit plus qu'un morceau de chapelle dominé par le monument aux morts, que

l'architecte avait prévu démontable, et qui ne s'appuie pas sur la chapelle mais sur un ancien mur. Dans les années 50 on a créé un contournement de cette place. Il a été fait obligation de construire avec de grands toits en ardoise, une architecture assez haute et des verticales accentuées. Ce sont les bâtiments du Crédit du Nord et du Printemps, hors d'échelle avec l'architecture d'origine, étouffant la chapelle alors que la réglementation avait été prévue pour la mettre en valeur. On continue à bâtir à la même hauteur pour des raisons de pression foncière, mais on ne sait toujours pas comment gérer cette place.

Le traitement de la station de métro a permis de créer un lieu de rencontres, et en touchant à nouveau à cette place, on risque à nouveau de supprimer cette fonction acquise depuis une dizaine d'années.

Cette place est par ailleurs un exemple étonnant de non-maîtrise du vocabulaire urbain : dallages, asphaltes, éclairages, bornes,... cette trop grande diversité contribue encore à l'illisibilité du lieu.





## Pierre Sansot

*philosophe et sociologue*

Je démarrerai à partir d'une anecdote sur laquelle je vous invite à réfléchir : elle se passe à Lacanau où chaque année j'observe. J'ai travaillé sur les lieux communs que vous, vous appelez les espaces publics. Je préfère parler de lieu commun, parce que c'est la manière dont on considère le privé qui détermine le public et non le contraire. La salle commune c'est très important. Certains prétendent qu'il n'existe plus d'espace commun, mais il n'y a plus de salle commune dans les appartements, au sens fort du terme, comme on la connaissait dans les fermes ou dans les cités ouvrières, avec son odeur de soupe mijotée.

J'allume des contre-feux, je prends des précautions. Je ne veux pas vous brutaliser, mais je suis obligé d'aller à contre-courant.

Je crois aussi que le non-dit fait partie des relations sociales et que parfois en mettant en avant ce qui est sous-entendu on en perd la richesse. Il y a toujours une part de non-dit. On ne connaît pas tous les aboutissants d'une œuvre d'art, d'une ville. Il reste une part d'énigme. Je sais que vous êtes tentés par la maîtrise, c'est bien normal. Mais il est difficile de réunir la maîtrise des choses et l'étincelle qui en est la qualité complémentaire, dans une zone où la maîtrise ne peut pas s'exercer.

On jette quelque chose dans le monde et on souhaite que les rebonds deviennent autre chose. Ce qui

*Pierre Sansot enseigne à l'université de Montpellier. C'est à partir d'une observation fine et sensible des comportements humains et sociaux dans leur environnement quotidien qu'il réussit à nous faire saisir l'esprit des lieux, leur poésie et l'identité qu'ils peuvent revêtir par la simple valeur émotiennelle que nous leur portons.*

*A travers des enquêtes, ses publications (la poésie de la ville, variations paysagères, ...), il s'attache à comprendre où doit s'arrêter le rôle du concepteur d'espaces publics pour laisser faire la nature... humaine.*

serait dommage c'est qu'il n'y ait pas de rebond. Il faut un temps, un certain âge pour comprendre que les choses s'éclairent les unes après les autres pas d'un seul moment, d'un seul jet, d'une seule conversation. Je vous incite à partir frustrés.

Chaque année donc, à Lacanau je vois la mère de famille qui arrive avec sa marmaille : 4 ou 5 enfants qui ne sont pas forcément tous les siens. Le vent est fort, le sable pique. Les enfants n'attendent même pas d'être rassurés. Ils se déshabillent et se jettent à l'eau, alors que la mer est dangereuse. Ils se précipitent vers la colère de l'eau, non point pour défouler leur agressivité mais parce qu'ils sentent que sa colère est bonne. La mère les frictionne, les gosses se mettent dans un trou et observent les autres comme des sentinelles. A un certain moment, il faut rentrer et ils ne le veulent pas. Ils sont fourbus de soleil, de sable et de vent.

### Partager des émotions

Pourquoi je vous raconte cela. Une anecdote pourrait se suffire à elle-même. Mais mon commentaire est le suivant : en premier lieu, cela peut se passer cette année ou il y a dix ans, en Normandie ou dans les Flandres. Il existe des lieux communs mais aussi des pratiques communes, et une permanence dans le temps malgré tout ce qu'on nous raconte. "Lieu commun" signifie permanence dans l'espace mais aussi dans le temps, ou alors usages et pratiques

successives dans le temps d'un même lieu. A mon avis, ce sont le temps et les pratiques sociales qui déterminent l'usage des lieux, déterminant ainsi le lien entre l'espace et le temps.

Deuxièmement, les trous d'eau dans l'océan présentent des risques. J'en tire une certaine prévention pour des lieux protégés ou hyper-protégés. Est-ce que ce n'est pas une mode de notre époque que de protéger les enfants du monde des adultes ?

Troisièmement, on parle des lieux publics, on pense aux espaces consacrés. Est-ce que le public n'est pas partout ? Cette plage de Lacanau, non aménagée, est un lieu commun, comme peuvent l'être le train, le métro, ces espaces qu'on pourrait croire fonctionnels, dans lesquels l'usager opère une transgression.

Quatrièmement, je distingue sur cette plage le rôle que je voudrais voir dévoué à l'imaginaire. Lorsqu'un espace est trop bien aménagé, on n'en a qu'un usage. Lorsque les enfants creusent un trou que veulent-ils voir ? Ils imaginent sans doute qu'ils sont dans des tranchées ou que c'est un refuge. Ils vivent l'océan de manière beaucoup plus rêvée que vécue. Créons des lieux où l'on puisse rêver. Ce vœu est en même temps un peu absurde : est-ce qu'on peut créer de l'imaginaire ? On peut en tout cas faire en sorte de ne pas avoir des lieux qui bloquent l'imagination ; ensuite, par bonheur, lorsqu'on organise un lieu, se produit un étuvage. Alors ne traquons pas ceux qui mésusent de ce qu'on leur donne. Par exemple au Parc Mistral à Grenoble il est interdit de jouer sur la pelouse. Mais les gosses jouent au foot. Peu à peu on a compris qu'il fallait les laisser. En revanche, à Antigone, place créée par Bofill, on ne peut jouer au football et on ne le pourra jamais, non que ce soit interdit, mais les rebonds font tellement de bruit que les joueurs eux-mêmes en sont incommodés.

Vous voyez que l'imaginaire comme je l'entends, ce n'est pas un second monde, c'est ce monde-ci. Peut-être qu'un lieu qui ne fait pas rêver n'est pas un lieu

commun. En tout cas on a besoin de lieux d'imaginaire et il est rare qu'un lieu se réduise à sa fonctionnalité. Il peut faire rêver tout un collectif de la même manière, ou il peut susciter des rêveries individuelles différentes.

Un lieu commun c'est un lieu où l'on partage les mêmes émotions. Je suis passé au stade Joris, et j'y cherchais l'ombre de Baratte, mais on m'a dit que ce n'était pas le vrai stade. L'imaginaire est lié à la mémoire. Quand je suis passéiste, ce n'est pas pour reproduire le passé, mais parce que le passé est une échappée vers l'imaginaire. On ne peut que réinventer le passé. Un lieu commun a quelque intérêt à avoir une mémoire. Cela peut s'interpréter de plusieurs manières ; en premier lieu on peut l'assimiler à l'orgueil : ce qui est mémorable, qui mérite d'être retenu, la légende. J'aurais une vue plus sensuelle et prophétique de la chose : j'accède à ce lieu et je vois ses rides et ses cicatrices, il a enduré tout cela et est venu jusqu'à moi ; ce lieu a eu la bonté de ne pas mourir pour que je le voie. On ne peut pas haïr les choses et les êtres. Le mépris des objets inclut facilement le mépris des hommes. Et les lieux dont je parle ne touchent pas seulement par leur beauté et leur histoire mais parce que l'empreinte des hommes est là, indélébile. Les hommes qui les ont construits et usés se rappellent à moi.

Comparons un instant les lieux communs de la littérature et ceux de l'espace. Les lieux communs de la littérature sont des stéréotypes contestables. A force de répéter quelque chose on croit que la chose est vraie. On répète et on n'examine pas. Sartre disait en 1945 :

*"Oignez le vilain, il vous poindra*

*Poignez le vilain, il vous oindra"*

Si ce lieu commun est vrai, il n'y a plus qu'à dire que la démocratie n'a pas de sens. Or à mon époque dans la campagne on le répétait sans cesse. Les lieux communs sont des stéréotypes qui s'usent à force d'être dits. Montpellier, Béziers, Narbonne,

Perpignan mettent toutes à leur entrée "Carrefour du Sud". Cette répétition induit au rire. Le stéréotype se dévalorise par sa répétition.

### La liturgie de son quartier

Comment revaloriser le lieu commun ? Ce qu'il a de beau c'est l'unanimité qu'il suscite. Je prends l'exemple de l'école primaire, mon école. On progressait jusqu'à 12 ans, et ensuite c'était fini. On y récitait Victor Hugo, La Fontaine. Ces textes étaient beaux parce qu'ils avaient été récités par nos grands frères, nos parents. Un texte ou un lieu peut valoir parce qu'il est répété ; s'il perd de sa fraîcheur c'est qu'il n'a pas cette valeur, qu'il ne peut se prêter à cette répétition dans le temps et peut-être dans l'espace.

En ce qui concerne l'espace il faut peut-être nuancer. Y a-t-il des espaces qui méritent d'être piétinés et d'autres qui méritent un infini respect, sur lesquels il faudrait marcher sur la pointe des pieds ? Le boulevard parisien vaut par les masses qui le traversent. Quand j'étais jeune j'appelais les belles qui déambulaient l'architecture vivante des villes. C'est également le cas du métro qui ride souterrainement la ville de Paris, dans lequel on est mal. Il faut peut-être choisir entre le confort et le sublime. Cette foule ininterrompue, c'est un flux, mais ces masses, ces tourbillons récitent la gloire de Paris. Et mon propos n'a rien à voir avec la poésie. Cela implique une vision opérationnelle du métro. Si le piétinement et l'effet de masse n'existaient pas, il faudrait plus de confort. Avec la vidéo qui avait été installée, entre deux rames les gens étaient absents, ils désertaient. Ce dispositif fragmentait, cassait la foule et d'ailleurs ça n'a pas marché. En fait, les gens qui attendent leur métro sont "au métro", comme on est à la montagne. Les responsables de la RATP voulaient aller plus loin et mettre une musique d'ambiance, et pour une fois on m'a écouté : c'était "déréaliser" le métro.

Il y a des lieux qui méritent la foule. C'est comme les rues piétonnes : trop étroites, les gens se bousculent, frétilent, se frottent les uns aux autres, se heurtent

aux vitrines ; quand elles sont trop larges elles sont vides. Il y a une question de taille psychosociologique.

Les espaces méritent d'être piétinés. Il faut entendre le martèlement des légions parisiennes. D'un autre côté certains méritent le silence, la tranquillité, c'est le cas de ma plage, de certains jardins, du musée. On peut faire l'éloge des plaisirs égoïstes, mais aussi des plaisirs partagés. Nous sommes tous duels.

Les lieux communs sont comme les hommes : certains sont clinquants, brillants, et vous étonnent, d'autres réclament d'être vus et revus et sont à chaque fois plus riches et énigmatiques. Je me méfie des gens qui voient une ville en trois ou quatre jours, ils l'ont saccagée mentalement, et la ville ne leur a pas parlé.

Comment des gens peuvent-ils ne pas quitter leur quartier ? Pour quelle raison certains reviennent-ils chaque matin sur les mêmes lieux ? Ils ne sont pas tous avachis, il y a peut-être quelque chose en eux de l'ordre de la liturgie. Est-ce qu'il ne faut pas dire son office au quartier que l'on aime ? Certains font leurs commissions pour dire bonjour au quartier. Je m'éveille à la vie quand je suis dans la rue de mon quartier. Il y a des villes qui me disent bonjour, d'autres qui ne me disent rien. J'étais à Marmande il y a quelques jours, je questionnais et j'écoutais les gens. On m'a dit : **"Cette ville est merveilleuse parce que nous nous disons bonjour"**. Un petit signe peut modifier une atmosphère et rendre une ville humaine. Pourtant il n'y a pas de truc, il faut que les choses naissent spontanément. C'est peut-être le drame de ceux qui ont des responsabilités : le plus important vient de menus signes et quand on donne des mots d'ordre, les choses changent. Les gens qui se disaient bonjour ne se diront plus bonjour parce qu'ils auront l'impression d'être l'illustration d'une thèse de sociologie ou d'un mot d'ordre venu du maire.

Je ne quitte pas mon sujet, mais c'est le problème des enquêtes. Vous interrogez les gens et ils ne veulent pas vous répondre, ils se contentent de

banalités, de lieux communs comme moyen de défense. La révolte c'est parfois cela, se défilier, et par bonheur les gens se défilent devant les ethnologues.

Autre chose: vous parlez d'urbanisme aux gens et au bout de cinq minutes ils vous parlent de leur existence, de leur difficulté à être. Les lieux communs sont des lieux qui font rêver et où l'on se parle. Ce sont des lieux parlés, les grands stades ont un nom. Les promoteurs ont la manie de changer les mots ou les lieux-dits, et de mettre des pancartes comme s'ils avaient affaire à des analphabètes. Le non-dit fait partie des lieux. Il faut que les choses se disent, se proclament. Un espace important est un espace dont on parle. Une légère modification de nom implique parfois un changement de lieu et d'espace. Les choses vont de pair, sont en complicité. Regardez le poète : pour lui le mot crée la chose.

### **Des villes qui tiennent ensemble**

Que cherche t-on dans un lieu ? Pourquoi commun est-il plus important que public ? On oublie que dans les lieux publics, le plus savoureux c'est ce qui n'est ni public ni privé. Au cinéma, je suis dans la ville et hors de la ville. On a le sentiment le plus fort d'être dans une ville en s'absentant d'elle. Prenez tous ces lieux qui sont à la frange et qui disent la totalité : la gare. On est là, et on peut repartir. A une certaine époque je voulais visiter les grandes villes françaises sans quitter les brasseries. J'étais dehors et dedans.

Il y a peut-être plusieurs manières d'accéder aux lieux publics : on peut y participer comme à une manifestation poétique. Lors d'une manifestation, les manifestants, par leurs cris, leur fatigue, leur ivresse, se réapproprient l'espace. Mais on peut le faire de manière beaucoup plus frileuse, tangentielle, à travers les bistrotts, aller et venir. Et puis troisième cas de figure ce sont les gens qui ne sont jamais là où ils sont, pour qui la ville n'est qu'un usage.

Au niveau minimal, l'espace public c'est utile pour mettre les gens quelque part, des maisons pour les

vieux, des matériels pour les gosses, des jardins publics pour les clochards, les chômeurs. C'est une vision un peu cynique, mais il faut bien mettre les gens quelque part.

L'autre hypothèse beaucoup plus riche consiste à dire que ces lieux permettent au public, d'accéder à une nouvelle dimension, de coexister avec les autres. Sartre disait : *"Tous les hommes valent un homme et un homme vaut tous les autres"*. On sent cette vérité lorsqu'on est dans une ville. Peut-être qu'une ville est une personne, peut-être existe-t-elle. Sinon vous ne vous donneriez pas tout ce mal, vous les jardiniers de votre ville. Lorsque je quitte Marseille je ne suis plus tout à fait le même. Qu'est ce qui fait qu'une ville tient ensemble. Il y a des villes qui ne tiennent pas ensemble. Qu'est ce qui fait qu'une ville est vraiment une. Il y a des villes qui sont dans une totalité inébranlable. C'est le cas de Marseille, malgré des ethnies différentes, des vallonnements.

Cela ne dépend pas de la grandeur. Il y a des petits squares dont vous ne sortez jamais comme vous y êtes entré.

### **Le public et l'utilisateur**

Qu'attend-on d'un espace public ? Il y a déjà des degrés d'accessibilité différents. Ils sont différents dans une gare et dans un café chic. Ou inversement dans des bistrotts de quartier lorsque vous êtes de passage ; les habitués sont servis immédiatement, vous pas. Et plus vous protestez, plus le patron jouit. Il y a un jeu ; heureusement que la vie sociale est aussi ludique, que le jeu n'est pas interdit aux gens qui ont un espace de jeu pour vivre et pour respirer.

L'espace public peut être appréhendé de plusieurs manières et est accessible de plusieurs façons. Il peut être interdit en fonction du sexe, une femme peut ne pas avoir intérêt à s'y aventurer ; inversement il y a des lieux où un homme ne peut s'aventurer : un square à 4 heures de l'après-midi, un homme arrive, les mamans rameutent leurs gosses... L'âge, l'ethnie, la race nous permettent certains jeux,

nous en interdisent d'autres. C'est souvent du non-dit. L'accessibilité est beaucoup plus de fait que de droit.

On a affaire à deux principes qui se contredisent et nous ne devons pas regretter cette tension : d'une part un principe de circulation : on ne peut stationner indéfiniment dans un espace public. A la RATP, on ne peut pas rester sur le quai plus de deux rames. D'autre part, un principe d'appropriation : l'espace public est précieux, on l'aime. Dans les trains bondés, des messieurs et dames occupent deux ou trois fauteuils. Le public est à tous, mais la communauté a ses privilèges : en première on a plus de place qu'en seconde.

J'en vois l'effet positif : s'il n'y avait pas cette volonté d'appropriation, peut-être que l'espace public n'existerait pas en tant que tel ; il y a toujours un peu plus d'appropriation qu'il ne faut et je trouve que ce n'est pas mauvais. J'ai été consulté à St-Quentin-en-Yvelines : est-ce qu'il fallait construire des maisons riveraines et frontalières d'un parc donnant sur le parc ou donnant sur la rue. La majorité a voulu qu'on les mette sur la rue. J'ai trouvé ça très bon. Ce parc risque d'être sinistre, solitaire et glacé, même si on ne m'a pas écouté.

L'espace public est à tous et à tout le monde, mais l'usager y a droit un peu plus que les autres. Le square est à tout le monde, mais l'enfant y a droit un peu plus que les autres. Personne n'aurait le culot de passer au milieu du jeu de boules de Cassis, tout le monde le contourne parce qu'il est aux boulistes. Ce sont les gens qui méritent de le posséder qui possèdent l'espace public.

La formule est peut-être plus complexe, à savoir que suivant les heures, les usages changent. Au bistrot, il y a les gens du matin à 7 ou 8 h, ceux qui vont faire flamber la ville, même s'ils sont malheureux. A 10 heures, c'est une faune assez curieuse. A 11 h 30 ceux qui vont manger ; vers 4 ou 5 heures de nouveau l'apéro. L'espace public est d'autant plus riche qu'il se prête à de multiples usages. Et en l'occurrence, le volontarisme a peu de place. C'est ce

qu'on prétend instituer sur les places polyvalentes, où l'on ferait de la danse, puis de l'instruction civique. On le peut, mais ce minutage, ce pontage n'ont pas l'allure de ces vagues successives. Pourtant peut-être devons nous, dans notre ère de détresse, imiter artificiellement ce qui se faisait autrefois naturellement.

Il y a des lieux publics qui ont un style, une destination et d'autres qui sont très ambivalents. Dans la multiplicité des usages il peut y avoir transmission des relais gentiment ou il peut y avoir renversement du pour au contre. Dans le cas du jardin c'est évident. A 3 heures de l'après-midi, c'est poli et propre, chacun est bien à sa place, tous les garçons sont des jeunes gens, c'est du Giraudoux, le ballon jamais ne casse quoi que ce soit. Plus tard dans la soirée le public devient bien différent.

### Des espaces à cœur ouvert

Les lieux communs ne changent pas, non par banalité, mais parce qu'il y a des choses qui méritent d'être vues et qui m'assurent que le reste n'a pas bougé.

C'est peut-être un banc, mais aussi un visage. Rien n'est plus beau et dissemblable que le visage. Je pense à Roger Vaillant, qui disait : *"Je ne peux pas me balader plus d'une heure dans une rue sans qu'il m'arrive quelque chose"*. Beauté, laideur, intéressant, inintéressant ça ne veut rien dire ; c'est aussi le cas des espaces publics, ils sont ou ils ne sont pas, on ne sait pas trop pourquoi ; embellissez-les mais vous n'y changerez rien, comme les villes. Il y a des villes qui n'arriveront jamais à exister.

Quant à la dimension sociale, les pratiques sociales et le commerce ne se font plus à rue ouverte comme aux XVII, XVIII, XIX<sup>ème</sup> siècles, contribuant à la grandeur des villes. J'ai connu une époque où on voyait le cordonnier, le boulanger travailler. Cela me pose un problème : comment faire pour que les espaces publics ne soient pas des "Disneyland". Cela n'est possible que si les pratiques sociales sont à cœur ouvert. Les cheminots font partie de la gare

et le jour où on aura automatisé les gares, il manquera quelque chose. Une campagne privée de paysans qui jurent ce n'est plus une campagne. La rue a été désertée au profit d'autres pratiques. Je crois que les gens vont encore dans les espaces publics, mais ils n'y travaillent plus, et lorsqu'ils le font, cela sent l'artifice.

Ce que j'aime dans le jardin public c'est qu'il me rappelle la Troisième République. Ce n'est pas par nostalgie, mais parce qu'elle incarne l'esprit républicain. Elle a su créer les jardins publics comme l'école publique. Ce qui suppose qu'aujourd'hui on crée autre chose que des jardins publics. Le jardin public devrait conserver ce qui le qualifiait et le qualifie encore parfois : un lieu de flânerie, de gratuité et de rêverie, lieu de consolation et de désolation. Revenir à soi, au monde, tout cela disparaît lorsqu'on suréquipe ces lieux-là. La gratuité, la rose et son pourquoi. On tend au suréquipement parce que c'est plus commode. L'été, les boulistes du jardin des Tuileries font tellement de poussière qu'on ne voit plus rien. J'ai redécouvert l'endroit cet hiver précisément parce qu'il ne servait à rien, on n'était que quatre ou cinq ombres, les branches étaient là suppliantes et martyrisées et tout à coup la ville m'était donnée. C'est bon que la ville me soit refusée dans un jardin, et c'est un repos. Mais aux Tuileries la ville m'était donnée, très loin dans sa nudité. J'étais là pour y faire une menue constatation et j'y suis resté, ébloui par tant de nudité et de détresse glorieuse.

### **Liaison, diversité, tension**

On ne doit pas dédaigner les espaces publics, mais en gros ils n'ont pas répondu aux espoirs qu'on avait mis en eux. Je ne sais pas si un espace vert est un paysage. On ne résout pas les problèmes d'une société mal en point avec de l'espace. Est-ce qu'on fait de la socialité avec de l'espace ? Est-ce que ce ne sont pas les pratiques sociales qui donnent à un espace sa qualité et sa gloire. Dans certains grands ensembles dédaignés et dévalorisés, l'espace vert souligne encore davantage cet abandon, il est une séparation au lieu d'être un espace de liaison. On parle de plus en plus de liaison dans les milieux

urbanistiques. Vous avez le centre, les faubourgs, la banlieue ; et puis rien entre deux et c'est triste parce que les gens des faubourgs et de la banlieue ne vont pas dans la ville, et une ville qui n'est qu'un centre c'est quelque chose de très réduit. Et la solution qu'on présente comme universelle c'est la création d'espaces de liaison.

Il y a plusieurs formes de paysages. Dans un sens classique c'est une composition. Ou alors c'est ce qui provoque en moi une émotion. Je crois qu'il y a des lieux qui ne répondent pas à ces deux définitions, et qui pour autant ne doivent pas être dédaignés. Peut-être que tout doit être paysage dans notre regard. Peut-être qu'il y a des instants privilégiés où le monde consent à être de mon côté, à être prévenant à mon égard. Peut-être que de mon côté il y a des instants où je m'abandonne corps et âme à ce qui m'est proposé, et où tout devient paysage.

Je crois qu'on a intérêt à conserver la diversité des espaces publics et des jardins. Très souvent on a tendance à développer un modèle, et on a tort. Qu'est ce qui différencie un parc d'un square, les positivistes vous diront qu'un square est plus petit, mais ça ne traduit pas les affects. Dans un parc on est au dehors, alors qu'un square c'est encore une partie de nous-mêmes ; les bois sont autre chose. On a intérêt à garder cette diversité : chacun a une configuration différente et permet l'émergence d'un paysage urbain contrasté dont bénéficie la ville entière.

Les jardins vivent sur le régime des tensions, et ils ne sont pas à l'origine d'une seule socialité.

Il ne faudrait pas céder à la tentation de vouloir embellir le monde tout entier. Tout ne doit pas être paysage. Trop de beauté n'enlève-t-elle pas sa rugosité au monde ?

Un jardin est lui-même mais il peut se métamorphoser. Prenez le jardin de Cimiez à Nice, il est calme et apaisant, c'est un lieu de recueillement presque monacal mais en juillet il devient l'ancre du jazz, il est très riche.

## Dualité et richesse

Nous ne devons pas regretter la dualité des espaces publics puisque c'est une source de richesse : on a vu qu'on hésitait entre l'artifice et la nature, on a vu qu'on y trouvait à la fois la part maudite et la part idyllique du monde et qu'il ne faut pas en évacuer l'un des termes, puisque sinon il se passerait autre chose.

Mon opinion est la même en ce qui concerne le centre de la ville. On dit qu'il faut que le centre soit lisible. C'est vrai, mais à l'extrême le centre va se donner immédiatement, et on risque d'oublier la nécessaire épreuve du cheminement labyrinthique. Il faut évidemment qu'on se reconnaisse dans le centre mais il faut aussi ménager des surprises. Laissons au visiteur le soin de trouver son chemin par lui-même.

Autre paradoxe : le centre est le lieu de la théâtralité, mais il ne faudrait pas oublier pour autant l'intimité et c'est aux opérationnels de savoir que tout ne doit pas être lisible, qu'il faut réserver des recoins, des possibilités pour cette intimité. Le centre c'est aussi ce lieu où je revis en moi-même, où je me fonds dans la foule, où je ne me montre pas, où je peux paradoxalement me recueillir. Il existe des attitudes qui réservent à autrui un peu de lui-même.

Je termine en disant qu'il me paraît important de prendre en compte la dimension subjective. Les espaces publics n'ont de sens que si on leur porte un certain amour, une fierté. Sinon le quartier, la petite ou la grande ville ne se vivent qu'au niveau de l'usage. Ils ne complètent pas notre aventure spirituelle, notre destinée d'homme. On peut favoriser cette fierté, mais il faut que la population l'accepte. Nous pouvons percevoir les faiblesses de ceux que nous aimons et des lieux que nous habitons, mais nous avons peiné avec eux, pour eux, et par là même nous avons de l'attachement pour eux. Il ne faut pas ignorer cette part de douleur.

C'est le dernier paradoxe : douleur et plaisir. Je n'ai du plaisir que parce que j'ai "*souffert pour*". Je suis à

mon propre niveau, je suis un homme comme les autres. Le danger serait cette joliesse. Une ville a bien droit au sublime, mais il faut corriger la joliesse lorsqu'elle donnerait la fadeur. Entre Marmande et New York, il doit bien y avoir des intermédiaires qui soient jolis et sublimes.

*Vous nous dites qu'au-delà de ce qu'on cherche à faire il y a autre chose qui se passe, qui n'est pas dit, mais vécu, de l'ordre d'un quotidien impalpable, renouvelé et foisonnant. Il existe un plaisir qui est différent de celui du technicien qui voudrait que les choses se passent comme elles doivent se faire et de la manière dont il les a pensées. Vous nous renvoyez à des absences de pratique.*

On fait et ensuite on sait que ce qu'on a fait aura des conséquences, mais si l'on n'avait rien fait il ne se serait rien passé. On peut modifier un lieu, le rendre plus ouvert, enlever des verrues, donner aux gens des équipements. En revanche, fabriquer la socialité, c'est plus difficile.

Il faut intervenir puisqu'il y aura des effets, ne serait-ce que parce que le cours du monde ne fait que se renouveler. Il est bon de jeter les dés d'une bonne manière, pour qu'il y ait plus d'effets heureux que malheureux. Ce serait malencontreux qu'il ne se passe que ce qu'on a exactement prévu. C'est le cas du football ou du rugby. Il vaut mieux avoir une tactique. Mais il peut se passer autre chose. Le goal peut laisser passer une balle entre ses mains. C'est incroyable. Faisons simplement en sorte que l'imprévisible soit appelé par le prévisible. L'interventionnisme ne fait pas tout.

Mais si on ne croyait pas que le lien social est possible, si on ne croyait pas qu'on a un effet positif, on démissionnerait. Il faut croire qu'on peut beaucoup et ensuite être émerveillé du peu qu'on a obtenu.

Une ville ne fonctionne qu'avec un minimum de civilité et d'urbanité, sinon c'est un lieu de confrontation. Mais l'urbanité c'est en même temps la capacité de s'adapter à une situation nouvelle. On

cherche, on rature, on est du côté de l'intervention mais on sait très bien que c'est ambigu. Dans l'urbanité on doit intégrer la ruralité, qui renferme beaucoup de rites, de politesses. En Béarn, il y a le premier, le second, le troisième voisin et chacun joue un rôle dans la maison. Il y a autant de civilité dans l'urbanité que dans la ruralité mais ce n'est pas la même chose. L'urbanité respecte la liberté de chacun mais aussi ses savoir-faire, c'est l'ajustement aux conduites de l'autre. Les gens qui habitent les banlieues pauvres ressentent un mal vivre, en même temps que des conditions difficiles d'emploi et de logement, mais ils ont aussi l'impression d'être exclus de la citoyenneté. Ils préféreraient habiter des lieux mieux équipés mais surtout ils ont l'impression qu'on se fiche d'eux. Vous voyez qu'on glisse de l'urbanité à la citoyenneté qui est beaucoup plus importante. Quelles que soient ma provenance, mon ethnie, j'ai droit au respect, l'urbanité étant plus proche du territoire, du concret, de ce qui nous parle. La citoyenneté vise l'universel.

*Vous dites que la création ne consiste pas à partir de rien, mais à mettre un peu d'ordre dans le chaos du monde.*

Je suis devenu un peu plus nuancé. Il y a un génie des lieux. Il faut accompagner les choses et ne pas les forcer à être ce qu'elles ne sont pas, comme il ne faut pas forcer un enfant à faire des mathématiques s'il n'y est pas sensible, comme il y a des gens qui ne sont pas sensibles aux lieux. Quand il y a un déficit du côté du lieu il y a un déficit du côté de l'humanité. Etre en accointance avec un lieu c'est très important. Les lieux nous incitent à être d'une certaine manière et nous-mêmes nous sommes capables de dévoiler ce que le lieu a en lui-même. Il y a un moment où je suis chargé de mettre en évidence une portion du fleuve que je regarde. Mais la fierté pour quelque chose ou quelqu'un c'est aussi la connaissance de ses faiblesses. Aimer quelqu'un c'est lui pardonner d'être seulement ce qu'il est. Je prétends que par ma façon de parler avec ma boulangère je lui ai donné un peu de sens. Et je suis persuadé qu'il y a des nantis qui sont à plaindre : ils n'ont pas le sens d'autrui.







Les 18 et 19 Juin 1992, dans la Salle des Conférences de l'Hotel de Ville de Roubaix, les journées étaient articulées autour du thème de l'Initiative Publique.

L'initiative publique permet d'améliorer et de créer pour le bien de tous, des places, des jardins agréables. Pour aboutir à ce résultat, l'aménageur utilise des procédures précises faisant appel à différents partenaires et envisage très vite les modalités de gestion de ces espaces publics. Demande et participation des habitants et utilisateurs spécifiques sont aussi à prendre en compte dans ce même processus.

Nous avons ici choisi de développer ce thème selon 4 chapitres complémentaires :

**La programmation, la concertation la sécurité et la gestion.**

Les trois premières parties sont illustrées par les interventions successives de professionnels de l'aménagement.

Le dernier volet sur la gestion se déroule sous forme d'une table ronde. Une problématique : Comment œuvrer pour une conception et une gestion plus harmonieuses de l'espace public en ville ?

Deux équipes composées d'acteurs municipaux et d'aménageurs nous font part de leur démarche sur des projets concrets.





**Les 18 et 19 Juin 1992, dans la Salle des Conférences de l'Hotel de Ville de Roubaix, les journées étaient articulées autour du thème de l'Initiative Publique.**

L'initiative publique permet d'améliorer et de créer pour le bien de tous, des places, des jardins agréables. Pour aboutir à ce résultat, l'aménageur utilise des procédures précises faisant appel à différents partenaires et envisage très vite les modalités de gestion de ces espaces publics. Demande et participation des habitants et utilisateurs spécifiques sont aussi à prendre en compte dans ce même processus. Nous avons ici choisi de développer ce thème selon 4 chapitres complémentaires :

**La programmation, la concertation la sécurité et la gestion.**

Les trois premières parties sont illustrées par les interventions successives de professionnels de l'aménagement.

Le dernier volet sur la gestion se déroule sous forme d'une table ronde. Une problématique : Comment œuvrer pour une conception et une gestion plus harmonieuses de l'espace public en ville ?

Deux équipes composées d'acteurs municipaux et d'aménageurs nous font part de leur démarche sur des projets concrets.



Photo B. Ferraci

Quartier de l'Alma -Gare - Roubaix - Bon exemple de prise en compte des différentes contraintes dès la programmation.

---

*Programmation des espaces publics*

## Bruno Ferracci

architecte - urbaniste

*De par son expérience passée à la S.A.E.N ( Société d'Aménagement et d'Équipement du Nord ), Bruno Ferracci, architecte, connaît bien la démarche de programmation appliquée au domaine de la construction publique.*

*Il nous propose ici d'en appliquer les grands principes à l'espace public.*

*L'observation de réalisations récentes lui permet par ailleurs, de mettre en évidence un certain nombre de données indispensables et spécifiques à la conception de lieux publics équilibrés.*

### Qu'est-ce qu'un espace public ?

Espace dont la propriété comme la gestion sont du ressort de la puissance publique : l'Etat ou une collectivité locale, même si cette définition est plus large que l'espace public au sens strict parce qu'elle recouvre du domaine privé de la collectivité. Pour parler simplement, à partir d'un moment où un espace est propriété publique et est ouvert au public, on le considérera comme espace public.

L'espace public est aussi le support de réseaux publics et on verra que c'est un élément qu'il ne faut pas ignorer.

Quelques fois on appelle espaces publics, des espaces collectifs exclusivement privés, en particulier dans les grands ensembles.

Il est rare de parler de programmation d'espace public, dans la mesure où la programmation est admise dans le domaine du bâtiment et de l'aménagement, mais elle porte rarement sur l'espace public. Il est rare qu'une programmation soit aussi précise dans un espace public que dans la construction d'un bâtiment, sauf peut-être dans le cas de jardins publics (Parc de la Villette).

En tous cas cette programmation est rare s'agissant d'un espace aussi banal que la rue. Or cette économie de réflexion n'est pas nécessairement une économie pour la gestion ultérieure. Elle permet au maître d'œuvre de travailler avec une commande précise, et au maître d'ouvrage d'avoir en mains les éléments du choix parce que face à la réponse du maître d'œuvre il aura un référent.

Cette programmation d'espaces publics possède des spécificités.

1 - Elle s'insère dans un **contexte beaucoup plus large**, parce qu'un espace public n'est jamais complètement fermé, il est même toujours en contiguïté avec d'autres espaces publics. Donc nécessairement il faut à un moment se poser la question de la relation avec ces autres espaces. D'autant que même si du point de vue de l'utilisateur le passage sera libre, du point de vue de la gestion on aura affaire à des compétences différentes.

2 - Cet espace public a des **limites** avec le domaine privé, parfois bâti, parfois non bâti. Il est nécessaire d'exprimer ces limites, pour des questions de gestion, mais aussi de lisibilité de l'espace.

3 - Comme pour le bâtiment il est nécessaire de repérer les **publics utilisateurs**. L'espace public n'est pas forcément simplement un espace de circulation. Il sera sans doute l'objet d'autres usages auxquels on s'intéresse plus rarement. C'est encore plus vrai en matière d'espaces verts.

L'espace public est aussi un espace de séjour, et un lieu de représentation, de mise en scène du bâti qu'il accompagne.

**Un espace public est d'autant plus riche qu'il accueille une multiplicité de fonctions**, et que ces fonctions sont vécues.

**Voie rapide urbaine, Lille-Roubaix-Tourcoing** : espace public bien conçu, mais monofonctionnel. Il rend service, mais il y avait peut-être une réflexion à mener sur la coexistence de différents modes de circulation en site urbain. De plus, les profils sont adaptés à des vitesses importantes alors que la vitesse est limitée à 80 km/h.

**Grand boulevard** : voilà un espace qui accepte plusieurs modes de déplacement. Il a ainsi une fonction de desserte, il accueille un service de transport en commun en site propre, et il est planté de sept espèces différentes.

**Rue Louis Blanc, ZAC du Jardin de Fives** : c'est d'autant plus dommage de monofonctionnaliser un espace public que la tendance est forte à ce que s'y multiplient les usages. Cet espace à vocation piétonne est envahi par les voitures. Ensuite l'espace est essentiellement minéral parce qu'il est support de réseaux. Au moment de la conception de cette rue il était prévu quelques plantations. Il n'y a pas eu de prescriptions suffisamment fortes et les concessionnaires de réseaux ont pris toute la place.

Il y a des exemples contraires : dans le **quartier de l'Alma Gare, à Roubaix**, une voiture ne peut

s'engager parce qu'elle finirait par se retrouver coincée.

**Bassins de cantonnement des eaux pluviales, Villeneuve-d'Ascq** : quand on pense un espace monofonctionnel, la réalité a tendance à prendre le dessus. Malgré les grillages et les panneaux d'interdiction des dizaines de pêcheurs s'y donnent rendez-vous.

Dans la même commune, avec la même fonction et le même opérateur il existe au moins un exemple où le bassin a été pensé dès le départ comme support d'un parc, voire comme élément de valorisation de l'environnement. Evidemment, cela représente une gestion plus complexe.

**Plus un espace est grand plus il a de chances d'être riche.**

**Alma Gare** : petite voirie de desserte. L'emprise réservée à la voiture est la plus petite. Les trottoirs font près de 6 mètres, ce qui permet une appropriation de la rue par les riverains. Il y a eu une possibilité de planter parce que la largeur des trottoirs permettait de planter sans que l'ombre ne gêne les riverains.

A quelques mètres de cette photo, la voirie a ici une fonction de transit, le gabarit est resté le même et on ne parvient pas à donner aux riverains le même confort que précédemment.

Ces exemples posent la question de la définition du gabarit des voies nouvelles dans les quartiers anciens. Il me semble essentiel de donner une valeur suffisante aux espaces publics dans chaque cas de réhabilitation.

Sur une maison d'angle, lors de la restructuration, le choix de la démolition et de la plantation a été préféré. Cela permet d'enrichir l'espace public, d'autant

que les maisons d'angle ont des parcelles confinées, pas de possibilités de jardin. On crée ainsi un espace de séjour.

Il est important dans ce cas-là de prévoir un aménagement qui puisse aller croissant dans le temps. Ici la programmation doit prévoir une possibilité d'adaptation.

**Définition de la limite de l'espace public**, quand ce n'est pas le bâti qui la constitue.

C'est un problème qu'on rencontre fréquemment dans les grands ensembles et systématiquement dans les zones industrielles, où la programmation n'a pas été encore engagée. Les bâtiments ne s'implantent pas à l'alignement, mais en retrait, et il n'y a pas eu de définition du traitement de la limite entre espaces publics et privés.

Inversement, dans un grand ensemble on a simplement un jeu de talus, de petites haies, de murets qui constituent une limite avec l'espace public. Le privé apporte un élément supplémentaire à la qualité de l'espace public.

Dans une rue plus ancienne, le traitement est homogène, mais pas identique : tout le monde a la même hauteur de petit muret et de grille, mais chaque grille a son dessin. Un marquage assez fin de la limite entre espace public et privé et des procédures incitatives valorisent un espace public restreint.

**Villeneuve-d'Ascq Centre ville** : cette voie piétonne accueille d'autres fonctions que la simple circulation ; elle accueille d'ailleurs une circulation automobile sauvage, ce qui est un vrai problème. On a pensé au confort du piéton, sur le plan climatique. De chaque côté de la rue une galerie couverte permet à deux voitures d'enfants de se croiser aisément. Ensuite le mobilier urbain apporte un

confort climatique : des brise-vents évitent les courants d'air par grand vent. On est sur une largeur suffisante pour préserver un ensoleillement tout au long de la journée, malgré la densité du bâti et la hauteur des bâtiments. Enfin, une présence végétale pensée dès le départ, donne de l'ombre.

Cette rue a également été pensée pour sa fonction événementielle. Des boules jaunes ont été installées sur les façades. Ce sont les supports de cables tendus sur lesquels on peut accrocher les calicots, les oriflammes, les illuminations de Noël. Les coupe-vent sont les supports d'informations sur la vie du quartier, de la ville.

Autre domaine de confort : l'éclairage nocturne conçu avec trois registres. Un premier registre général qui apporte un confort visuel minimum. Deuxième niveau, celui de la galerie avec un éclairage fluorescent qui donne un meilleur rendu des couleurs. Troisième point : des éclairages particuliers pour signaler des détails, un commerce ambulant, une entrée de parking, un panneau d'information. Tous ces éléments ont été prévus au départ dans la programmation.

programmes de logement ont débuté en 1984. L'ensemble des opérations arrive aujourd'hui à son terme.

### **Cité Barrois à Pecquencourt**

Il s'agit d'un projet de rénovation d'une cité minière en lisière du territoire communal de Pecquencourt dans le Douaisis. Le contexte de cette cité, c'est une route départementale qui mène au centre ville. Le quartier vit en fait beaucoup plus avec Montigny, commune limitrophe. La voirie de la cité est privée et la route publique, il faut donc bien sûr travailler en collaboration avec le Département, afin de transformer ce qui est une voie de transit en véritable route. Cette cité voisine l'ancien carreau de mine actuellement en friche, qui n'attire actuellement comme activité que les démolisseurs. Le développement de l'infrastructure routière permettra peut-être d'attirer des entreprises.

La cité est longée par une ancienne voie ferrée : c'est un élément intéressant qui pourrait devenir une voie piétonne et équestre.

Cette cité présentant des caractères intéressants, tant du point de vue de son bâti que de la vie qui l'anime, la SOGINORPA, propriétaire a décidé de la réhabiliter. Cette rénovation concernait les logements mais aussi la voirie. La voirie minière a fait l'objet d'une programmation.

La cité est traversée par deux pénétrantes, plutôt agréables puisqu'arborées, d'emprise très large, dont les trottoirs servent au stationnement des voitures, puisqu'évidemment celui-ci n'était pas prévu lors de la construction de cette cité.

Le travail sur le bâti peut entièrement remodeler et enrichir l'espace collectif. Il s'agit de maisons jumelées qui vont être reconditionnées en les redistribuant différemment, jusqu'à modifier profondément l'habitat

minier traditionnel et influencer la réflexion sur les voiries. Une première hypothèse regroupant quatre logements en deux et privilégiant le caractère piétonnier de la voirie n'a pas pu aboutir, à la suite d'une concertation avec les habitants de la cité, essentiellement pour des raisons de stationnement de voitures. Il a fallu concevoir une voirie de desserte reprenant en compte les nécessités de garage et de stationnement de voitures, parallèlement avec une rénovation des réseaux d'assainissement, un choix de matériaux de voirie et de plantations redonnant une qualité à l'ensemble, tout en respectant les enveloppes allouées, et une requalification d'un certain nombre d'espaces collectifs destinés à devenir des repères et des lieux de rencontres pour une population comprenant à la fois des ayant-droit retraités des Houillères et une population de locataires beaucoup plus fragile.

### **Waziers**

La présence d'une usine d'Air Liquide et d'une usine d'ammoniac oblige à constituer un périmètre de sécurité et à rayer de la carte un certain nombre de logements, ce qui réclame une gestion spécifique pour préserver la vie d'un quartier, en restructurant les espaces pour créer une nouvelle image, et en programmant des espaces en régression. C'est une dimension douloureuse qui réclame impérativement la concertation avec les habitants. On essaie d'organiser la mutation en limitant les traumatismes, en évitant par exemple le chantier permanent.

## Dominique Hays

association Chantier Nature

*Chantier Nature est une association et un aménageur qui cultive deux spécificités : la première est de concevoir des aménagements en concertation avec les usagers potentiels, et d'effectuer ces aménagements dans le respect des contraintes écologiques liées aux milieux sensibles. La deuxième spécificité est de mettre cette maîtrise de l'environnement au service de la lutte contre l'exclusion sociale, en qualifiant des personnes dans les métiers de l'environnement, dans une logique de quartier et de proximité.*

**N**otre tâche consiste donc à réaliser des cahiers des charges de maintenance ou d'aménagement de réhabilitation, en associant les usagers et les autres partenaires techniques et financiers. Puis dans un deuxième volet nous cherchons les opérateurs capables de répondre à ce cahier des charges, que ce soit des entreprises de droit commun, futurs employeurs des gens que nous formons, ou des entreprises d'insertion.

### Wambrechies, SLE de Lille

Le quartier des Vents de bise est constitué de 152 logements de deux types : des retraités surtout au niveau R+1, et des familles souvent nombreuses et en difficulté sociale dans les grands bâtiments, à proximité d'une friche appartenant à la commune. Nous sommes intervenus pour remettre en état des espaces verts en assez mauvais état, et implanter des équipements ludiques et des espaces publics supplémentaires, en y faisant participer les jeunes du quartier dans le cadre d'un chantier-école. Au départ les habitants du quartier étaient relativement sceptiques étant donné le vandalisme qui sévissait dans le secteur.

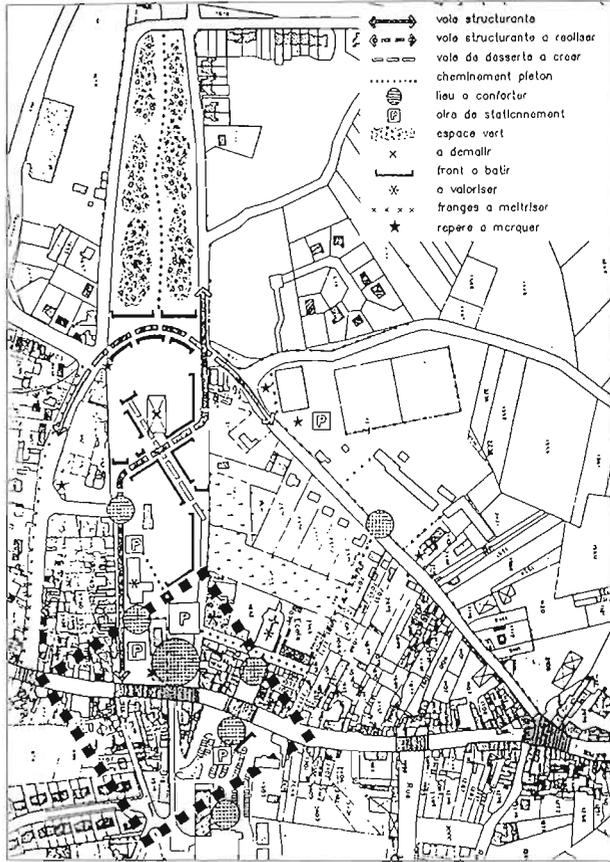
Les jeux fabriqués le mercredi avec les jeunes sont bien sûr respectés. En revanche, nous avons planté une haie brise-vent, qui s'est très rapidement transformé en arcs et en flèches. Mais il s'agit d'un mauvais choix d'essences plus que d'un échec.

Aujourd'hui un contrat d'entretien a été signé entre l'Amise, entreprise d'insertion, et la SLE qui a permis l'embauche de deux des onze stagiaires du chantier-école. Sept autres stagiaires ont retrouvé un emploi à l'issue du stage de deux mois et demi. Le résultat est ici sûrement un peu optimiste, mais nous obtenons des résultats de l'ordre de 60 %.

Mais il convient de signaler que ce chantier est un peu particulier puisque les stagiaires étaient exclusivement rémunérés grâce à des aides provenant du ministère du Travail. L'expérience n'est donc pas forcément transférable dans le cadre d'entreprises de droit commun. Mais elle nous sert de référence.

Nous avons dégagé des enseignements positifs quant à l'implication des habitants et à la méthode à appliquer dans la préparation des dossiers à présenter.

L'OPHLM a missionné Chantier Nature pour concevoir un projet sur un terrain de 3,5 ha comprenant quatre tours de 470 logements. Nous avons fait un phasage d'étude en deux parties. En premier lieu un bilan-diagnostic et une proposition d'aménagement. Nous avons conçu un questionnaire semi-directif destiné à cerner comment les habitants projetaient leur quartier et comment ils souhaitaient le voir aménagé. L'enquête a été effectuée auprès de 100 locataires à raison d'une heure d'entretien par questionnaire. Une synthèse a été faite et a permis



Restructuration du centre de Râches

intentions



projet

Plans : DDE 59 - Aronissement Douai - Cambrai - Aménagement Urbain

## Renée Bacqueville

architecte

*Renée Bacqueville travaille à la DDE du Nord pour l'Arrondissement de Cambrai-Douai. Elle y est chargée du bureau d'études et de travaux d'aménagement urbain.*

Mon propos va s'appuyer sur des projets contrastés s'appuyant sur la programmation, sachant que la démarche en matière d'aménagement urbain est continue, et doit intégrer le temps et la gestion. C'est surtout une force de proposition à la décision du maître d'ouvrage. La loi de maîtrise d'ouvrage public insiste sur le fait que le programme est à la disposition du maître d'ouvrage. Il doit être arrêté et précis, mais c'est un outil de dialogue.

### Sin-le-Noble - Quartier Sainte-Barbe

Il s'agit d'une restructuration à Sin-le-Noble (14000 h) en limite de Douai. Ce quartier est à l'origine une cité minière en situation très privilégiée, à proximité immédiate du centre ville et à la porte de la cité. Les espaces publics devaient prendre en compte ce contexte : ils doivent être des éléments de signal et en même temps ne pas concurrencer le centre ville qui se trouve à 100 mètres de là.

Une consultation a été menée auprès de six urbanistes et cette procédure peut être une aide à la décision. Le concours est un auxiliaire d'aide à la décision très important pour les responsables municipaux parce qu'il leur fournit des solutions alternatives. Quand on ne fait pas de concours, il est important de pouvoir examiner des scénarios assez contrastés, qui puissent enrichir la réflexion du maître d'ouvrage.

En raison de la vétusté des habitations et des problèmes

d'orientation qu'ils posaient il a été décidé de raser les 200 logements existants, en conservant pourtant une ancienne maison d'ingénieur dans laquelle la municipalité souhaitait installer un centre social. Par ailleurs, la programmation du concours stipulait de retrouver le réseau de "voies piétonnes" qui permettait de circuler rapidement à l'intérieur du quartier.

Autre élément de programmation, cette cité était construite sur une zone marquée par des affaissements miniers aujourd'hui achevés : le relief est un atout à prendre en compte. En revanche, le caractère marécageux constituait une contrainte de la programmation.

Enfin il fallait intégrer dans la réflexion urbanistique la nécessité que la cité puisse être habitée au cours des différentes tranches. Il est également important que le cahier des charges précise quelles natures de structurantes et de voies on souhaite au niveau des rues et des espaces verts.

Je crois nécessaire d'insister sur le rôle du travail en équipe de tous les partenaires : maître d'ouvrage, constructeur, collectivités locales, mais aussi les financeurs potentiels et toutes les administrations concernées, même pour des opérations de petite envergure.

Ce partenariat exige un gros travail de programmation.

Il faut savoir que les études de faisabilité qui ont permis de monter un programme de concours associant les opérations sur les espaces publics et les

d'associer une dizaine d'habitants particulièrement intéressés qui ont été conviés à des réunions sur des thèmes précis. C'est ce travail qui a permis de faire la proposition d'aménagement. Mais il ne faut pas imaginer qu'il est simple de faire participer les habitants à la réflexion. Leur réaction est souvent d'accepter de répondre à un questionnaire, mais pas de participer à l'élaboration des propositions.

### **Hem, Quartier des trois Fermes**

Nous intervenons dans le cadre d'une procédure DSQ en place depuis 1984. Logicil, bailleur unique du quartier gère la quasi-totalité du parc immobilier ainsi qu'un nombre important d'espaces verts à qualifier. Cet organisme a demandé à Chantier Nature de mettre sur pied un programme d'amélioration des espaces verts et du cadre de vie, au sein d'un dispositif d'accès à l'emploi et de qualification pour une quinzaine d'habitants.

Un programme d'actualisation des connaissances et de mise à niveau a été réalisé avec l'AMISE et dans le bus de la société ARTCOM (deux organismes de formation et de réinsertion économique).

Pendant une année et demie Chantier Nature a tenu une permanence auprès des habitants du quartier (une 1/2 journée tous les 15 jours). Il s'agissait de recenser les sites à qualifier, de faire émerger les souhaits d'aménagement, et d'arrêter les projets définitifs à partir des études techniques. Il convenait aussi de prendre en compte la maintenance et l'animation des sites, et d'informer la population de l'avancement des travaux.

Nous avons demandé à un groupe de pilotage "cadre de vie" qui réunit les habitants, le DSQ, Logicil et les services techniques de la mairie de définir un cahier des charges des aménagements à prévoir et de la gestion du quartier. Un groupe d'habitants a été constitué afin d'en associer d'autres et de préparer le lendemain de notre intervention qui n'est bien sûr que passagère. Plusieurs projets ont été mis au point : une opération propreté, un marché aux fleurs, un concours de dessin, un concours de façades fleuries,

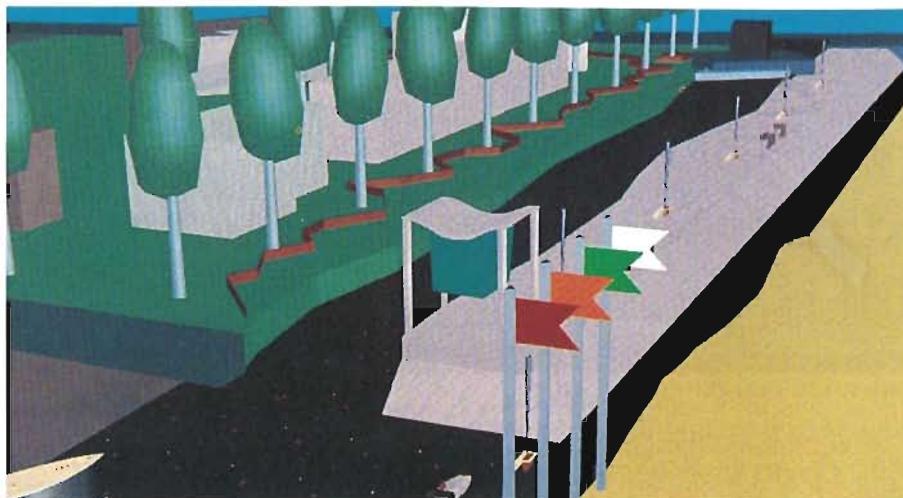
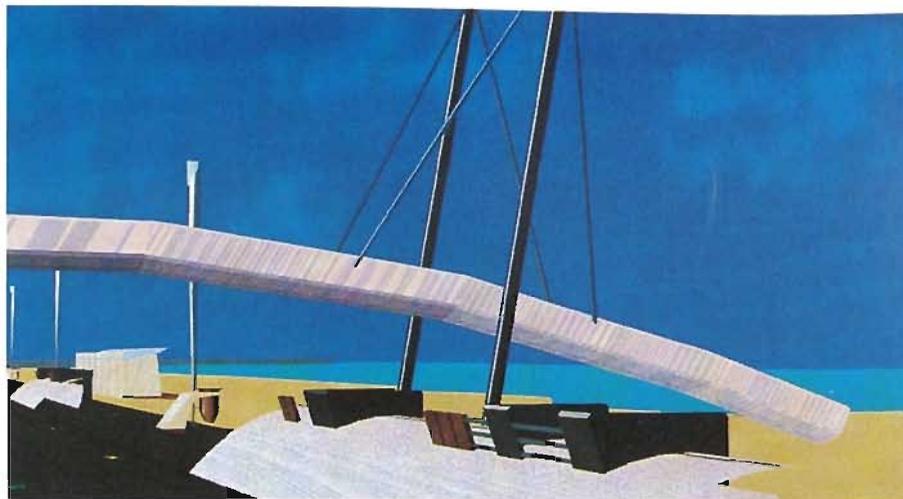
un journal de quartier, un voyage aux floriades de La Haye. Ce type d'activités fonctionne très bien auprès des jeunes, contrairement aux modes de concertation plus traditionnels.

En fait nous avons dépassé l'aménagement strict pour arriver à l'ensemble des éléments qui constituent la convivialité et le bien-vivre dans un quartier. Cela représente du travail et des moyens et ne peut se mettre en place que dans une durée.



Photo Chantier Nature

Marché aux fleurs à Hem - Opération cadre de vie



Design : Delecrax - S.C.P. Lollaux - Lebecq / Images Jésoberl

"Invitation... à une balade dans un projet"

*Nous avons en tête de faire passer l'idée d'un futur en filiation avec notre passé...  
Nous voulions susciter un intérêt et provoquer les gens à la marge pour connaître  
leurs véritables aspirations.*

## Vincent Laignel

*Adjoint au maire de Dunkerque*

*Vincent Laignel est adjoint spécial au maire de Dunkerque, chargé de la gestion de Malo-les-Bains considéré comme partie intégrante de la ville de Dunkerque.*

**J**e suis chargé particulièrement de la commune de Malo-les-Bains, notamment dans son contexte balnéaire. La réflexion en ce domaine est nécessaire pour répondre aux vœux des habitants mais aussi au flux de chalandise attendu avec le Tunnel et la rocade en cours d'achèvement. L'image de Malo est celle d'une station balnéaire de métropole qui cherche à s'ouvrir au public des pays de l'Europe du Nord.

Nous avons pour cela ouvert une concertation largement en amont, au plus près du terrain. Il y a donc eu une partie de communication du projet et puis une partie de travail de concertation, avec les associations de commerçants, groupements écologiques, etc... qui souhaitaient apporter un regard sur ce projet.

Nous voulions véritablement que ce projet ne soit pas une opération que les élus avaient fomentée et qu'ils essayaient de faire passer. Nous voulions faire comprendre qu'il ne s'agissait pas simplement de faire un geste urbain, pour marquer l'histoire. L'urbanisme doit se penser dans une filiation historique et avec les populations qui vivent ces lieux urbains. La culture urbaine doit innover et pérenniser, sans rupture.

Nous attendions trois retours : celui de la population riveraine, celui plus général de la population de l'agglomération dunkerquoise, et également celui des

touristes de passage que nous accueillons. Il faut tenir compte de ce que la population n'a pas forcément une culture de la concertation : nous devons persuader les gens qu'ils sont les acteurs d'un projet et qu'on ne va pas leur imposer des solutions qui ne les agréeraient. La concertation crée un risque, une attente plus forte et il faut en être conscient.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait réaliser un clip, et installé sur la digue un certain nombre de prototypes de mobilier urbain, des propositions de dallage, des mâts.

Nous avons en tête de faire passer l'idée d'un futur en filiation avec notre passé, aussi bien dans l'audiovisuel que dans les cartes-réponses que nous avons très largement distribuées. Nous voulions susciter un intérêt et provoquer les gens à la marge pour connaître leurs véritables aspirations.

Nous avons eu un retour de 2000 personnes pour un investissement de 150.000 F pour la ville, ceci pour signifier que cette démarche est bien un investissement, et que cela vaut la peine d'y mettre des moyens.

Parallèlement existaient d'autres pôles de concertation que nous ne voulions surtout pas escamoter : le travail avec les commerçants de la digue remonte à 1989. C'était au départ un projet de piétonnisation, qui a nécessité une lente remise en

confiance. Ensuite les groupes qualité ont été un élément technique de la consultation pendant la genèse du projet. De même nous avons mis en place, dans le cadre de la politique de la ville, des conseils de quartier et il était évident qu'ils devaient être informés et consultés, bien que leur installation soit postérieure au projet.

Après cette phase de concertation assez large il a fallu passer au projet.

Il me paraît indispensable que celui-ci soit réellement piloté par le technicien et l' élu, et que ni l'un ni l'autre des partenaires de ce couple n'ait l'impression d'être dépossédé et que chacun soit à sa place à son degré de compétence.

Nous avons lancé un concours ouvert et nous souhaitons que l'équipe soit articulée autour du paysagiste avec un urbaniste, un designer et un architecte. Une vingtaine d'équipes ont concouru, trois équipes ont été retenues par un jury d'élus pour présenter un avant-projet sommaire. Toutes les équipes avaient bien sûr eu le retour de l'enquête.

Ces trois projets ont été de nouveau examinés par un jury d'élus et de techniciens, après un avis technique des groupes de concertation. Nous avons tranché en connaissant l'ensemble des avis de la pyramide qui s'était construite.

Le projet est maintenant engagé, mais la concertation continue sur des éléments de détail concernant le mobilier urbain, les matériaux.

En revanche la communication des travaux va être différente, sans doute en deçà de la communication en amont, et elle prendra en compte la dimension de concertation.

Je reconnais que nous n'avons pas fait un travail spécifique en direction des enfants, même si les écoles ont été tenues informées du projet, et si le designer s'est rendu plusieurs fois dans des classes à l'invitation de l'instituteur, autant pour parler de son métier que de ce qui l'amenait à Malo. Par ailleurs, je

regrette que nous n'ayons pas pu associer d'avantage les journalistes à la philosophie du projet : ils se sont contentés d'en commenter les étapes, mais ils n'ont pas été un partenaire de la concertation. Je pense que la presse, et c'est sans doute respectable, considère qu'elle n'a pas à se faire systématiquement l'écho du travail de la ville, et que c'est à la municipalité de faire cette démarche dans ses organes de communication.

Je crois qu'il ne faut pas se cacher que la concertation est difficile : comment faire coïncider les discours et les préoccupations d'une équipe d'urbanistes, d'architectes, de phytosociologues avec les habitudes et les exigences quelquefois très prosaïques, très concrètes des utilisateurs. Il faut être capable de répondre au conservatisme ambiant, à la réaction souvent entendue : "à côté c'est très bien, faites la même chose". Et les élus n'ont pas le droit de se tromper : la digue de mer est la plus belle promenade urbaine de Dunkerque.

Autre difficulté : nous devons introduire une parcelle de rêve dans nos projets, et le risque est grand d'être ensuite accusé de vendre du rêve. Il faut que nous soyons capable de nous projeter dans notre vie future, mais nous sommes tenus d'être réalistes.

## Bernard Patrice

C.E.T.E Nord Picardie

*Le CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement) est un service décentralisé de l'Etat qui intervient dans les domaines du transport, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement. Il y en a sept en France. Il intervient à la demande des administrations centrales, par exemple sur l'élaboration des zones 30. Il travaille également à la demande des collectivités locales (mission d'assistance aux communes) en fonction de ses budgets et disponibilités.*

**J**e travaille sur les problèmes de déplacements de piétons, de véhicules en site urbain.

Notre activité comporte des études, des activités de formation pour les collectivités locales sur l'ensemble des problèmes de déplacement. Dans le secteur de l'assistance aux communes par exemple, nous nous efforçons à présent de démultiplier notre action par le biais de formations-actions dans des villes qui posent problème, jusqu'à ce que les équipes constituées sur ces villes deviennent autonomes.

Je vais vous brosser un panorama de ce que représente l'insécurité routière en ville, ensuite je vous présenterai quelques approches nouvelles réalisées dans le cadre du programme "Ville plus sûre, quartier sans accident" (1984). Il s'agit d'un programme mené sur une trentaine d'agglomération dont les chiffres montrent qu'ils apportent un gain de sécurité de près de 60 %. Ces réalisations sont aujourd'hui heureusement relayées par les départements, les villes. Enfin nous tracerons quelques perspectives.

Les chiffres : nous sommes passés de 17.000 morts par an dans les années 70 à 10.000 morts. Il faut ajouter à ce chiffre les blessés graves. On est arrivé à un palier, grâce aux mesures de limitation de vitesse, au port de la ceinture, et grâce à l'amélioration de l'infrastructure. Mais on éprouve aujourd'hui des difficultés à aller plus loin. On peut

comparer ce chiffre avec d'autres pays européens puisque nous sommes dans le peloton de queue avec la Belgique, loin derrière la Grande Bretagne (6000 morts).

Les accidents de la route ont de multiples causes, mais ils ne sont pas une fatalité.

Les causes d'insécurité routière sont une conjonction de facteurs :

- le comportement du conducteur
- le véhicule
- l'infrastructure.

Les moyens d'intervention doivent jouer sur ces trois facteurs. C'est le sens des mesures actuelles concernant la répression de l'ivresse, le permis à points, les recherches des constructeurs sur la sécurité active et passive, la suppression des points noirs, en sachant que dans tous les domaines on peut affirmer que la prévention est toujours préférable.

La majorité des accidents a lieu en milieu urbain, contrairement à ce qu'on pourrait croire, en revanche le nombre des tués est plus important en rase campagne, même si ce nombre est loin d'être négligeable en ville. La raison majeure de cette différence c'est la vitesse : on roule en principe moins vite en ville ce qui diminue la gravité des accidents, sauf lorsqu'un piéton est impliqué. La vitesse a un double effet : la distance d'arrêt augmente avec la



Photo B. Poitice

Place - Lille

vitesse, ainsi que la gravité des blessures. Les accidents sont très majoritairement mortels lorsque la vitesse d'impact est supérieure à 40 km/h, ce qui conviendrait, est une vitesse faible.

Par ailleurs, on a un peu tendance à penser que les intersections sont la cause unique des accidents en ville, ce que démentent les chiffres.

La conception traditionnelle de l'aménagement des voies urbaines a longtemps consisté à faciliter la circulation, ce qui rend souvent illusoire la limitation à 60 puis aujourd'hui 50 km/h en ville. On a aussi tendance à ne voir que deux termes de la circulation : la voiture et la route. Il y a pourtant d'autres usages à prendre en considération.

Pour remédier aux dangers de la route on a quelquefois fait appel à de fausses solutions. Pour éviter que des enfants d'un grand ensemble ne traversent une voie dangereuse, on construit une passerelle qui n'est que très peu utilisée. On peut évidemment dresser des obstacles, un grillage qui empêche la traversée de la route, mais il n'y a plus alors qu'à doubler les services publics, construire deux mairies et on a alors deux villes de chaque côté de la route. Autre mesure : la signalisation tricolore, mais on sait bien que sur une ligne droite, lorsque les feux sont au vert, le réflexe de la plupart des automobilistes est d'accélérer. Autre type de solution, on renforce la signalisation, on invente de nouveaux signaux, mais on risque ainsi de décrédibiliser la signalisation existante. La standardisation de la signalétique au niveau européen va à l'encontre de ces initiatives locales. De plus lorsque quelqu'un prétend résoudre un problème de circulation par la contrainte signalétique je trouve qu'il faudrait systématiquement lui demander de justifier cet appel à la contrainte.

A côté de la signalisation il existe des dispositifs qui sont quelquefois judicieux mais que l'on ne devrait pas voir se généraliser. Le ralentisseur par exemple : c'est une installation assez agressive, et il existe des profils types qui doivent être respectés.

D'une manière générale, il faut éviter que la signalisation n'ait une part dans la création d'accidents, et avant de tenter une expérience qui de toutes façons requiert des conditions précises, il faut vérifier qu'il n'existe pas dans la panoplie des dispositifs existants une solution appropriée.

Lorsqu'on aménage, il est important de penser à l'accessibilité, et c'est vrai aussi en matière de trottoir. Lorsqu'une communauté urbaine décide d'un plan de réfection des trottoirs il est dommage qu'elle ne pense pas à baisser ceux-ci à la hauteur des passages piétons, pour faciliter notamment l'ambulation des personnes à mobilité réduite. C'est un effort qui n'implique aucun supplément financier.

Les entrées et sorties de ville sont des zones "accidentogènes". Les aménageurs devraient veiller à canaliser la prolifération des panneaux publicitaires qui introduisent un brouillage supplémentaire. On s'est rendu compte que le comportement de l'automobiliste est plus influencé par le paysage au sens large que par la signalisation. C'était un peu le sens de la campagne "Ville plus sûre, quartier sans accident".

La réflexion sur l'éclairage joue un grand rôle, en premier lieu la nuit bien sûr, mais le mobilier d'éclairage peut également influencer la conduite dans la journée. Il participe à la création du paysage. Certaines villes ont procédé à l'élaboration d'un "plan lumière" et on pourrait généraliser ce type d'expérience. Il y a quelques années on avait tendance à opposer la sécurité et l'environnement. C'étaient les rétrécissements de trottoirs, l'élargissement de voirie. Aujourd'hui la tendance irait plutôt à considérer que environnement et sécurité peuvent se renforcer mutuellement. On peut prendre comme exemple le fait que parfois le traitement paysager d'une voirie, avec des plantations et des décors assez près de la chaussée, incite les conducteurs à ralentir spontanément leur vitesse parce qu'ils sentent la chaussée moins large qu'elle ne l'est en réalité. D'une manière générale, lorsqu'une ville doit refaire son assainissement ou ses trottoirs il est intéressant d'élargir la réflexion et

de regarder si on ne peut pas en même temps traiter d'autres problèmes.

La campagne "Ville plus sûre, quartier sans accident" a concerné deux villes du Nord Pas-de-Calais, à Arques où la solution a consisté à rechercher un itinéraire alternatif à une route nationale pour les piétons et les deux-roues, et à Aulnoye-les-Valenciennes pour laquelle un financement a été accordé à la mairie pour un tronçon très court. La municipalité a par la suite procédé à l'ensemble de la réalisation. L'aide de l'Etat a en l'occurrence joué comme facteur décisif d'entraînement.

Nous avons la chance de posséder dans notre région un éventail assez exceptionnel de réalisations intéressantes.

Parmi celles-ci :

**Nœux-les-mines** : une route classique du bassin minier, à trois voies, très large. La voirie a été complètement refaite avec une file par sens, une bande étroite mais largement utilisée par les deux-roues. Les trottoirs ont été refaits. L'opération est assez originale puisque les commerçants ont participé au financement d'une partie du pavement, dans lequel a été intégré un dessin symbolisant leur activité, ce qui traduit leur état d'engagement dans le projet.

**Vaudoncourt** : c'est sans doute le plus petit village sur lequel nous ayons entrepris une opération. Le maire et le conseiller général ont eux-mêmes arrêté les camions pour faire une partie des enquêtes, l'instituteur et sa classe ont monté une maquette. La traversée du village qui se faisait auparavant à 110-120 km/h se fait aujourd'hui à des vitesses beaucoup plus raisonnables. La difficulté dans ce cas est de trouver un système suffisamment dissuasif qui n'interdise cependant pas le passage des poids lourds.

Il faut cependant être très prudent dans ce type d'aménagement, prendre en considération l'ensemble des cheminements pour ne pas en sacrifier certains au profit d'autres, et pire arriver à

des résultats plus dangereux que la situation précédente. Pour cela on s'appuie sur des études qualitatives et quantitatives, et sur l'observation des usages, à différents moments de la journée et de la nuit. Dans une ZUP il ne suffit pas de comptabiliser les passages piétons, il faut vérifier si les piétons les utilisent réellement.

Autre recommandation, il faut se garder de recréer des uniformités. L'appel à des équipes pluridisciplinaires permet d'envisager l'ensemble des problèmes que pose une simple traversée de village, que l'on ne peut pas solutionner en déroulant une solution-type d'un bout à l'autre de cette traversée. De même l'apport d'un paysagiste ou d'un architecte habitué à travailler dans la troisième dimension peut apporter beaucoup à un ingénieur routier. Autre élément important, la technique n'a pas réponse à tout, et lorsqu'on ne sait pas, l'expérimentation peut apporter des réponses décisives.

Les investissements en matière de sécurité routière se font essentiellement par l'intermédiaire du gestionnaire de voirie. L'Etat pour les routes nationales, avec à titre tout à fait exceptionnel des apports du Conseil Régional, le Conseil Général pour le réseau de routes départementales et les communes pour le reste. Cependant il existe suivant les régions et les départements des lignes budgétaires mobilisables sur ce secteur.

Les outils réglementaires sont contenus dans la nouvelle réglementation sur la modération de vitesse et l'instauration du 50 en ville (décembre 90). Ce décret permet notamment de faire le nettoyage des signalisations, parce que chacun y allait auparavant de sa petite réglementation. D'une part un automobiliste en ville est suffisamment distrait pour négliger les panneaux, d'autre part le taux de reconnaissance de ces panneaux est extrêmement faible. Sachez que le 50 en ville est le régime de droit commun, mais qu'on a en même temps instauré la possibilité de monter à 70 km/h pour des zones périphériques où le 50 est complètement illusoire, et de descendre à 30 km/h en instaurant la réglementation "zone 30". La règle de base d'une zone 30 c'est l'absence de passage piétons et la

priorité à droite. Il ne s'agit pas d'une réglementation, mais d'une recommandation, puisque c'est en fait l'application de règles fondamentales du code de la route. Le but recherché est d'arriver à ce qu'il n'y ait aucun flux prioritaire sur les autres. Mais l'apparition du panneau "zone 30" permet de supprimer toute autre signalisation annonçant par exemple un dos d'âne. Il existe encore une gradation supplémentaire : la cour urbaine, où la priorité est au piéton, et où les véhicules doivent rouler au pas. Cette réglementation est très utilisée dans certains pays d'Europe, notamment en Belgique et aux Pays Bas.

Je dirais pour conclure qu'il faut en matière de sécurité routière savoir ce que l'on veut. Nous sommes intervenus à la demande d'une ville récemment pour implanter un dos d'âne à proximité d'une sortie d'école et d'une traversée de route dangereuse. Nous nous sommes aperçus que les trottoirs avaient été réduits deux ans auparavant pour faciliter la circulation. Par ailleurs nous avons fait l'expérience dans une traversée de village où au fil du temps et de l'usage, les voitures avaient pris l'habitude de stationner sur les trottoirs. Nous avons stationné notre véhicule sur la chaussée, en prenant bien soin qu'il soit bien serré à droite et qu'il soit du côté correspondant au stationnement unilatéral : c'était l'événement dans le village, pourtant nous étions le seul véhicule en stationnement régulier, et tout se passait normalement, sauf qu'évidemment ce stationnement réduisait la vitesse des véhicules de passage. Les aménagements ne représentent pas forcément des investissements prohibitifs et dans certains cas le retour à une situation "classique" peut apporter une réponse tout à fait concluante.

Il y a quelques années on ne prenait en considération que la seule donnée automobile. Je ne dis pas que cette époque est révolue, mais nous avons quand même pris un virage décisif.

L'occasion d'une table ronde sur le thème de la gestion a permis aux acteurs municipaux des villes d'Arras et de Tourcoing de confronter certaines de leurs actions en matière d'aménagement du cadre de vie.

Tourcoing aborde la mise en place d'un programme d'étude et de gestion de son patrimoine d'arbres d'allègements.

Sur Tourcoing les intervenants sont :

**J. Lemaire** : Adjoint au Maire chargé des Espaces Verts .

**M. Cacan** : Directeur des Services Techniques .

**J. D. Delecour** : Directeur du Service Espaces Verts

**S. Flipo** : Paysagiste à l'agence Empreinte, Maître d'œuvre du projet

**A. Villain** : Ecologue de l'agence Interface, maître d'œuvre.

Parallèlement, Arras nous expose un projet d'aménagement et de gestion écologique d'un parc d'activités (le quartier des Bonnettes).

Interviennent :

**C. Joalland** : Directrice du Service Espaces Verts

**F.X. Mousquet** : Paysagiste à l'agence Scop Paysage, Maître d'œuvre du projet.

**J.C. Bruneel** : Ecologue, maître d'œuvre.



**L'avenue Gustave Dron**

C'est un axe de liaison important. Aujourd'hui très ouvert, il doit être structuré pour mettre en valeur son rôle. Des plantations d'allègements peuvent être faites dans le voisinage.

LES ARBRES D'ALLÈGEMENT à Tourcoing.  
ARON EMPREINTE - JANVIER 1992 - Page 34

## Les plantations d'alignement à Tourcoing

### Jean Lemaire

La ville de Tourcoing veut trouver des réponses à la sensibilité de ses habitants à la qualité urbaine. Elle considère l'ensemble du patrimoine planté comme un élément important de l'image de la ville. C'est pourquoi, en lien avec la politique d'amélioration du cadre de vie mise en place par le Conseil Général du Nord, elle a désiré dresser un état des lieux de l'ensemble de ces plantations.

Cette étude vise trois objectifs à long terme :

- Définir les contours d'une trame urbaine.
- Mettre en évidence un plan de hiérarchisation des voies.
- Créer de nouveaux points forts du paysage urbain

Elle doit nous offrir les moyens de profiter de chaque programme de réfection de voirie pour implanter de nouveaux arbres dans un cadre prédéfini. Il s'agit d'une démarche pluridisciplinaire puisqu'elle met en jeu l'ensemble des partenaires du développement urbain.

Cette démarche rencontre bien évidemment un certain nombre de résistances, même si elle profite à tous. Il n'est jamais facile de faire accepter aux riverains l'implantation de végétaux s'il n'y sont pas préparés. Nous avons des objectifs ambitieux puisque nous voulons arriver à une phase opérationnelle de 100 nouveaux arbres par an. De tels objectifs nécessitent un important travail de concertation et d'information qui est de la responsabilité des élus municipaux en premier lieu.

### Michel Cacan

Nous avons entrepris une étude systématique des plantations d'alignement afin d'entreprendre leur redéfinition, leur mise en valeur, et leur réhabilitation. C'est une démarche ciblée, globale et pluridisciplinaire. Nous l'avons volontairement limitée à un sujet précis, alors que nous aurions pu l'étendre à d'autres espaces verts de la ville ; ensuite nous voulions que le travail accompli soit définitif, que nous n'ayons pas à y revenir ; et enfin nous avons voulu associer à l'ensemble du processus le maximum de partenaires susceptibles d'y être intéressés. C'est vrai au niveau des services de la mairie et des élus mais aussi au niveau des prestataires de services extérieurs : sur leur conseil nous avons associé un paysagiste et un écologue.

#### D'une démarche à une méthode :

Nous avons donc organisé un **groupe de suivi** le plus complet possible et le plus motivé puisque personne ne l'a quitté en cours d'étude. Ensuite, nous avons exigé une **garantie de franchise du discours**. Nous ne voulions pas nous passer de la pommade les uns sur les autres. Les intervenants ont été jusqu'au bout de ce qu'ils voyaient avec une liberté totale de discours. Cette étude veut déboucher sur des réalisations, elle a donc choisi de **coller au terrain**. Enfin, avec les maîtres d'œuvre de cette étude, nous avons voulu préparer l'accompagnement et **l'exploitation des résultats**.

- Une méthode par étapes
- un diagnostic complet,
  - un schéma directeur correctif,

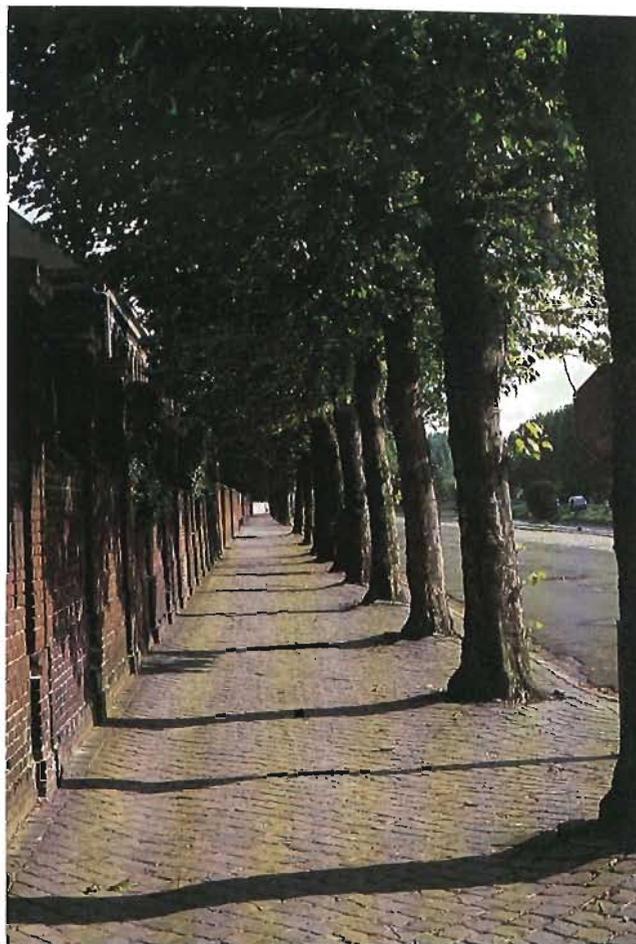


Photo S. Flipo

Alignement à Tourcoing

- un cahier des charges de mise en œuvre qui contient les outils nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur,
- des actions d'aide et de formation aux personnels qui en seront responsables.

## Jean Dominique Delecourt

La gestion du patrimoine vert présente une difficulté spécifique : nous devons mettre en valeur et entretenir quelque chose qui n'a pas été conçu par nous. C'est un héritage qu'il est quelque fois difficile d'assumer.

Nous nous sommes aperçus il y a quelque temps que nous connaissions très mal notre patrimoine arboricole. C'est pour cette raison que nous avons souhaité que soit entreprise cette étude. Le recueil de données sanitaires nous a permis par exemple d'apprendre que sur les 1400 arbres de notre patrimoine, 150 devaient être traités ou abattus.

L'ensemble des données qui nous ont été fournies vont nous permettre d'orienter la formation de nos personnels.

Par ailleurs, le fait de pouvoir mettre en avant que le patrimoine arboricole de la ville représentait une valeur de 63 millions de francs a quelque peu modifié le point de vue des élus vis-à-vis d'une politique de l'arbre. Je crois que la concentration du tissu urbain au sein de Tourcoing comme dans un grand nombre de villes limite à long terme les possibilités d'espaces verts et les plantations d'alignement ont dans ce cadre un rôle non négligeable. Il est important pour cela d'intégrer l'arbre dans les grands projets, et je pense qu'il est nécessaire à ce titre que se multiplient les contacts entre services municipaux, ainsi qu'entre l'administration municipale et les autres administrations (EDF par exemple).

Par ailleurs, il me semble que le Plan d'Occupation des Sols mis en œuvre par la CUDL réserve une part insuffisante à l'arbre et aux espaces verts ; les campagnes de plantation nous semblent inadaptées, en regard des résultats de l'étude que nous avons réalisée.

## Sylvain Flipo

Nous avons été choisis par voie de concours pour mener une étude sur les plantations d'alignement de la ville de Tourcoing. Notre étude s'est menée dans quatre directions :

- établir un diagnostic des plantations existantes ;
- définir une typologie des rues ;
- déterminer un principe d'aménagement et de plantation ;
- réaliser un certain nombre d'avant-projets en partant d'exemples choisis.

L'ensemble de notre méthode était dictée par trois principes de caractère déontologique :

- nous avions des choses à dire sur ce sujet ;
- nous voulions constituer autour de nous une équipe ;
- nous voulions mettre en place une démarche complète.

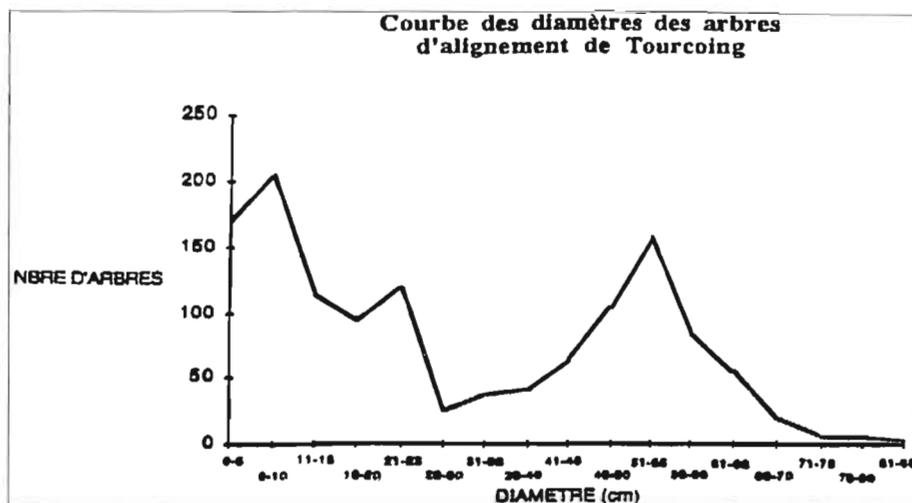
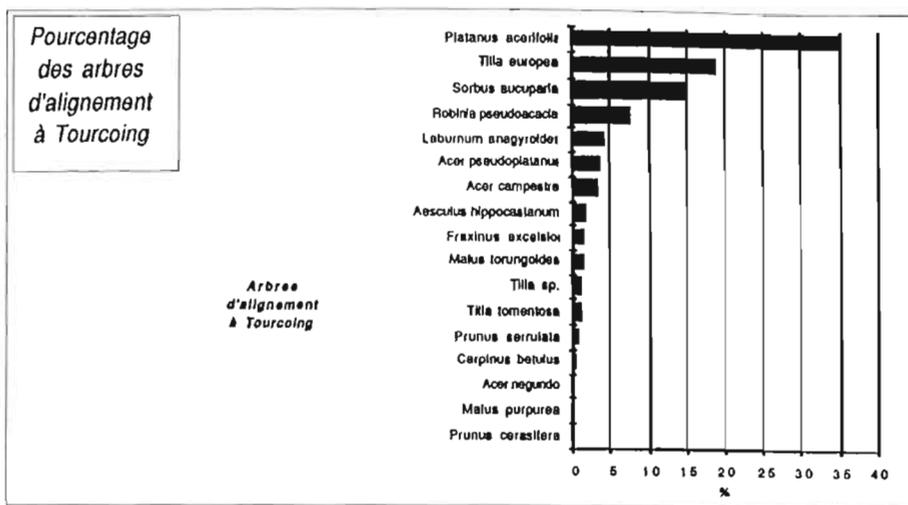
Cette étude avait deux destinataires complémentaires : les élus en premier lieu qu'il convenait de sensibiliser et de convaincre ; les techniciens et l'ensemble des services techniques à qui il fallait fournir un outil opérationnel.

### Un état des lieux

Cette étape consistait bien sûr à repérer l'existant, en mettant aussi bien en évidence les aspects positifs que les aspects négatifs. Le travail comprenait également un premier regard sur les voiries afin d'en dégager leurs caractéristiques arboricoles. La conclusion de ce travail était l'établissement d'une cartographie prenant en compte les programmations de réfection de voirie et déterminant les principes de plantation existants ou à créer.

### Une méthode de plantation

Nous avons tenu à être didactiques et à étayer nos propositions d'exemples et de références. Nous avons voulu également que notre travail intègre les techniques de plantation et leur incidence sur les coûts ; de même il était important de prendre en compte les techniques associées à ces techniques de plantation, comme par exemple les problématiques concernant les grilles d'arbres.



Diagrammes - A. Villoin

Extrait du diagnostic phytosanitaire des arbres d'alignement de Tourcoing, établi par le bureau Interface.

Notre proposition est la mise à disposition d'une palette végétale qui tient compte des différents paramètres que j'ai évoqués et qui donne aux choix des essences une logique et une fonction qui n'ont plus rien à voir avec l'arbitraire.

A terme, nous espérons que cette réflexion débouchera sur l'établissement d'une connivence entre la population et un milieu végétal qu'elle aura appris à aimer et à comprendre.

## Alain Villain

Mon métier consiste à organiser la transition entre l'époque pas si lointaine où l'on avait tendance à considérer les arbres comme de potentiels "balais à chiottes" et celle pas tout à fait actuelle où l'on se donne les outils pour construire une qualité objective des espaces.

J'essaie de faire redécouvrir que l'arbre est une mémoire et un patrimoine, et je propose d'utiliser les moyens de l'informatique pour mettre en mémoire l'ensemble des données historiques, organiques, sanitaires, ... que nous sommes capables de collecter sur chaque arbre des villes.

L'arbre des villes offre un certain nombre de qualités que l'on peut aujourd'hui mesurer : c'est un climatiseur, un dépoussiéreur, un correcteur des micro-climats urbains.

Le manque d'intérêt pour l'arbre a contribué en premier lieu à en diminuer le nombre, mais aussi à en limiter les espèces. Il y a des centaines d'espèces qu'il est possible d'acclimater à nos régions, et pourtant Tourcoing n'en compte que 16 ; la citadelle de Lille en compte 80, et seulement 20 en dehors du zoo. Il est sûrement possible de multiplier les essences, mais il faut prendre garde à ne pas travailler de manière irréfléchie et laisser au paysage urbain sa lisibilité.

Le travail que je préconise permet de préparer les compensations : on sait que telle espèce permet une

période de plantation d'une cinquantaine d'années. Il faut être capable d'envisager une gestion de ce patrimoine dans le temps afin de préparer le creux qui va inévitablement surgir dans la végétation d'une ville lorsque cette espèce plantée cinquante ans plus tôt arrivera en fin de cycle et devra être abattue.

Autre élément, il faut être capable de déterminer la valeur de remplacement d'un arbre. C'est un outil d'aide à la gestion, et c'est aussi une façon de crédibiliser auprès des élus de la population une politique des espaces verts. Différentes techniques existent pour cela, mais celle de du juriste allemand Koch semble aujourd'hui la plus plausible : on mesure la surface du tronc à hauteur d'homme, on la multiplie par un coefficient déterminé par l'espèce et on lui applique un taux de dépréciation que peut représenter par exemple un écorçage dû au vandalisme. Cette méthode a par exemple permis d'estimer le patrimoine de la citadelle (3400 arbres) à 514 millions de francs. Cette méthode peut également être précieuse pour déterminer le préjudice subi par des plantations à l'issue de travaux de voirie. Il faut bien évidemment qu'une estimation ait été faite avant travaux.

Il me paraît important que chacun ait à l'esprit que l'arbre urbain souffre. Je trouve que l'idée mise en avant à Lyon selon laquelle un arbre c'est un réseau est intéressante tant du point de vue de l'importance qu'elle attribue à l'arbre que des précautions dont il faut l'entourer. Il reste à mettre au point les outils d'un diagnostic sûr et rapide des affections dont il souffre, et les techniques de traitement qui s'y rapportent. Ces techniques permettront d'établir des échanciers des travaux à effectuer.

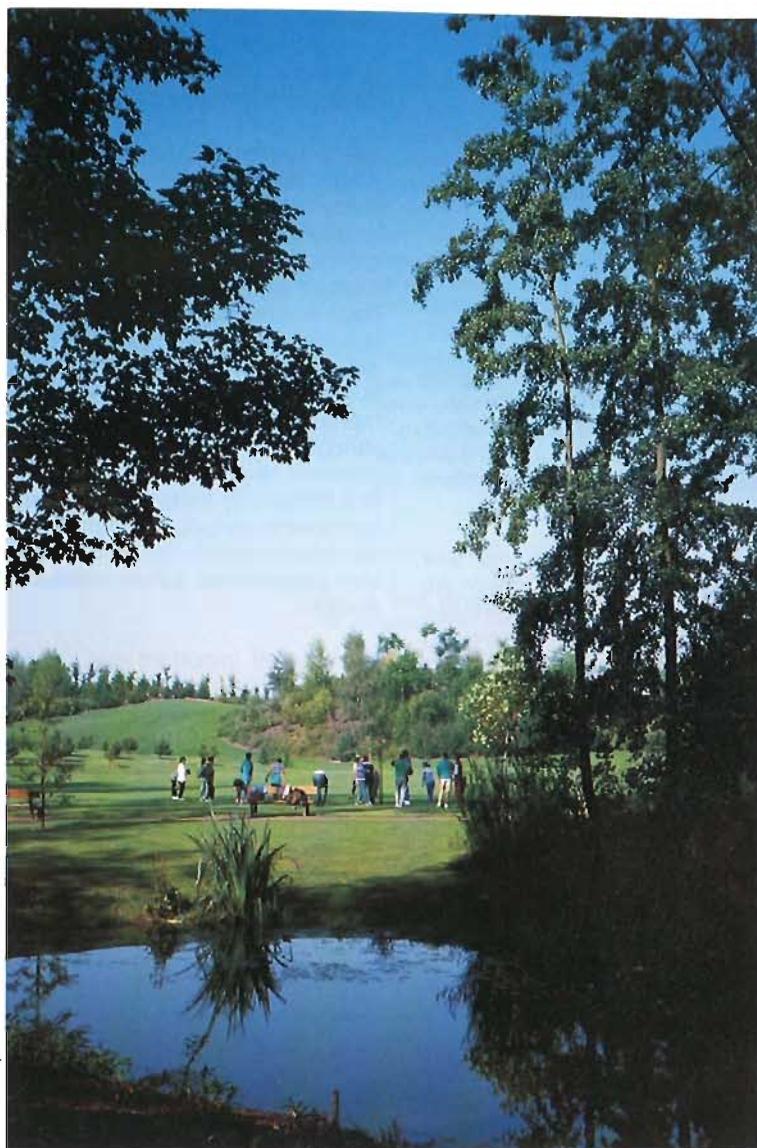


Photo Jocelland

Espaces verts de la ville d'Arras

## Un parc d'activités écologique à Arras

### Claudine Joalland

Arras compte 42.000 habitants, 85.000 avec son agglomération. L'agglomération est régie par un district qui n'a pas compétence en matière d'espaces verts. La ville a une superficie de 1200 hectares dont 140 d'espaces verts qui comprennent une vingtaine d'hectares de parcs et jardins, 35 ha d'abords de HLM, 20 terrains de sport et 24 ha constituant une base de loisirs créée en 1984. L'évolution de la conception des espaces verts date d'une vingtaine d'années. C'est de cette époque que datent l'aménagement des boulevards de ceinture, la mise en valeur des jardins, pour arriver à la création de la base de loisirs des Grandes Prairies.

Nous avons tenté depuis une dizaine d'années de mettre sur pied des principes constituant une politique des espaces verts. Avec l'aide du CAUE du Pas-de-Calais nous avons réalisé une étude appelée "Plan vert". Compte tenu des réalités et de la cohérence nécessaire ce plan a été repris par plusieurs villes du district.

Ce plan est gouverné par trois principes :

- Offrir une diversité des espaces en respectant les sites et la réalité du terrain.
- Ne pas tomber dans l'espace gadget
- Traiter les approches de voirie en induisant leur hiérarchisation.

Ce plan a reçu un bon accueil mais tarde à rentrer dans les mœurs.

Un certain nombre de démarches vont nous aider à le faire passer :

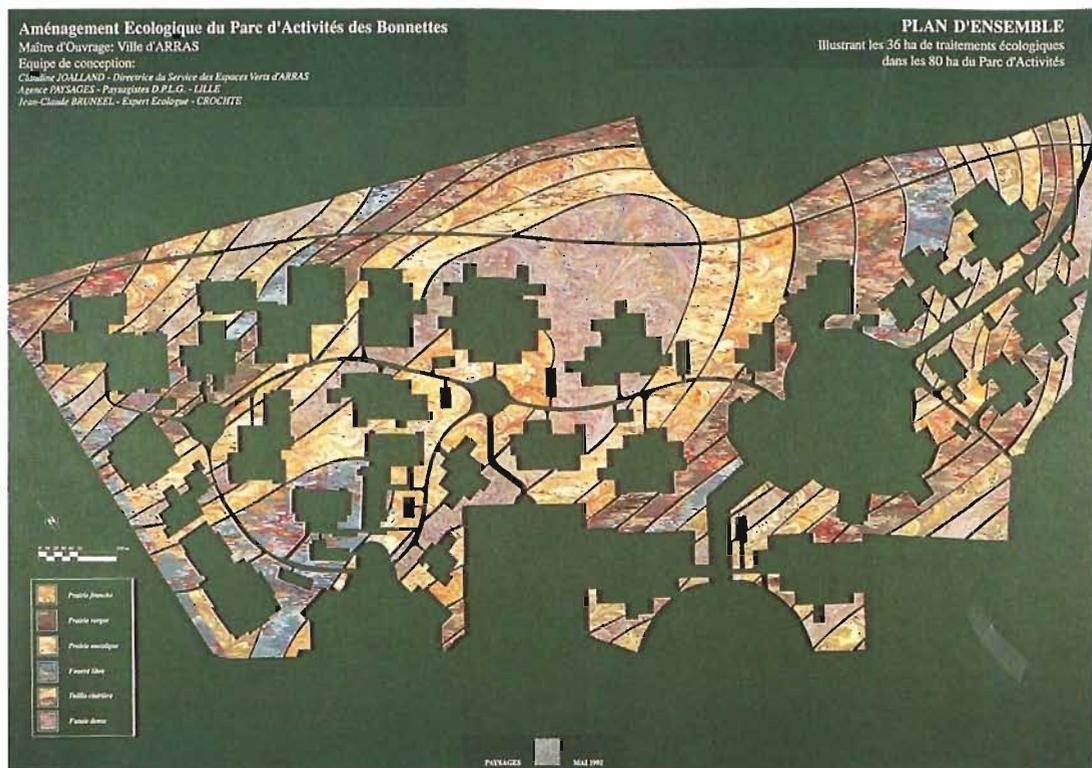
- le plan Doubin qui permet de repenser le centre ville
- le Développement Social des Quartiers (3 sites à Arras)
- le projet d'agglomération qui a permis de lancer deux études, la première sur les entrées d'agglomération, et l'autre sur les aménagements des bords de Scarpe.
- le plan municipal d'environnement qui nous permet d'avoir une vue beaucoup plus globale puisqu'intégrant à la réflexion sur les espaces verts l'ensemble des problèmes d'environnement, tels que les acheminements d'eau, le traitement des déchets, ....

Nous allons vous présenter une démarche que nous avons mise en place sur une des dernières réserves foncières de la ville qui va devenir dans les cinq ans un "parc high tech". Il existe une forte volonté politique d'en faire une zone très verte.

La zone des Bonnettes représente 60 ha, 85 avec les terrains d'une commune limitrophe qui a accepté de s'associer au projet. Cette zone est située en périphérie de la ville, le long de la route de Saint-Pol. Elle est comprise entre une rocade, le golf, une zone d'activités et trois quartiers DSQ.

L'architecte qui a dessiné cette zone a intégré dans ses études la volonté d'en faire une zone verte. Les activités seront créées en petits villages qui représenteront à terme 20 à 25 ha. Il nous reste donc à traiter les espaces interstitiels.

Nous sommes en lisière de ville. Par ailleurs, l'entretien des espaces verts nous pose un important problème de gestion. Les nécessités de rigueur de la gestion municipale font que les surfaces que nous



Projet "Plan vert" - Parc d'activités écologique - Quartier des Bonnettes - Arras

devons entretenir augmentent d'année en année, alors que nos effectifs n'augmentent plus. Depuis dix ans nous avons mécanisé, mis en place des stratégies de gain de productivité comme la tonte hélicoïdale des grands espaces. Mais nous arrivons à saturation.

Nous avons cherché une formule qui nous permette d'économiser du temps, en mettant en place un système le plus écologique possible. Dernier paramètre, nous avons voulu créer un espace qui ne donne pas au public, et notamment aux populations des sites DSQ voisins, qui ne quittent pratiquement pas leur habitat, des vues aseptisées de l'espace vert traditionnel. C'est en partie pour ces raisons que dès le départ nous avons voulu que ce projet soit conçu par une équipe pluridisciplinaire.

La société Europarc, gestionnaire de cette zone, a adhéré aux principes que nous avons énoncés.

Le premier village est en cours de réalisation, et l'hiver prochain, nous allons mettre trois espaces en verdissement, de façon à créer dès à présent une zone tampon qui serve de transition avec les secteurs de la Base des loisirs des Grandes Prairies.

Les espaces verts à l'intérieur des hameaux seront traités de manière plus classique. Nous n'avons pas voulu mettre en contact directement les zones industrielles avec les zones écologiques.

Les espaces sont achetés par les industriels. Un syndicat de copropriétaires a été créé, et il est prêt à confier à la ville l'entretien des espaces verts dans et hors hameau à condition que nous soyons compétitifs par rapport au privé, ce qui implique une contrainte supplémentaire.

Nous sommes en train d'élaborer le cahier des charges de l'ensemble de l'aménagement et nous serons confrontés au privé. Nous tenons à effectuer l'entretien car c'est pour nous la garantie de conserver le concept que nous avons élaboré. D'autre part, il s'agit d'une volonté politique puisque la ville a progressivement repris en charge les

espaces verts aux gestionnaires, de façon à ce que la cohérence et l'image en soient maintenues.

Initialement nous avons pensé faire participer la population des sites DSQ à la maintenance de la zone. Nous y renonçons, parce que l'expérience que nous avons des chantiers-écoles nous fait penser que des dispositifs de ce type représentent ici une trop grande lourdeur : nous devons envisager un cursus de formation pour notre propre personnel qualifié, et nous pensons qu'avec du public venant des dispositifs d'insertion sociale, ce manque de qualification serait décuplé, conjugué en plus avec les difficultés de la mise à l'emploi de personnes ayant quitté la vie active depuis de longues périodes.

## François-Xavier Mousquet

Nous avons retenu pour ce projet, six formes végétales qui seront organisées au sein de la zone en fonction des courbes de niveau:

- la prairie franche
- la prairie mosaïque
- le pré verger
- le taillis-fourré
- le fourré
- la futaie

Ces formes végétales ne tiennent pas compte de l'organisation de la zone. Le principe mis en œuvre est donc celui du terrain. C'est un parti-pris écologique mais nous avons voulu que celui-ci puisse être accepté, parce que l'image de la réserve naturelle est celle de la friche, ce qui ne cadre pas avec la destination de cette zone. Le principe des villages, lui, peut bouger : il ne modifie pas le principe d'organisation paysager en courbes de niveau.

Notre argumentaire tient en quatre éléments :

**1** - le potentiel du lieu. Le milieu d'origine détient déjà un potentiel important, en bordure de la vallée de la Scarpe, en lien avec la campagne proche,



Les 6 grandes formations végétales. Projet "Plan vert" - Quartier des Bonnettes - Arras

2 - nous nous sommes référés à un certain nombre d'exemples internationaux :

a- le jardin de **Sissinghurst** (Grande Bretagne) et la coexistence de parties cultivées avec des parties sauvages, évoluant au fil des mois et des années ;

b- les prairies pâturées de **Nouvelle Zélande**, rythmées par les vallons parfaitement dessinés envahis par les ajoncs ;

c- des exemples de réalisations contemporaines : le jardin strié par les tontes de la **villa Zapu** en Californie. L'image du jardin est dépendante du principe d'entretien ;

d- des réalisations voisines : l'usine **Sollac** de Dunkerque.

3 - le principe que nous induisons permet une grande diversité de la faune et de la flore. A chacun des principes correspondent des types de végétaux .

4 - nous avons voulu traiter avec soin la transition entre zone écologique, espace public et milieu industriel. La route et le trottoir sont bordés par un petit talus qui correspond à une amenée de terre. Dans les villages, la topographie sera bien évidemment modifiée pour permettre l'implantation des bâtiments et des activités et régler les problèmes d'assainissement. Ce talus sera le raccord entre le milieu naturel et la zone d'activité. Il correspond à une largeur de tondeuse c'est-à-dire 3,50 mètres et sera donc régulièrement entretenu. Ensuite nous créons une frange de végétaux dans lesquels nous avons privilégié les végétaux à qualités horticoles (persistants et espèces à fleurs). Cette frange correspond à l'image que les utilisateurs ont d'un espace vert. Au-delà de cette lisière commence le traitement plus souple du milieu écologique.

## Jean-Claude Bruneel

La production des notions écologiques dans un espace comme celui-ci nécessite un certain nombre de précautions, d'autant qu'il s'agit de prouver que l'écologie est la science du rationnel et que nous ne voulons pas mettre en œuvre un principe digne des Shadoks ; au contraire nous voulons optimiser

l'aménagement et l'entretien en restant dans les mêmes contraintes de gestion qu'un espace classique.

Le recours au principe des courbes de niveau est un moyen de rendre acceptable l'écologie : il introduit des volumes doux, sans angles vifs.

La démarche consiste à remplacer un certain nombre de pelouses et d'espaces hybrides par des espaces naturels recréés. Les connaissances sont aujourd'hui suffisantes pour que nous puissions avoir cette prétention. La technique introduit dans l'espace naturel la notion d'adaptation.

Les lisières sont des endroits importants et elles sont en général escamotées dans les aménagements. Elles nécessitent ici un soin tout particulier. Il s'agit de recréer les conditions qui feront que la nature pourra s'entretenir et se régénérer d'elle-même.

Cette démarche implique également qu'on ne puisse plus avoir de comportement systématique. Les personnels vont devoir effectuer des interventions subtiles qui ne seront plus guidées exclusivement par un calendrier de tonte ou d'arrachage, ce qui suppose bien sûr une formation adaptée.

Par ailleurs nous avons longuement étudié nos propositions de façon à ce que la charge de travail soit inférieure à ce qu'elle serait dans un espace classique. Nous avons à cet effet beaucoup utilisé la modélisation et la programmation.

Nous obtenons sur l'ensemble un coût de plantation au mètre carré inférieur à des programmes standards ; en revanche, celui-ci est supérieur au sein des villages.

Par ailleurs, l'implantation de ce milieu naturel recréé suppose à l'origine une fragilité plus grande, qui va ensuite se diluer sur la superficie des espaces en cause. C'est la raison pour laquelle il est important de ne pas figer ces espaces dans un cahier des charges qui ne respecterait pas la souplesse du milieu.

Plutôt que de parler d'entretien je préférerais que l'on parle ici de gestion : les interventions ont pour but de



Illustration : "Paysage"



Illustration : "Paysage"

Vues de la zone test - quartier des Bonnettes - Aout 1992

maintenir la diversité du milieu naturel et la structure de l'espace, et cela avec un minimum de traitement de ce milieu naturel.

Nous avons voulu mettre à profit l'avantage que nous avons de prendre le projet en amont pour le lier à la capacité à l'entretenir. Les six modèles végétaux correspondent à six principes de gestion auxquels il convient d'ajouter les opérations de tonte.

Par ailleurs, nous avons pu diviser l'ensemble de la zone en parcelles qui obéissent à un phasage tenant compte du programme de mise en activité. Cela nous permet de préparer l'avenir par des opérations de pré-verdissement.

L'ensemble de l'implantation de la zone nous pose un problème de fréquentation du public. En premier lieu il faut qu'un équilibre se crée avec le milieu naturel ; par ailleurs, il ne s'agit pas d'une base de loisirs mais d'une zone d'activités industrielles gérée par un opérateur privé qui a ses contraintes. Néanmoins, les surfaces sont suffisantes pour qu'il puisse s'établir un mode de vie qui respecte le milieu naturel, les activités industrielles et la qualité de vie des populations riveraines.

Il est très important de mettre en regard des contraintes et des coûts induits, la valeur opposable que les terrains vont donner à la zone des Bonnettes. Ceux-ci ne seront plus de simples espaces de cohabitation, ils vont participer à l'image. Cela signifie le degré d'importance de la volonté du maître d'ouvrage et de son aptitude à s'intégrer à la pratique publique.

Il reste à penser un type de médiatisation capable de mettre en relief les effets de l'intégration d'activités spécifiques avec les qualités du milieu dans lequel elles sont appelées à se marier.



*Cette publication a été réalisée par le C.A.U.E. du Nord*

*Rédaction - Frédéric Baillot, journaliste*

*Maquette - C.A.U.E. du Nord*

*Impression - Documents Services - Lille*

*Octobre 1992*

